

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

LIVRE SECOND.

SECONDE COLONIE FRANÇAISE,

TOUTE COMPOSÉE DE CATHOLIQUES.

[*Depuis 1632 jusqu'à l'arrivée des colons pour l'île de Montréal, en 1641.*]

CHAPITRE V.

LA COLONIE EST A LA VEILLE D'ÊTRE DÉTRUITE PAR LES IROUOIS, SI
ELLE NE REÇOIT UN SECOURS PROMPT ET PUISSANT QUE LA COMPAGNIE
LUI REFUSE, ET QUE LE ROI NE PEUT LUI ENVOYER.

I.

Cinq Français massacrés par des Sauvages alliés de la France.

Nous avons vu qu'avant l'arrivée des Anglais à Québec, des sauvages Montagnais, des Algonquins et des Hurons, quoique alliés à la France, avaient cruellement assassiné plusieurs Français et que Champlain, d'abord résolu de tirer vengeance de ces meurtres, s'était vu obligé, à la fin, d'user de dissimulation, à cause de la faiblesse où se trouvait la colonie. A son retour à Québec, en 1633, il fut témoin du meurtre d'un autre Français : le 2 juillet, l'un de ses ouvriers était occupé à blanchir du linge, à cinq cents pas du Fort, lorsqu'un sauvage Algonquin de la petite nation, s'approchant derrière cet homme, lui décharge trois coups de hache sur la tête, et l'étend par terre. Puis, comme s'il eût voulu donner à penser aux Français que ce meurtre eût été fait par quelque Iroquois, l'assassin, qui croit n'avoir été aperçu de personne, fait un tour dans le bois, et revient à sa cabane, proche de l'habitation. Au bruit des coups de hache, les PP. Brébeuf et de Noue, alors dans une cabane de Hurons, accourent et trouvent sans parole ce pauvre blessé, qui meurt le lendemain. Cependant l'assassin avait été vu, dans son crime, par deux sauvages Algonquins qui le dénoncèrent ; et Champlain le fit saisir, ce jour-là, 3 juillet, dans l'intention de le condamner au dernier supplice, afin de contenir les autres dans le devoir par cet exemple de sévérité.

II.

Champlain ne peut punir les Sauvages assassins des Français.

Pour y disposer les chefs sauvages, en les faisant convenir eux-mêmes que le meurtrier méritait la mort, il les rassembla et leur montra que, d'après toutes les lois divines et humaines, il devait perdre la vie ; mais ils avaient de la peine à en convenir, et offraient des présents, selon leur coutume. Le dimanche suivant, tous les chefs Montagnais s'assemblèrent, et lui offrirent deux petits enfants, qu'il refusa, en leur répondant que ces enfants étaient innocents du crime commis et qu'il ne pouvait avoir de meilleur otage que le criminel détenu en prison. Il leur rappela que le défunt était le cinquième de ses hommes tués par eux ; que, la première fois, deux étaient tombés sous leurs coups, et qu'il leur avait pardonné ; que, la seconde fois, le prévenu de deux autres meurtres, après quatorze mois de prison, avait été élargi, à l'occasion de l'arrivée des Anglais ; mais sous promesse, de leur part, de lui livrer le troisième qui tomberait dans le même crime. Ces raisons ne purent les convaincre, quoique Champlain persévérât toujours dans la résolution de faire mourir l'assassin. Un capitaine lui ayant demandé de renvoyer le criminel, Champlain lui déclara qu'il était obligé d'en faire justice, et qu'il y allait de sa propre vie : tout ce qu'il fit, ce fut d'accorder au père du meurtrier que le supplice fût différé jusqu'à l'automne. Mais le détenu, qui était parvenu à retirer adroitement de ses fers la goupille qui l'y tenait attaché, usa de ruse, le 18 août, pour éloigner un instant de lui le soldat de garde ; et, profitant de ce moment, il grimpe par une fenêtre, sort de sa prison, gagne le rempart, se laisse tomber de là, et court à toutes jambes dans les bois, où il disparaît. Ainsi la détention momentanée de l'assassin fut toute la vengeance que les Français purent tirer de son crime.

III.

Les colons exposés à la fureur des sauvages tombés en ivresse.

Nous avons dit que, les Anglais leur ayant vendu du vin et de l'eau-de-vie, ces sauvages, passionnés depuis pour ces liqueurs, se livraient aux excès les plus monstrueux, dans leur ivresse, et que quelques mauvais Français ne laissaient pas de faire, à leur tour, ce détestable commerce avec eux, malgré les dangers auxquels ils exposaient toute la colonie. Le P. Le Jeune écrivait, en 1632 : “ Depuis que je suis ici, je n'ai vu que des sauvages “ ivres ; et je m'attends bien qu'ils tueront, l'un de ces jours, quelques “ Français : ce qu'ils ont déjà pensé faire ; passé huit heures du matin, il ne “ fait pas bon de les aller voir sans armes quand ils ont du vin. Quelques- “ uns de nos gens y étant allés, l'après-dînée, un sauvage voulut les as- “ sommer à coups de hache ; mais d'autres, qui n'étaient pas ivres, vinrent

“ au secours.” L'un des compagnons de Champlain ajoutait, l'année suivante : “ Quand les sauvages sont pris d'ivrognerie, ils peuvent faire quelque mauvais coup et nous assassiner, comme depuis ils ont menacé un de nos matelots, qui se jeta dans l'eau pour se soustraire à eux. Sans cela, je ne sais ce qu'ils ne lui eussent fait ; et de là pourraient naître des occasions de querelles et de troubles, dans tout le pays.”

IV.

Les Iroquois entrent en guerre avec nos alliés.

Mais les Iroquois, de leur côté, donnaient à la colonie de bien plus graves sujets d'alarmes, depuis le retour des Français en Canada. Pendant le séjour des Anglais dans le pays, les Montagnais, s'étant battus avec les Iroquois, en avaient pris plusieurs, dont six furent détenus à Québec et trois à Tadoussac. Ils travaillaient cependant à faire la paix, en leur rendant ces captifs lorsque celui qui les détenait prisonniers, à Québec, étant tombé en ivresse, ordonna d'en tuer un d'un coup de couteau ; ce qui fit évanouir toute espérance de paix et déterminait les vainqueurs à tuer tous les autres, après leur avoir fait souffrir tous les genres de tortures que la férocité de ces peuples put inventer de plus cruel. Quand les Français, conduits par de Caën, partirent de Tadoussac, deux des trois prisonniers étaient dans ces cruels supplices ; et lorsqu'ils arrivèrent à Québec, on leur raconta la mort des six autres, dont ils avaient déjà eu connaissance avant leur départ de Tadoussac. C'étaient, pour les Français, de tristes conjectures, peu propres à leur inspirer confiance, dans le nouvel essai de leur établissement en ce pays. Car après toutes ces cruautés, les Montagnais entrèrent dans de grands sentiments de crainte, à l'égard des Iroquois, et avec d'autant plus de raison que ceux-ci, irrités et transportés d'un désir ardent de vengeance, étaient, tous les jours, aux aguets, pour surprendre les autres et les faire expirer dans de semblables tourments. Aussi, de Caën, cherchant quelqu'un qu'il pût envoyer chez les Hurons pour les inviter à venir à la traite, ne put jamais trouver un seul sauvage qui osât se mettre en chemin.

V.

Des Iroquois attaquent, blessent et tuent des Français.

Ces dispositions hostiles entre les sauvages alliés et les Iroquois, ainsi armés les uns contre les autres, persévéraient les mêmes, l'année suivante, lorsque Champlain arriva à Québec ; et comme les expéditions qu'il avait faites au commencement, en allant attaquer les Iroquois, étaient, dans l'estime de ces derniers, un crime irrémissible, une sorte de délit originel, qui devait s'étendre à tous les Français : lui et sa recrue avaient tout à apprê-

hender des Iroquois, sans presque rien espérer des autres. Après avoir résolu de faire la traite à Sainte-Croix, ou au Fort Richelieu, comme il a été dit, il avait envoyé une chaloupe armée, pour aller jusqu'à la rivière des Prairies, avec ordre d'y attendre les Hurons qui descendraient à la traite, et de les protéger, dans le reste du voyage, jusqu'à Sainte-Croix. Les hommes de la chaloupe ayant mis pied à terre, au delà des Trois-Rivières, pour se délasser, furent aperçus par une troupe de vingt-huit Iroquois, cachés dans un bois; et au moment où ceux-là s'embarquaient pour continuer leur route, les autres sortirent du bois, fondirent sur eux à l'improviste, en faisant voler une grêle de flèches, dont deux furent tués, et quatre blessés grièvement. Après un si rude échec, les Français rebroussèrent chemin pour retourner à Sainte-Croix, et de là dépêchèrent un canot, afin de transporter à Québec l'un des quatre blessés, nommé Robert Mellon, qui était sans doute en plus grand danger que les autres, et réclamait aussi des soins particuliers qu'on ne pouvait lui donner à Sainte-Croix. Car il avait reçu six coups de flèches, et nonobstant tout ce qu'on put faire pour lui, il mourut bientôt après son transport à Québec.

VI.

Champlain, pour réduire les Iroquois, ne demande que 120 hommes d'élite.

Champlain, dix jours après son arrivée, avait donc déjà comme perdu trois hommes de sa recrue, sans parler encore des trois autres qui étaient blessés; et, cependant, par l'état de faiblesse où l'avait mis la Compagnie, en ne lui donnant guère que les hommes nécessaires au commerce, il ne pouvait demander raison de ces meurtres aux Iroquois, ni aller les attaquer; se voyant réduit à la dure nécessité de se tenir seulement sur la défensive. On comprend que, pour un homme du caractère de Champlain, cette position humiliante avait quelque chose de bien triste et de bien désolant. Aussi parlait-il souvent à ses plus intimes de l'impatience où il était d'en sortir, et de se voir en état de réduire enfin ces barbares. Ce qui était bien propre à l'affliger, c'est qu'étant convaincu qu'il en viendrait à bout avec un secours de cent ou cent vingt soldats d'élite, ce faible secours, il ne pouvait l'obtenir. Pour aller attaquer les Iroquois dans leur pays, il désirait avoir des hommes accoutumés à la fatigue, pleins de courage et obéissants, dont quatre-vingts fussent armés de bonnes carabines de maître, dix exercés au maniement de l'arme blanche, quatre aux mines et aux pécards, dix à se servir de la hallebarde, et dix autres de la pique, quatre charpentiers et quatre serruriers, qui fussent en même temps soldats, et enfin deux chirurgiens. Il voulait qu'en outre ces hommes eussent chacun leur pistolet et une sorte d'armure, en forme de cotte d'armes, formée de petites lames d'acier, descendant jusqu'au jarret, qui les garantit des flèches des Iroquois. " Avec cette petite troupe guerrière, qui serait ac-

“compagnée de trois ou quatre mille sauvages alliés, disait-il, on irait au pays des Iroquois en douze journées; au moyen des pétards, des mines, des artifices à feu et de cavaliers, on leur ferait abandonner, sans résistance, leurs cinq principaux villages, et on leur donnerait la loi à tous. Alors nous serions craints des ennemis, nous serions redoutés et aimés de nos alliés, qui tous sauraient ce que valent les Français quand on les offense. Car il serait nécessaire de leur apprendre que nous savons faire autre chose que de traiter les castors; d'autant que s'ils ne nous voient faire quelque action généreuse, ils nous tiendront pour des hommes sans courage, pour des femmes, tueront des nôtres, comme ils ont fait par le passé; et il n'y aura plus de sûreté pour les colons. Cette guerre est un coup d'Etat pour ce pays.”

VII.

Champlain demande ce secours et compte le recevoir l'année suivante.

Champlain, sachant que la compagnie des Cent-Associés n'était pas en état de lui fournir ce secours, résolut de le demander, cette même année 1633, au roi et au cardinal de Richelieu; et il se tenait comme assuré de le recevoir prochainement, puisqu'il dit aux sauvages alliés qu'il allait écrire pour l'obtenir, et qu'il les priaît tous de revenir, au printemps suivant, pour connaître le succès de sa demande. Il écrivit, en effet, au cardinal, le 15 août suivant; et sa lettre, que nous avons sous les yeux, montre que cette confiance lui était inspirée par l'assurance certaine de réduire les Iroquois, avec ce faible secours, et de procurer en même temps à toutes les nations sauvages une paix générale, si nécessaire à l'accroissement et à la prospérité de la colonie. “Monseigneur, pardonnez, s'il vous plaît, à mon zèle, si je vous dis qu'après que votre renommée s'est étendue en Orient, il reste que vous la fassiez connaître en Occident, où cette Nouvelle-France vous tend les bras. Il semble que Dieu vous ait fait naître et réservé préférablement à tous ceux qui vous ont devancé, pour faire faire plus de progrès à ce pays, qu'aucun d'eux ne l'a fait, depuis trente ans que je le fréquente, en procurant une paix générale à ces peuples. Ils ont guerre avec une nation appelée les Iroquois, qui tiennent plus de quatre cents lieues de pays assujettis, en ôtant la liberté des chemins et des rivières. Si cette paix se fait, nous jouirons de tout, et facilement. Ayant le dedans des terres, nous en chasserons nos ennemis, tant les Anglais que les Flamands, et les contraindrons de se retirer sur les côtes; et en leur ôtant ainsi le commerce avec les Iroquois, nous les mettrons dans la nécessité d'abandonner le tout. Pour procurer ces avantages, il ne faut que cent vingt hommes, armés à la légère, pour éviter les flèches, avec deux à trois mille sauvages de guerre, nos alliés; et, en y apportant l'ordre requis, on se rendra, dans un an, maître absolu de tous ces peuples; ce qui augmentera le culte de la religion et procurera un

“ commerce incroyable. Le pays est riche en mines de cuivre, de fer,
 “ d’acier, de potin, d’argent et d’autres minéraux qui s’y peuvent rencon-
 “ trer. Monseigneur, le coust de six vingt hommes est peu à Sa Majesté,
 “ l’entreprise honorable, autant qu’on peut l’imaginer, et toute à la gloire
 “ de Dieu.”

VIII.

Champlain réitère sa demande ; on ne peut lui envoyer ce secours.

Malgré l’intérêt sincère qu’il portait au Canada, le cardinal ne pouvait, dans la conjoncture des guerres où il se trouvait engagé, et qui absorbaient alors toutes les ressources militaires de la France, lui envoyer ce secours. Champlain, qui montra toujours tant de constance dans ses desseins, ne laissa pas cependant de lui réitérer sa demande, l’année suivante, et lui écrivit en ces termes : “ Les Iroquois nous donnent ici bien de l’exercice :
 “ venant de très-loin pour épier nos gens, pendant qu’ils travaillent, et les
 “ tuant en trahison. Pour les vaincre et les réduire à l’obéissance de sa
 “ Majesté, six vingts hommes de France, bien équipés, avec nos alliés les
 “ sauvages, suffiraient pour les exterminer ou pour les faire venir à la rai-
 “ son. Je connais leur forces et leur manière de faire la guerre ; ce qui
 “ me donne tant d’avantage sur eux, qu’avec la grâce de Dieu je les rédui-
 “ rais aisément au devoir, si j’avais l’assistance que j’ai marquée plus
 “ haut. L’expérience que j’ai acquise, depuis tant d’années que je
 “ fréquente ce pays, fait qu’avec ce secours je me promettrais une
 “ assurée victoire. Si j’osais, je vous le demanderais, Monseigneur,
 “ comme à celui qui peut tout, et qui a le maniement des affaires les
 “ plus importantes de la France. Que si quelques considérations ne per-
 “ mettent pas que ma requête ait son effet, au moins je supplie Votre Gran-
 “ deur qu’il lui plaise me faire la grâce de me continuer son affection, qui
 “ m’obligera non-seulement de prier Dieu pour l’état de sa santé et pour
 “ sa prospérité, mais aussi de vivre et de mourir,

“ De Votre Grandeur,

“ Monseigneur,

“ Le très-humble et très-obéissant serviteur,

“ CHAMPLAIN.”

Il eût été difficile que la France pût alors le secourir. Le cardinal de Richelieu, ayant entrepris de longues et cruelles guerres, pour abaisser la maison d’Autriche, les ennemis portèrent plusieurs fois leurs armes dans l’intérieur du royaume : la Franche-Comté, la Picardie, la Bourgogne, la Provence, le Roussillon furent successivement le théâtre de la guerre, et, en 1639, le roi avait, en même temps, six armées sur pied, ce qui devait ôter tout moyen de secourir la Nouvelle-France. Champlain ne put donc recevoir la recrue qu’il sollicitait ; et M. de Montmagny, son successeur, se vit longtemps réduit au même état de détresse.

(A continuer.)

LES FRANCS-MAÇONS,

CE QU'ILS SONT, CE QU'ILS FONT, CE QU'ILS VEULENT.

PAR MGR. DE SÉGUR.

[*Suite.*]

XXIV.

De la presse maçonnique.

La Maçonnerie est d'une activité fiévreuse dans sa propagande : la paix dans le zèle est le caractère de la vérité ; l'agitation est le caractère de l'erreur. La Maçonnerie s'agite prodigieusement. Ses moyens d'action sont variés et puissants ; elle fait feu sur nous de tous côtés. Montrons-le, en nous bornant à la France.

Sa première arme, c'est la *presse*. Nous avons déjà vu qu'elle dirige indirectement la plupart des journaux. Elle a, en outre, des publications à elle, plus ou moins perverses, selon leur plus ou moins de franchise. Elle a d'abord le *Franc-Maçon*, revue mensuelle, anodine, fondée en 1847, à la veille de la révolution de février, et destinée à *éclairer* l'esprit et à réjouir le cœur de tous les Fr. Prudhommes. Elle est *respectueuse* pour la Religion, du moins dans la forme ; c'est le journal orthodoxe et mystique de la Maçonnerie. Les purs Maçons du progrès l'appellent impitoyablement " jésuite."

Elle a ensuite le *Journal des initiés*, revue mensuelle aussi, publiée en deux cahiers semblables dont le second s'appelle la *Renaissance*. Dans celui-là, on ne prononce pas le nom de Franc-Maçon ni de Franc-Maçonnerie ; c'est le " cahier de la propagande ; il *propage l'œuvre de la Maçonnerie sans la nommer, afin d'écartier les préventions.*" (1). O bonne foi ! ô candeur !

Elle a le *Monde maçonnique*, publication beaucoup plus avancée, par conséquent beaucoup plus *franche* et plus *maçonne*. Nous l'avons citée plusieurs fois déjà. Il fait la guerre aux deux autres, et les accuse d'être des arriérés, des formalistes ; pour lui, il est carrément libre-penseur, indépendant, bien au-dessus de toute idée religieuse. C'est le camp libéral, qui veut réformer la Maçonnerie extérieure et arriver à la suppression officielle du nom même " du Grand Architecte de l'Univers." Ce parti fait de grands progrès, quoiqu'il n'ait pu encore faire prédominer son sentiment. Bien que la plupart des Maçons-jésuites ne regardent cette formule traditionnelle que comme une pure formalité, qui laisse à tous les

(1) Numéro de janvier 1867.

Frères la pleine liberté de l'athéisme, néanmoins, les Maçons-libéraux tiennent à la suppression : cette vieillerie sent trop la Religion et peut avoir des dangers.

La Maçonnerie revendique encore comme siennes les feuilles tout à fait athées que nous citions tout à l'heure : *la Morale indépendante, la Libre Pensée, la Libre Conscience, La Solidarité* ; et l'on ne voit pas ce qui empêcherait de compter parmi ses productions les plus pures, ou du moins parmi ses plus dévoués auxiliaires, un bon nombre de grands et petits journaux, tel que *le Siècle, l'Opinion nationale, l'Avenir national, le Temps, la Liberté, le Journal des Débats*. Ces feuilles, cependant, ne sentent pas le besoin de dater leurs numéros de l'année 5867. Elles laissent également dans une ombre discrète le jargon des Frères et amis, ainsi que le fameux signe sacramentel (. . .).

La *Revue des Deux Mondes* est au même titre au service de la Franc-Maçonnerie et de son œuvre sacrilège. Presque tous ses rédacteurs sont des rationalistes connus, ou des hérétiques ; quelques-uns sont des athées, tels que Renan, Taine, Littré, etc.

Ainsi, en France, la *presse* est en grande partie maçonnique, c'est-à-dire anticatholique et antichrétienne. Quel danger pour la foi du peuple !

XXV.

Que la Franc-Maçonnerie commence à s'emparer de l'enfance au moyen de l'enseignement et de l'éducation.

Cette seconde arme est peut-être plus dangereuse encore que la première. La Maçonnerie semblait l'avoir un peu négligée : elle s'en aperçoit, et forme les projets que nous allons voir.

Par le Baptême, par le catéchisme et par la première Communion, l'Eglise fait les chrétiens et pose la-base de leur vie religieuse. La Franc-Maçonnerie, qui est l'*anti-Eglise*, ne veut plus de tout cela ou, pour mieux dire, elle veut substituer à cette base chrétienne une base maçonnique, absolument étrangère au christianisme. Elle tâche d'abord de mettre le seccau maçonnique sur les tout petits enfants. Elle a une cérémonie d'adoption qui s'accomplit "sous l'éclat de la Lumière maçonnique," et elle dit au pauvre enfant qu'elle adopte : "Que la Lumière maçonnique brille à tes yeux, comme plus tard nous la ferons briller à ton esprit (1)." De même que l'enfant baptisé devient chrétien et membre de l'Eglise, de même l'enfant *adopté* devient *Louveteau* ou *Louveton*, si c'est un garçon ; *Louvetonne*, si c'est une fille, et membre de la Franc-Maçonnerie. Ces Louveteaux, s'ils sont pauvres, ont droit aux secours des Frères.

Dans un hospice d'Avignon, une pauvre femme présentait naguère aux bonnes Sœurs un petit enfant de onze mois, en déclarant à la Supérieure

(1) Le Fr. Ragon, *Rituel d'adoption des jeunes Louveteaux*.

qu'elle était de passage dans la ville, et en demandant quelques remèdes pour son enfant. La Religieuse, en caressant le petit malade, aperçut une médaille singulière suspendue à son cou. "Quelle est cette médaille?" demanda-t-elle à la mère. "C'est la médaille des Francs-Maçons," lui répond la pauvre femme; et comme la sœur lui en faisait des reproches, lui représentant que les Francs-Maçons étaient excommuniés, la malheureuse répondit sans détour: "En me présentant avec cette médaille devant le chef d'une Loge, j'en obtiendrai aussitôt un secours d'argent pour m'aider à continuer mon voyage."

Il paraît que dans certains faubourgs de Paris le nombre des Louveteaux est très-considérable parmi les enfants de la classe ouvrière. Pauvres petits!

Mais c'est surtout par les écoles que la Franc-Maçonnerie veut accaparer les enfants. "Il faut préparer le monde profane à recevoir *nos principes* disait le *Monde maçonnique* (octobre 5866). Je considère l'instruction primaire comme la pierre angulaire de notre édifice... L'instruction religieuse doit-elle être retranchée du programme?... Le principe d'autorité surnaturelle (c'est-à-dire la foi), *qui enlève à l'homme sa dignité, est inutile pour discipliner les enfants* (quelle absence de sens pratique!) *et susceptible de les conduire à l'abandon de toute morale* (quelle absence de sens moral!) *donc il est urgent d'y renoncer*. Nous enseignerons les droits et les devoirs au nom de la liberté, de la conscience, de la raison, et encore au nom de la solidarité." (Que voilà bien la *bagout* révolutionnaire, creux et sonore, qui avec ses grands mots ne sait pas ce qu'il dit!) "La Maçonnerie doit être le moule de la société moderne; elle doit former des hommes *libres*. (Nous connaissons cette liberté.) Créer des écoles, surtout des écoles d'adultes, des orphelinats, *c'est le meilleur moyen de vulgariser la Franc-Maçonnerie.*"

Ces vœux adoptés par un grand nombre de Loges, ont été sanctionnés et réalisés par un décret du Grand-Orient de France (en janvier 5867, ou pour parler chrétien, 1867). Ce décret porte "qu'il a été décidé en Conseil que le Gr. . . Or. . . se mettrait à la tête d'une œuvre ayant pour objet d'encourager et de propager l'instruction primaire, en décernant chaque année des récompenses, soit aux instituteurs et institutrices, soit aux élèves, et en créant, lorsque les circonstances le permettront, des écoles primaires et des classes d'adultes." Puis la circulaire expose l'organisation de l'œuvre, que dirigeront les Loges ou des Comités nommés par elle, le mode des souscriptions et la nécessité de déployer du zèle, stipulant que les récompenses et les livrets de caisses d'épargne seront accompagnés d'une médaille avec l'inscription suivante: Grand-Orient de France. Encouragement à l'instruction primaire donné au nom des Maçons de l'Orient de . . ."

La propagande des écoles protestantes est certes bien dangereuse; mais celle-ci, si je ne me trompe, le sera bien autrement.

Pour compléter la chose, le *Monde maçonnique* (janvier 1867) nous annonce "la rédaction d'un *Catéchisme de morale* à l'usage et à la portée des enfants ; un catéchisme qui leur apprendra à écouter leur conscience plutôt que la tradition (c'est-à-dire plutôt que la Religion et l'Eglise), à être vertueux par principe !, avec conviction (comme si la foi n'était pas la plus sérieuse de toutes les convictions et même la seule sérieuse !) et avec désintéressement (comme si l'espérance du ciel et la crainte de l'enfer nous empêchaient de servir et d'aimer DIEU purement !)." Au mois de juin 1867, un prix de *cinq cent francs* a dû être décerné à cet effet.

Enfin, en novembre 1866, a été inaugurée par les Maçons d'Alsace une *ligue de l'enseignement* pour la France, à l'imitation de celle qui fonctionne en Belgique depuis 1864. Cette ligue a pour principe fondamental "de ne servir les intérêts particuliers *d'aucune opinion religieuse,*" en d'autres termes de proscrire absolument la foi dans l'enseignement et dans l'éducation. Le Fr. . . Macé, promoteur de cette ligue impie, avait recueilli au bout d'un mois des souscriptions nombreuses, et le *Monde maçonnique* déclarait (février 1867) que "*les Maçons doivent adhérer en masse à cette ligue bienfaisante* et que les Loges doivent étudier dans la paix de leurs Temples (*sic*), les meilleurs moyens de la rendre efficace."

Et il y a en France seize cent mille Maçons : qu'on juge si le péril est chimérique ! Avis, non-seulement aux pasteurs des âmes, mais encore aux pères de famille qui conservent en leur cœur la moindre étincelle de foi !

XXVI.

Comment la Franc-Maçonnerie étend son action sur les jeunes filles.

Avant de parler de la Franc-Maçonnerie féminine, signalons rapidement une nouvelle institution maçonnique, très-dangereuse : *les écoles professionnelles* pour les jeunes filles.

L'école professionnelle a pour but de développer l'instruction primaire, et de préparer les jeunes filles de la classe ouvrière aisée ou du petit commerce aux diverses professions particulières où elles pourront honorablement gagner leur vie. Rien de meilleur en soi ; rien de plus utile. Les Francs-Maçons, comprenant l'importance du rôle de la femme dans le monde, viennent de fonder à Paris des écoles professionnelles. Ils ont, dit-on, de vastes projets à cet égard. Déjà deux grandes écoles sont ouvertes et fonctionnent sous la protection des Loges. Elles sont dirigées par des dames et institutrices qui jouissent de leur confiance.

Nous n'avons rien à dire sur le côté matériel des établissements : l'intelligence et le dévouement peuvent à eux seuls, vaincre de grandes difficultés et obtenir des résultats sérieux. Mais ce que nous devons à la fois signaler et déplorer ici, c'est le principe d'athéisme pratique, le principe

fondamental de la Maçonnerie, qui inspire l'institution de ces écoles ; c'est un système positif d'indifférence religieuse ; c'est l'exclusion de toute idée de DIEU, posée comme base de l'éducation. Dans ces écoles il est expressément interdit d'émettre une idée de religion, même vague et générale, et l'on ne plaisante point sur ce point : tout dernièrement une maîtresse, à qui le nom de DIEU avait échappé par mégarde, fut immédiatement et impitoyablement éconduite. On reconnaît là la célèbre *tolérance* des libres-penseurs.

Ces écoles sont, pour les filles, avant tout une école de "morale indépendante." Elles sont une pépinière de femmes libres. *Le Monde Maçonnique* admire et exalte cette éducation. "Quant à la morale, dit-il, dans un compte rendu (septembre 1860,) elle n'est pas plus juive que protestante ; elle est la morale, cette morale universelle que toute femme et tout homme porte en ce monde ;" mais qui, obscurcie malheureusement par le péché originel, a tellement besoin de la Religion, que sans Religion, il ne peut y avoir et il n'y a pas de morale. D'ailleurs, la morale, qu'est-ce, sinon l'accomplissement du devoir ? Et l'homme n'a-t-il pas pour *premier devoir* sur la terre de connaître son DIEU, de l'aimer et de le servir ? C'est ce que réalise la Religion ; et c'est ce que rejette la Franc-Maçonnerie, dont la prétendue morale est ainsi essentiellement antimorale.

Il y a déjà plus de *trois cents* jeunes filles dans les écoles professionnelles maçonniques de Paris. Là-dessus le même journal s'écrie : "Que font donc les départements ? Comment ! après un tel exemple parti de Paris, il ne se trouvera pas dans les principales villes de France quelques femmes à l'esprit indépendant et assez libres pour imiter ce beau dévouement ?"

Ces écoles sont d'autant plus dangereuses que leur caractère antichrétien est tout à fait négatif. Quelles femmes, quelles mères de familles cela nous prépare !

XXVII.

De la Franc-Maçonnerie d'Adoption, ou Franc-Maçonnerie des Dames.

Il y a des *Franches-Maçones*, comme il y a des Francs-Maçons. Au premier abord, cela étonne ; car il s'agit avant tout de garder des secrets. Mais les Francs-Maçons, paraît-il, ont confiance dans "les femmes qu'ils estiment le plus," et auxquelles ils adjugent la paire de gants que leur donne officiellement le Vénérable.

Cette Maçonnerie féminine paraît avoir commencé vers le milieu du dernier siècle. Louis-Philippe Egalité, alors duc d'Orléans et Grand-Maître de l'Ordre, offrit sa paire de gants à madame de Genlis, et donna une impulsion extraordinaire à la Maçonnerie androgyne (androgyne veut dire homme et femme). La curiosité, l'attrait du plaisir et plus encore l'attrait de l'inconnu, l'esprit d'irréligion, et la puissance magique du fruit défendu firent affluer vers la Franc-Maçonnerie toutes les Dames qui brûlaient

d'être *libres* ; et dans leur nombre, on put compter malheureusement les noms les plus brillants. On le voit par une lettre de l'infortunée reine Marie-Antoinette à sa sœur la reine Marie-Christine, en date du 26 février 1781 : " Je crois que vous vous frappez beaucoup trop de la Franc-Maçonnerie... écrivait-elle. Ici tout le monde en est... Ces jours derniers la Princesse de Lamballe a été nommée Grande-Maîtresse dans une Loge ; elle m'a raconté toutes les jolies choses qu'on lui a dites." Hélas ! pauvres femmes ! on leur préparait dès lors le traitement destiné par la secte " aux Princes, aux bigots et à la noblesse. * "

Là, comme dans la Maçonnerie masculine, on ne laissait voir les choses qu'autant qu'on le voulait bien, et l'autorité abusée n'attachait aucune importance à une association qui passait partout pour n'être qu'une société de bienfaisance et de plaisir. Mais derrière les réunions joyeuses, il y avait d'infâmes mystères : ce n'était plus, comme dans l'autre Maçonnerie, le culte de la vengeance ; c'était le culte de la volupté, d'autant plus dangereux qu'il était voilé de rites mystérieux, assaisonné par le secret, et favorisé par l'esprit d'irréligion si fort à la mode dans le siècle de Voltaire.

La Loge de ces Maçonnes ne s'appelait plus Loge, mais bien *Temple de l'Amour*. C'était d'un pastoral tout à fait touchant. La porte du *Temple de l'Amour* s'appelait (sans doute par antiphrase) la porte de la *Vertu* (c'est par là qu'elle s'en allait, si elle n'était partie déjà). Le Fr. : Maçon qui introduisait les postulants s'appelait Fr. : *Sentiment* (c'est en toutes lettres dans le Rituel), et la Sœur-Maçonnes qui introduisait les aspirantes et les soupirantes s'appelait Sœur *Discretion*. Le Grand-Maître demandait à la récipiendaire ; " Quel âge avez-vous ? " La réponse était aussi naïve mais plus tendre que celle du Maçon ; " J'ai sept ans. " Ici la colombe aspirante roucoulait précieusement : " J'ai l'âge de plaire et d'aimer. " C'était du dernier tendre.

Les Maçons de ce rite étaient les *Chevaliers de la Rose*, et les Maçonnes étaient les *Nymphes de la Rose*. Ces *Chevaliers* et ces *Nymphes* allaient toujours deux à deux dans tous leurs *travaux* maçonniques. Le Temple était tout fleuri et tout charmant ; les *tenués* étaient présidées par un Grand-Maître et une Grande-Maîtresse. Il n'y avait plus là d'épées nues, ni de cadres de papier, ni de caverne, ni de sombres mascarades. C'étaient des voyages sentimentaux, des serments prêtés par l'aspirante de la manière la plus galante du monde ; elle s'asseyait à la place du Grand-Maître, et celui-ci, comme un grand nigaud, était agenouillé à ses pieds. Mais ce qu'il y avait de plus touchant, c'était un certain voyage à l'*Ile de la félicité*, où se terminait l'initiation ; là, on enlevait le bandeau qui couvrait les beaux yeux de la *Nymphe* ; elle se trouvait devant un autel (ô piété !), devant l'autel et les statues, ou plutôt les

* Voir au Chapitre xviii.

idoles de Vénus et de Cupidon, et elle offrait un *pur* encens au patron et à la patronne du Temple.

Assurément madame de Lamballe et les Dames bien élevées ne voyaient dans ces fadaïses que des amusements et des galanteries sans conséquence; mais pour le grand nombre, ces réunions étaient loin d'être innocentes; et les hommes pervers qui dirigeaient secrètement cette branche de l'Ordre maçonnique, s'en servaient pour corrompre à la fois et les esprits et les cœurs, pour détacher de plus en plus les femmes de la Religion, de la famille, du respect de l'autorité et du respect des traditions.

La révolution française noya dans le sang et les *Chevaliers* et les *Nymphes de la Rose*.

Sous l'empire, la Franc-Maçonnerie féminine reprit un nouvel essor: presque tous les officiers étaient Maçons, et ils contribuèrent beaucoup à relever et à répandre dans toute l'Europe une institution qui favorisait si merveilleusement leurs penchants irréguliers et libertins. En 1830, nouvelle floraison de Franches-Maçonnnes. La Franc-Maçonnerie fonde de grandes espérances sur le concours des femmes. "Quand voudra-t-on comprendre, s'écrie sentimentalement le Fr.: Ragon, que pour rendre à l'Ordre son attrait irrésistible et son antique splendeur; *aux mœurs publiques, leur pureté (!!!), leur vérité purgée d'hypocrisie (!)*; à l'éducation domestique, pleine encore de préjugés, son rayonnement humanitaire, il s'agira d'admettre aux travaux maçonniques les femmes qui, par leurs vertus (*vertus* de la femme libre!) honorent leur sexe et leur patrie? leur présence rendra les séances *plus intéressantes*; leurs discours (les *discours* de la femme libre) exciteront l'émulation; les Ateliers *s'épuront*, comme la nature printanière s'épure aux rayons vivifiants d'un soleil nouveau.* Pour le coup, ce sera tout de bon le culte du Soleil.

Dans la Maçonnerie des femmes, il y a comme du côté des hommes, des Apprenties, des Compagnonnes et des Maîtresses-Maçonnnes. Il y a aussi des haut grades, des *Maîtresses Parfaites*, des *Sublimes-Ecossaises*, des *Elues*, des *Chevalières de la Colombe*, des *Chevalières de la Joie*, des *Princesses de la Couronne* ou *Souveraines-Maçonnnes*. Malheureusement l'*Annuaire* du Fr.: Pinon garde discrètement le silence sur cette branche colombine de la Maçonnerie.

Il y a des rites et tout un cérémonial, comme dans la Maçonnerie masculine. Sur le seuil de la "Porte de la Vertu," est placée l'image de madame de Genlis, que la Maçonnerie a surnommée, "la *Mère de l'Eglise!*" Cette chaste Mère a été canonisée, dit-on, par Philippe-Egalité.

Ce qu'il y a de curieux, c'est l'apostrophe, dure, mais très-sensée, que le Grand-Maître, majestueusement assis aux côtés de la Grande-Maîtresse adresse à l'aspirante Apprentie, dès le début des épreuves. "Il lui fait observer *la haute imprudence* qu'elle a commise en s'exposant ainsi, seule

* *Manuel complet de la Maçonnerie d'adoption*, p. 140 et 141.

et sans appui, dans une société dont elle ignore la composition et les mœurs, et où sa pudeur pouvait être en danger.*”

Les Maçonnes sont affublées comme les Maçons, du fameux tablier. Le signe général auquel elles se reconnaissent, est très-simple : “ Les deux mains l’une sur l’autre, la droite couvrant la gauche et tombant sur le tablier.” Elles se reconnaissent pour Apprenties “ en avançant réciproquement la main droite ouverte, les doigts rapprochés, et en plaçant les mains l’une sur l’autre par l’intérieur ; pour compagnonnes “ en se prenant mutuellement la main droite, de sorte que les deux pouces soient croisés, et le doigt du milieu étendu sur le poignet ;” pour Maîtresses, “ en se présentant mutuellement l’index et le doigt du milieu de la main droite, en les portant les uns sur les autres en longueur, de manière à se toucher par l’intérieur ; ensuite, en appuyant tour à tour le pouce droit sur les jointures des deux doigts, près de l’ongle.” Elles ont encore d’autres signes qui exigent des doigts de sorcières ; par exemple ; “ Se prendre (mutuellement ?) l’oreille gauche avec le pouce et le petit doigt de la main droite, le reste de la main allongé sur la joue” (jusqu’à l’autre oreille) ; “ se prendre (toujours mutuellement ?) le bout du nez avec le pouce et l’index de la main droite, le reste de la main couvrant les deux yeux” (un vrai tour de force) ; “ placer la main gauche sur le visage, le petit doigt sur la bouche, l’annulaire sous le nez, le doigt du milieu et l’index sur l’œil, et le pouce sur l’oreille gauche.” Les deux mots de passe que les Maçonnes paraissent affectionner le plus sont *Eva* et *Babel* : sans doute, par dévotion au fruit défendu et par une horreur bien légitime pour la confusion des langues. C’est le grave Fr. : Ragon, l’auteur sacré et officiel, qui nous donne ces précieux détails.

Cette Maçonnerie est plus répandue qu’on ne le pense, car elle compte beaucoup de rites ou obédiences : le rite de *Cagliostro*, le rite des *Dames écossaises de la colline de Mont-Thabor*, l’*Ordre du Palladium* ou *Souverain Conseil de la Sagesse*, l’*Ordre de la Félicité*, l’*Ordre des Chevaliers et Chevalières de l’Ancre*, l’*Ordre de la Persévérance*, et d’autres encore.

Il y aurait mille choses à dire et des choses fort curieuses sur la Franc-Maçonnerie des Dames. Nous en citerons un seul exemple, toujours puisé à la même source officielle. C’est le récit du cérémonial d’un banquet de Sœurs-Maçonnes.

XXVII.

Un banquet de Sœurs-Maçonnes.

Nous avons déjà vu que dans cet Ordre-là on mange et on boit beaucoup. Du côté des Dames, c’est comme du côté des hommes : le banquet sacré, le banquet fraternel, le libre banquet est un des *travaux* les plus sérieux de la Maçonnerie du dehors. D’après les statuts que ces femmes fortes observent

* Le Fr. : Ragon ; *Manuel de la Maçonnerie d’adoption*, p. 25 et 26.

religieusement, “les Dames ne s’assemblent jamais seules ; elles sont toujours aidées dans leurs *travaux* par des Maçons.” Dans le *travail* de la table, les Maçons et les Maçonnes sont donc côte à côte. La séance est bien plus intéressante.” Voici ce qu’en dit le Rituel de l’Éternel Fr.·.

Ragon :

D’abord le banquet s’appelle *Loge de table*. “Il y a cinq santés d’obligations (En sortant de là, la Sœur-Maçonne doit souvent tourner à la Sœur grise, et la femme libre à la femme ivre). Première santé. La Grande-Maîtresse frappe un coup : toute mastication cesse (*sic*) ; chacun se met à l’*ordre de table*, c’est-à-dire qu’il pose les quatre doigts unis de la main droite sur la table, le pouce écarté le long du bord et formant l’équerre. Elle dit : “Chères SS.·. *Inspectrice et Dépositaire*, faites aligner et garnir les *lampes* pour une santé que le Gr.·. M.·. et moi avons à vous proposer !” Les lampes de ces femmes libres, ce sont les verres, les verres à boire : c’est là qu’elles puisent la lumière, la force et la liberté. *Garnir la lampe* veut dire remplir le verre.

“L’annonce étant portée et exécutée, la S.·. *Inspectrice* dit après avoir frappé (et bu ?) un coup : Grande-Maîtresse, les lampes sont alignées et garnies.”

“La Gr.·. M.·. frappe un coup et dit : “Debout et à l’ordre ! glaive en main !” et elles prennent toutes le couteau de la main gauche. Ch.·. FFr.·. et Tl.·. Ch.·. SS.·., la santé que nous avons la faveur et l’honneur de porter est celle des Rois-Maçons ; c’est pour des santés si chères à nos cœurs que nous devons nous joindre pour *souffler nos lampes* à leur gloire !”

“Les annonces faites, la Gr.·. M.·. *commande l’exercice* : “Main droite aux lampes !—Haut les lampes !—Soufflez les lampes d’un seul trait !” (La Maçonne se montre ici femme de plus en plus forte : elle souffle sa lampe comme une allumette et boit comme un tron. Quels dragons ! S’il y a *Nymphes de la Rose*, il y a aussi *Nymphes de la Lampe* !)

Mais l’exercice n’est pas fini, et la Gr.·. M.·. reprend : “Lampe en avant ! (c’est-à-dire, comme l’explique le fidèle Fr.·. Ragon : cinq fois sur le cœur et revenir en avant).—Posez les lampes ! (ce qui doit se faire en cinq temps, ajoute le Rituel). Enfin, on dit cinq fois *Eva**.

Telle est la première santé, le premier exercice de ce belliqueux banquet. Au cinquième exercice, à force de souffler les lampes, la pauvre Sœur doit branler au manche et décrire des courbes en allant la vingt-quatrième et la vingt-cinquième fois “du cœur en avant.” Pour retourner au logis, elle doit avoir besoin du bras fraternel de son maçonique compère.

* *Manuel complet de la Maçonnerie d’adoption*, p. 35.

XXIX.

Si la Maçonnerie féminine se borne aux banquets et aux amusements.

Le poignard maçonnique, sacrilège et impie, est caché sous les amusements plus ou moins inconvenants de cette Maçonnerie androgyne : et les sociétés secrètes entendent tirer un parti très-sérieux de ces sottes créatures que l'incrédulité, l'orgueil, la vanité, l'amour du plaisir et surtout la curiosité poussent dans les grades extérieurs. Comme celle des hommes, la Maçonnerie publique des femmes n'est qu'un vivier où la Maçonnerie occulte engraisse ses carpes pour les pêcher quand le moment semble venu. Me moment, c'est l'initiation de la Maîtresse-Maçonne au grade secret de *Parfaite-Maîtresse*.

Avant tout, on exige d'elle le serment terrible qui l'enchaîne à la secte pour toute sa vie. " Je jure, dit-elle, je promets de tenir fidèlement dans mon cœur *les secrets des Francs-Maçons et de la Franc-Maçonnerie. Je m'y oblige sous peine d'être coupée en pièces par le glaive de l'Ange exterminateur.*"

Le Gr. M. : la proclame aussitôt *Parfaite-Maîtresse* et lui adresse ces paroles : " Ma chère, maintenant que nous vous avons initiée aux arcanes symboliques de la Maçonnerie, maintenant que la lumière de la vérité a rayonné sur vos pupilles, les erreurs, les superstitions et les préjugés c'est-à-dire la foi et la crainte de DIEU que vous conserviez peut-être encore dans quelque recoin de votre cerveau sont dissipés. Une tâche ardue, mais sublime, *vous est dorénavant imposée* (nous y voilà, écoutons). *La première de vos obligations sera d'aigrir le peuple contre les prêtres et contre les rois. Au café, au théâtre, dans les soirées, partout, travaillez dans cette intention SACRO-SAINTE.*

" Il ne me reste plus qu'un secret à vous révéler, et nous en parlerons à voix basse." Et il lui déclare que le complément final de la mission sacrée de la Maçonnerie " est l'anéantissement de toute autorité religieuse et monarchique."

Il y a donc quelque chose de fort sérieux, non-seulement au point de vue de la foi et de l'avenir de l'Eglise, dans cette ridicule initiation des femmes à la Franc-Maçonnerie. Les sectaires savent tout le profit qu'on peut tirer des femmes ; ils savent que la femme, une fois lancée dans les voies de l'impiété et de la vengeance, est plus féroce, plus tenace que l'homme, et va plus loin que lui. Faut-il s'étonner s'ils voient avec bonheur les femmes s'affilier à leur Ordre, et s'ils déclarent hautement que " fonder des Loges de Dames, ce serait faire un pas de géant dans la voie du progrès humanitaire ?" Ces paroles sont du *Monde maçonnique* (octobre 1866). On sait que leur " progrès humanitaire " est tout simplement l'antichristianisme.

XXX.

Que l'Église a très-justement frappé d'anathème la Franc-Maçonnerie tout entière, sans aucune restriction.

La Franc-Maçonnerie se dit innocente, calomniée, injustement condamnée par l'Église.

Nous en savons assez pour apprécier et cette prétendue innocence et cette prétendue injustice.

La Maçonnerie croit-elle à l'autorité divine du Souverain-Pontife de l'Église catholique ? Non. Se soumet-elle au Pape en toutes choses, comme DIEU l'ordonne ? Non, mille fois non. Croit-elle en la divinité de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST ? Non. Croit-elle en DIEU, Père, Fils et Saint-Esprit, tel qu'il est, tel qu'il s'est révélé au monde, tel qu'il veut être adoré ? Non. Donc elle est, au premier chef, coupable de révolte, d'impiété, d'hérésie, de blasphème ; donc elle est anticatholique, antichrétienne, athée. Donc elle est condamnable, et lorsqu'elle a été condamnée par le Saint-Siège, elle a été justement et très-justement condamnée.

A un autre point de vue, moins exclusivement chrétien, la Franc-Maçonnerie, non-seulement celle qui est occulte et que tous les honnêtes gens réprouvent, mais encore celle qui est publique et extérieure, celle dont les réglemens sont connus et presque livrés au public, est une institution dangereuse, perverse, immorale, contraire aux lois les plus élémentaires de la justice humaine et du bon ordre des sociétés. Je n'en veux qu'une seule preuve : c'est le serment maçonnique et la peine de mort qui en punit la violation.

La Franc-Maçonnerie ne peut le nier ; au premier pas de l'initiation, à l'entrée même des Loges par le grade d'Apprenti, au moment où tombe le bandeau qui a ouvert jusque-là les yeux du postulant, celui-ci voit toutes les épées nues des assistants dirigées contre sa poitrine, et il entend tous les Frères s'écrier : Que DIEU punisse le traître ! Et le Vénérable ajoute, après l'avoir rassuré : *Si vous veniez à trahir la Franc-Maçonnerie, aucun lieu de la terre ne vous offrirait un abri contre ses armes vengeresses.* Ceci est-il vrai, oui ou non ?—Est-il vrai, oui ou non, que pour être Franc-Maçon, pour être reçu à ce premier grade d'Apprenti, il faut prêter le serment exécrable que nous avons rapporté tout au long, et qui est textuellement tiré du Rituel de l'ordre maçonnique* ?

Il est impossible de nier ces deux faits. Or, je le demande à tout honnête homme, à tout magistrat, qu'est-ce qu'une société particulière, qui, en dehors de la société civile, menace de mort, froidement et officiellement, tous ceux de ses membres qui ne seraient pas fidèles à ses lois ? Qu'est-ce qu'une société particulière qui ose dire : “ Si vous m'êtes infidèle, *aucun*

* Voir au chap. VIII.

lieu de la terre ne vous offrira un abri contre mes armes vengeresses. Qu'est-ce que cette menace, sinon la menace du meurtre et de l'assassinat ? Or, c'est là un crime qui tombe sous le coup de la loi dans tous les pays civilisés.

Qu'est-ce, je le demande encore, que cet ignoble amas d'imprécations qui accompagnent, ou plutôt qui constituent le serment maçonnique ? Un chrétien, un homme de bien, un honnête homme peut-il, en conscience, se donner ainsi, corps et âme, sous peine de mort, à une société quelconque, en dehors de la sainte Eglise ? La société qui impose à tous ses membres sans exception, et qui reçoit un pareil serment, une société particulière qui, au mépris de toutes les lois divines et humaines, s'arroge des droits aussi exorbitants, et en particulier le droit de vie et de mort sur les millions d'hommes qui la composent, est une société profondément, essentiellement immorale, et le glaive de l'Eglise la frappe justement toutes les fois qu'il la frappe.

Ainsi, condamnable au double point de vue de la raison et de la foi, la Franc-Maçonnerie a été justement condamnée par le Saint-Siège, qui, en cette circonstance comme en tant d'autres, a rempli courageusement la mission salutaire que DIEU lui a confiée. Chargée d'enseigner tous les peuples, de proclamer et de défendre la vérité, de juger, de démasquer, de condamner et de poursuivre l'erreur et le mal, la sainte Eglise a solennellement frappé de ses anathèmes la Franc-Maçonnerie, à tous ses degrés et sous toutes ses formes. Elle a *excommunié*, c'est-à-dire retranché de son sein, tous les chrétiens, *quels qu'ils soient*, qui oseraient s'y affilier, malgré sa défense formelle.

Tout Franc-Maçon est donc excommunié, et justement excommunié ; les simples Apprentis comme les Grands-Orient et les Grands-Maîtres, les grands personnages comme les petits, les Maçonnes comme les Maçons, les affiliés des Loges comme les adeptes des arrière-Loges.

XXXI.

Des condamnations formelles portées par les Souverains-Pontifes contre la Franc-Maçonnerie.

Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST a dit dans l'Evangile : “ *Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit pour vous comme un païen.* ” Or l'Eglise, par la grande voix des Papes, a solennellement et formellement condamné la Franc-Maçonnerie.

Dès la première moitié du dernier siècle, lorsque la Maçonnerie s'organisa plus ouvertement en Europe, le Pape Clément XII la condamna par une Bulle datée du 27 avril 1738. “ Réfléchissant, dit le Pape, sur les “ grands maux que ces sociétés clandestines nous donnent lieu de craindre, soit pour la tranquillité des Etats, soit pour le salut des âmes, après avoir

“ pris conseil de nos vénérables Frères les Cardinaux, de notre propre
 “ mouvement et de la plénitude de la puissance Apostolique, nous avons
 “ statué et décrété que les dites sociétés, assemblées ou réunions de
 “ Francs-Maçons, quelque nom qu'ils prennent, doivent être condamnées et
 “ proscrites, ainsi que nous les condamnons et proscrivons par la présente
 “ Constitution dont l'effet doit durer à perpétuité.”

“ A ces fins, ajoute-t-il, en vertu de la sainte obéissance, nous défendons
 “ à tous les fidèles chrétiens et à chacun d'eux en particulier, de quelque
 “ état, dignité ou condition qu'ils soient, clercs ou laïques, séculiers ou
 “ réguliers, d'établir, de propager, de favoriser la société dite des
 “ Francs-Maçons, de la recevoir dans leurs maisons, de s'y agréger et
 “ d'assister à ces réunions, *sous peine d'excommunication à encourir par*
 “ *le seul fait sans nouvelle déclaration*, et spécialement réservée à nous
 “ et à nos successeurs, en sorte que personne ne puisse en absoudre sans
 “ notre autorisation, excepté à l'article de la mort.”

Du temps du Pape Benoît XIV, quelques personnes cherchaient à faire croire que la Constitution de Clément XII n'était plus en vigueur, et que ceux qui alors s'aggréaient à la société des Francs-Maçons n'encouraient pas la peine d'excommunication. Après avoir sérieusement examiné la question, cet illustre Pontife s'empessa de les détromper, et par sa Bulle du 18 mai 1751, il confirma la Constitution de son prédécesseur dans toutes ses dispositions. “ Afin que personne ne puisse nous accuser, dit-il, d'avoir manqué à ce que la prudence exige de nous, nous avons résolu de renouveler la Constitution de notre prédécesseur, en l'insérant mot à mot dans les présentes Lettres ; ainsi, agissant de science certaine et en vertu de la plénitude de la puissance Apostolique, nous la confirmons, nous la renouvelons, et nous voulons et décrétons qu'elle soit dès aujourd'hui mise en vigueur comme si elle était publiée pour la première fois.”

La société dite des Carbonari, qui, au commencement de ce siècle, envahit toute l'Europe et surtout l'Italie, n'était, comme nous l'avons vu, qu'une ramification de la Franc-Maçonnerie. Dans sa bulle du 13 Septembre 1821, le Pape Pie VII en expose les principaux caractères : il montre sa connexion intime avec l'Ordre maçonnique ; il indique tous les maux qu'elle donne lieu de craindre à la religion et à la société chrétienne ; et ces maux ne se sont que trop réalisés depuis lors jusqu'à nos jours. Par cette Constitution, le vénérable Pie VII porte la même peine d'excommunication, spécialement réservée au Siège apostolique, contre tous ceux qui s'y agrégeraient ou qui la favoriseraient d'une manière quelconque.

En 1825, le Pape Léon XII, considérant toutes les sociétés secrètes dans leur ensemble, envisageait avec frayeur tous les maux que la Religion et l'Etat avaient à en redouter ; il voyait avec une profonde douleur qu'on y prêchait l'indifférence religieuse, qu'on y affiliait des hommes de toute religion et de toute croyance, qu'on s'attribuait le droit de vie et de mort

sur ceux qui violaient les secrets des Loges et sur ceux qui refusaient d'exécuter les ordres criminels qui leur étaient intimés ; il était effrayé du profond mépris qu'on y professait pour toute autorité. En conséquence, par sa Bulle du 13 mars 1825, il renouvela d'une manière très-expresse les Constitutions publiées contre les sociétés secrètes et en particulier contre les Francs-Maçons par ses prédécesseurs Clément XII, Benoît XIV et Pie VII, et défendit, comme eux, à tous les fidèles de s'y associer et d'en faire partie à un titre quelconque, sous peine d'excommunication à encourir de fait et spécialement réservée au Saint-Siège, en sorte que le Pape seul peut en absoudre, excepté en cas de mort.

Enfin, dans son Allocution du 25 septembre 1865, N. S. le Pape Pie IX déplore, comme ses prédécesseurs, tous les maux causés à la religion catholique et à la civilisation chrétienne par les sociétés secrètes en général et par celle des Francs-Maçons en particulier. Il renouvelle toutes les dispositions contenues dans les Constitutions Apostoliques des Papes Clément XII, Benoît XIV, Pie VII et Léon XII, et spécialement la peine d'excommunication qui s'y trouve portée contre tous ceux qui y sont affiliés ou qui les favorisent d'une manière quelconque. Il exhorte les fidèles qui auraient eu le malheur de s'y agréger à les abandonner sans délai pour mettre leur salut en sûreté, et en même temps il exhorte vivement ceux qui ont eu le bonheur de s'en tenir éloignés jusqu'ici de ne jamais se laisser entraîner dans ce dangereux abîme.

Donc plus de doute possible : tous ceux qui s'affilient à la société des Francs-Maçons encourent par le fait même de cette affiliation, les peines portées contre eux par Clément XII en 1738, par Benoît XIV en 1751, par Pie VII en 1821, par Léon XII en 1825 et par le Pape Pie IX le 25 septembre 1865. Ils sont formellement excommuniés ; ils n'ont plus part aux prières de l'Eglise ; ils ne doivent plus assister au saint sacrifice de la messe, ni aux autres offices publics, ni recevoir les sacrements. S'ils meurent en cet état, ils n'ont plus droit à la sépulture ecclésiastique, parce que l'Eglise ne les compte plus au nombre de ses enfants.

Ou catholique, ou Franc-Maçon ; il n'y a pas de milieu. " On ne peut être en même temps Franc-Maçon et catholique." (1)

XXXII.

Ce que nous devons faire en face de la grande conspiration antichrétienne.

L'Eglise est si puissamment constituée, qu'elle n'a qu'à être elle-même pour déjouer tous les complots de tous ses ennemis. Tous tant que nous sommes, soyons de vrais chrétiens, de sérieux catholiques, et cela suffira.

L'Union fait la force. Nos ennemis le comprennent : leur force est dans leur union, et leur union est dans leur obéissance. Soyons unis plus qu'eux,

(1) *Le Monde maçonnique*, mai 1866, p. 6.

et pour cela obéissons mieux qu'eux. Toute l'Eglise catholique se résume en deux paroles ; OBÉISSANCE et AMOUR. Obéissons en aimant ; aimons en obéissant.

D'abord et par-dessus tout, obéissons *en toutes choses* au Chef de la sainte Eglise, à N. S. P. le Pape, Vicaire de JÉSUS-CHRIST, Pasteur et Docteur infallible de tous les chrétiens.

Pour être sûr d'obéir au Pape, obéissons à notre Evêque, à notre curé, à notre confesseur. En leur obéissant, nous n'obéissons pas à des hommes, mais à DIEU même, qui, par eux, nous enseigne, nous conduit, nous pardonne et nous fait marcher dans la droite voie. Autant l'obéissance maçonnique est aveugle, folle, absurde, coupable, sacrilège ; autant l'obéissance catholique est raisonnée, raisonnable, légitime, noble, sainte et méritoire. Quoi de plus beau que d'obéir à DIEU ?

A l'obéissance joignons l'amour. L'âme de l'union, c'est l'amour. Aimons-nous les uns les autres, chrétiennement, efficacement ; si nous sommes riches, aimons les pauvres : ce sont nos frères, et c'est JÉSUS-CHRIST que nous aimons, que nous assistons en personne. Aimons nos prêtres, et entourons-les de toutes sortes de respects ; aimons notre Evêque, qui est le père et le pasteur de nos âmes ; et plus encore, aimons le Pape. Voilà *la vraie fraternité*, dont la fraternité des Maçons est le travestissement de la vraie liberté chrétienne et de la vraie égalité. Les hommes ne sont réellement égaux que devant DIEU ; ils ne sont réellement libres qu'en devenant les enfants de DIEU.

La Franc-Maçonnerie nous attaque par la *presse* ; tenons-nous sur nos gardes ; ne lisons jamais les mauvais journaux ; instruisons-nous à fond des vérités de la foi ; si nous le pouvons, répandons autour de nous les bons livres catholiques. Un bon livre est un petit missionnaire qui, bien souvent, convertit celui qui le porte.

La Franc-Maçonnerie veut nous ravir les âmes de nos enfants ; réagissons énergiquement, et du mal faisons sortir le bien. Redoublons de zèle pour sauver et sanctifier les enfants, pour les instruire, pour préparer à l'Eglise de vaillants soldats. Pères et mères, n'oubliez pas que vous avez charge d'âmes, et qu'une éducation qui n'est pas foncièrement chrétienne, serait aujourd'hui plus que jamais, un immense danger pour vos enfants.

Enfin, ranimons autour de nous l'esprit de famille, auquel les sectes maçonniques veulent substituer je ne sais quelle chimère soi-disant patriotique, qui n'est bonne qu'à exalter l'imagination et à faire perdre la tête. Soyons-en bien convaincus : le remède de tout le venin maçonnique consiste uniquement à être des chrétiens véritables, à substituer à l'orgueil l'humilité, l'obéissance et la foi, à aimer véritablement Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST de tout notre cœur, de toute notre âme et de toutes nos forces.

Si nous ne faisons point cela, nous avons tout à craindre ; oui, tout à craindre, et dans ce monde, et dans l'autre. Si, au contraire, nous demeurons fidèles à DIEU et à son Église, nous n'avons rien à redouter : l'avenir est à nous.

De deux choses l'une : ou, la lutte qui se prépare est la lutte suprême de l'Église, ou bien elle ne l'est pas. Dans le premier cas, l'Église, ainsi qu'il est prédit, succombera momentanément, comme le Christ au Calvaire ; et nous succomberons avec elle ; mais, comme au Calvaire, Satan sera vaincu, et toute sa troupe ira brûler avec lui en enfer, les Franc-Maçons tout comme les autres ; nous au contraire, ressuscitant pour toujours dans la gloire, nous irons au ciel pour y régner éternellement avec Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Dans le second cas, nous devons envisager la lutte avec une confiance plus joyeuse encore ; car l'ennemi qui nous barre le chemin, peut bien avoir quelques triomphes partiels, mais bientôt la tempête passera comme ont passé tant d'autres, et dès ce monde, nous jouirons nous-mêmes, avec la sainte Église, de la victoire et de la paix.

Dans l'un et l'autre cas, nos devoirs sont les mêmes : union, obéissance, foi vive, charité fraternelle, zèle pour le salut des âmes et pour la sainte cause de l'Église.

Tous, combattons le bon combat, sous la glorieuse bannière de la Vierge Immaculée et de saint Pierre !

Fin.

RIQUET-AU-DIABLE.

SOMMAIRE :—Le Puits Sans-Fond.—De trois personnages dont il est besoin de parler, et d'un quatrième qu'il ne faut pas oublier.—Education de Henri Windmør.—Mauvaises dispositions de l'enfant.—Faiblesse de ses parents.—Châtiment qu'il reçoit.—Comment Henri Windmør reçut son premier sobriquet.—Des trois premiers précepteurs qu'on lui donna et du quatrième, qui fut aussi le dernier.

(Suite.)

III.

Malgré les étranges circonstances dans lesquelles s'était accomplie la venue au monde de Henri Windmør, quiconque voyait l'enfant dans ses premières années ne pouvait que lui présager le plus heureux sort.

Le jeune Henri avait des membres forts et potelés, des joues grasses et roses, des yeux brillants, et une petite bouche lutine qui souriait toujours.

Tel il fut au moins pendant deux ans ; et chaque fois que, durant cet espace de temps, le vieux capitaine Magnar, un familier de la maison, venait chez le bourgmestre, il commençait par s'approcher du berceau, contemplait l'enfant avec une visible émotion, et répétait toujours à la mère, en caressant sa grosse moustache grise :

—Madame, ce poupon deviendra le plus beau grenadier d'Allemagne, soignez-le-moi.

Presque tous les jours aussi mons Hildebertus, le vieux maître de pension du bourg, s'égarait chez Jean Windmœr ; il s'arrêtait devant le berceau, prenait son menton dans sa main, et considérant l'enfant de son petit œil mobile qu'il croyait rendre profond :

—Madame, disait-il à la mère de sa voix grêle et flûtée, madame, votre fils deviendra un savant illustre, car j'ai l'expérience, et je sais tirer les horoscopes. Appliquez-le donc de bonne heure à l'étude, élevez son enfance selon les préceptes d'Aristote et de Quintillien ; donnez-lui, par exemple, une nourrice qui parle latin ou grec, afin qu'il se forme mieux aux sons de ces langues. Ne négligez rien, madame, car je devine en lui la gloire de notre docte Allemande.

Le curé de Ker-Trall, le digne herr Marc Werlobein, venait aussi quelquefois à la maison du bourgmestre, et apportait son tribut d'éloges à l'heureuse mère. Avec quel amour il regardait l'enfant ! avec quelle bonté il passait sa main sur ses cheveux bouclés et disait :

—Voilà un enfant qui sera un des miens, s'il est bien guidé ; qui sait même si nous n'aurons pas en lui une colonne, une lumière de l'Église ?

Nous passons toutes les félicitations que madame Windmœr recevait de dix lieues à la ronde ; c'était à faire mourir de jalousie toutes les mères de Ker-Trall.

Deux ans s'écoulèrent. L'enfant continuait de croître et de se fortifier : à quatre ans, il était aussi fort que beaucoup d'autres le sont à cinq. Mais apparemment que le caractère du jeune garçon ne prenait pas d'aussi heureux développements, car le capitaine ne passait plus devant la demeure de son ami sans secouer la tête et grogmeler tout haut :

Sangbleu ! il y a là un petit bonhomme qui aurait besoin de passer deux semaines par mes mains ; sangbleu ! je le disciplinerais, j'en ferais le plus beau grenadier de l'Empire, sangbleu !

Lorsque c'était maître Hildebertus qui passait, on l'entendait soupirer profondément et murmurer :

—Il y a grandement à craindre pour ce garçon : il n'aime point le lait des Muses, et la science n'accueille que les esprits studieux. Mais attendons, espérons encore...

Le curé, lui, entraînait et disait résolûment aux parents de l'enfant :

—Prenez garde ; rien ne croît aussi vite que la mauvaise herbe ; il faut l'arracher quand elle pousse, il faut redresser l'arbre quand il est jeune.

Deux ans plus tard, le capitaine, en rencontrant le jeune Windmœr, ne prononçait plus que ces mots :

—Mauvais petit sujet. Sangbleu ! à présent on n'en ferait pas seulement un tapin passable. Ah ! s'il eut été mon fils, sangbleu !...

Le maître de pension se frappait le front avec désespoir et s'écriait :
 Tant et de si belles espérances envolées ?

Là-dessus, il récitait, en marquant la mesure sur ses doigts, nous ne savons plus quels vers latins ou grecs.

M. le curé, lui, soupirait et continuait son chemin en silence. Quant aux mères de Ker-Trall, pas une n'enviait plus le bonheur de madame Windmœr.

Il était pourtant quelqu'un dans le bourg qui paraissait prendre à l'enfant du bourgmestre autant d'intérêt que le capitaine, le maître de pension ou le curé, mais il manifestait ses sentiments d'une tout autre façon. Ce personnage était petit, laid et mal famé ; étrange était sa petitesse, étrange sa laideur, étrange sa conduite : elles sortaient des règles ordinaires. On accordait à cet être le titre d'homme, mais on rapportait de lui des choses étonnantes. Connu vulgairement sous le nom de maître Snip, on le désignait encore par une foule d'autres appellations.

Or maître Snip passait devant la maison du bourgmestre presque aussi souvent que le capitaine, le maître de pension ou le curé ; mais lorsque ceux-ci se réjouissaient en songeant aux promesses que donnait l'enfant, le petit homme paraissait, au contraire, affligé, irrité ; il le témoignait par ses gestes et ses paroles.

—Mal, disait-il, cela va mal !

Lorsque les trois premiers personnages commençaient à s'attrister sur la mauvaise tournure que prenait le caractère de l'enfant, maître Snip semblait, à son tour, tout joyeux.

—Bon ! murmurait-il en pressant le pas, bon ! cela va bien.

Quand Magnar et les autres connaissances du bourgmestre désespéraient définitivement de Henri, maître Snip parut transporté de la plus vive allégresse ; on le remarquait parfaitement, car, dès qu'il approchait de la maison de Jean Windmœr, son pas devenait plus vif, il se frottait les mains avec frénésie, un rire singulier s'épanouissait sur ses lèvres, ses petits yeux scintillaient, et il répétait tout bas :

A merveille ! cela va très-bien !

Madame Windmœr n'aimait pas à voir passer cet homme devant sa maison : il lui faisait peur ; la manière dont il riait, l'air dont il regardait vers la chambre où était le berceau de son fils, la remplissaient pour l'avenir de vagues et sinistres pressentiments. Trois faits qui avaient marqué la naissance de son Henri contribuaient à fortifier ses appréhensions.

La nuit où l'enfant était venu au monde, et où le clocher de Ker Trall avait été le théâtre de l'événement raconté précédemment, on avait vu rôder à l'entour de l'église maître Snip ; et lorsque les habitants étaient accourus pour connaître la cause du carillon désordonné, il avait disparu comme une ombre.

Quand, le lendemain matin, les parents et amis du bourgmestre s'étaient

présentés à sa maison pour contempler le nouveau-né et offrir leurs félicitations à ses parents, derrière eux on avait aperçu un petit homme enveloppé dans un grand manteau et riant étrangement pendant que ses yeux, brillants comme des charbons ardents, se fixaient sur l'enfant.

On avait reconnu maître Snip ; on se préparait à le faire sortir, mais il prévint l'affront et s'évanouit avec la rapidité d'une vision.

Au baptême de Henri, lorsque le cortège se mit en marche pour se rendre à l'église, maître Snip parut subitement sur la route et l'accompagna jusqu'à l'église. Chacun se demandait s'il entrerait, car on ne l'avait jamais vu dans le lieu saint ; mais le petit homme tourna brusquement derrière le cimetière et se déroba aux regards des villageois. Néanmoins la plupart remarquèrent qu'avant de s'éloigner, il s'était retourné pour faire un geste inexplicable.

Le soir du même jour, à la fin du repas de baptême, au moment où, suivant l'usage, on avait montré le nouveau-né aux convives et aux jeunes gens réunis au dehors, on avait aperçu encore tout à coup surgir d'un coin obscur la figure spectrale de maître Snip ; puis pendant qu'on se levait pour le chasser, il avait ouvert la fenêtre et l'avait enjambée en laissant entendre un ricanement aigu. *Était-ce réalité ? Était-ce le froid de la nuit entrant brusquement par l'ouverture ?* Mais un frisson parcourut les veines des assistants ; les dents de quelques-uns claquèrent, et la gaieté fut lente à revenir au cœur des gens du festin.

Or, comme à chacune de ces visites avait correspondu un fait de mauvais augure, on avait conçu, dans la maison du bourgmestre, une profonde horreur pour maître Snip, et défense absolue fut faite de le laisser rentrer jamais. On verra bientôt si ces défiances étaient fondées.

IV.

Encore bien que la malice fit en lui plus de progrès que tout le reste, Henri Windmoer, il faut l'avouer, fut un enfant magnifique jusque vers l'âge de cinq ou six ans. Il était de belle venue, de bonne mine, avait des yeux pleins d'intelligence, une expression de physionomie remarquable. Mais quelle pétulance, quelle multitude de funestes instincts apparaissaient dans ce petit être aux formes gracieuses !

Ses parents dont il était le premier-né, n'avaient plus d'espérance d'autres rejetons. Aussi faisait-il leur idole et lui passaient-ils tous ses caprices.

Ils s'étaient promis de ne s'en séparer jamais. Et, comme Henri ne pouvait supporter ni maîtres, ni gouverneur, ni même certains domestiques, ils n'eurent pas le courage de réfréner ses défauts à leur essor, ils les laissèrent grandir, se fortifier, s'enraciner, jusqu'à ce qu'il n'y eût plus moyen de les extirper. En un mot, les inclinations fatales de l'enfant devenaient une seconde nature.

Henri, foulant aux pieds les lois de l'obéissance, prenait à tâche de faire

tout le contraire de ce qu'on lui prescrivait. Loin de s'en fâcher, le bourgmestre et sa femme avaient la sottise d'applaudir, appelant cela de l'indépendance de caractère.

Ils expliquaient sa paresse en disant que leur fils n'était pas né dans une condition à travailler comme un mercenaire, et qu'il avait la dignité de son rang.

Ils regardaient comme un indice de finesse et d'ingéniosité ses dispositions prononcées au mensonge, son esprit chicaneur, ses entêtements indomptables.

Henri était pleureur, rageur ; la moindre contrariété excitait en lui des colères à le rendre livide. Et ses parents trouvaient encore des qualités à cet exécrationnable caractère, le plus insupportable de tous. Ils ne comprenaient pas que ces tendances non combattues rendraient leur fils insociable, odieux à quiconque serait en rapport avec lui, et ridicule aux yeux des gens bien élevés. Le monde, avec raison, ne pardonne pas la sottise quand elle se complique de méchanceté.

Gourmand à l'excès, le jeune Windmœr mangeait avec une telle glotonnerie, qu'il faillit plus d'une fois en étouffer. Il poussait à un si haut degré ce vice abject, qu'on le voyait souvent à table pleurer à chaudes larmes de n'avoir plus faim, et de ne pouvoir se gorger davantage de pâtisseries.

Lorsque Dieu créa l'homme, il mit premièrement dans son cœur la bonté, a dit un illustre écrivain. Il semblait que pour Henri Windmœr tout l'opposé eût été fait.

A l'examiner, on eût cru que son âme était étrangère à tout sentiment bienveillant ou affectueux. Il paraissait ne s'appliquer qu'à déplaire.

Aux visiteurs, il jouait mille tours plus répréhensibles les uns que les autres ; tantôt il attachait à leur habit un poisson de carton, tantôt il leur traçait à la craie une croix sur le dos ; il allait à cheval sur la canne de celui-ci et la cassait ; il s'asseyait sur le chapeau de l'autre, et l'enfonçait. Il jouait aux quilles en plein salon, et lançait la boule dans les jambes des assistants ; il leur brisait ses joujoux sur le dos et jouait à la toupie sur les tables.

Pendant les repas, sans égard pour les convives ou les premiers éléments de la politesse, il montrait du doigt les morceaux qu'il préférait et les réclamait à grands cris ; il se grattait la tête au-dessus de son assiette, se mouchait dans sa serviette, fourrait ses doigts dans son nez, jetait des boulettes de pain dans la soupe de ses voisins, répandait de la graisse sur eux, ou essuyait à leurs habits ses mains ruisselantes de sauce.

Visiteurs et convives le regardaient comme un enfant grossier, malpropre, étranger à tout savoir-vivre et incapable de comprendre jamais les règles de la plus vulgaire délicatesse. Ils emportaient de lui une fâcheuse opinion ; mais ils se gardaient bien d'exprimer tout haut ce qu'ils pensaient

tout bas, car les parents du jeune Windmœr ne cessaient de s'extasier sur la gentillesse, la vivacité et les espiégleries de leur progéniture.

—Que d'esprit dans cette petite tête ! faisait madame Windmœr, quand le polisson mettait une poignée de poudre de riz dans le chapeau d'un visiteur.

—Quel aplomb ! s'écriait le bourgmestre, quand Henri donnait insolemment des coups de canne dans les jambes d'un autre.

Mais où l'enfant se montrait tout entier, dans sa nature perverse, lâche autant que méchante, c'était avec les domestiques, les animaux et ses camarades du dehors.

Il se récréait à causer des déboires aux serviteurs de la maison. Si l'un d'eux, par malheur, osait le contrarier, il entraînait dans une fureur inexplicable, et ne s'apaisait qu'après avoir obtenu le renvoi du malheureux auquel il en voulait.

Les enfants de son âge n'étaient pas mieux traités, et ils le fuyaient comme ils eussent fait d'une bête fauve. Il querellait tous ceux qu'il rencontrait. Au jeu, il commençait par les tricher, puis il battait ceux qui se permettaient des observations. Il frappait même quiconque refusait de jouer avec lui.

Mais avec les animaux, il devenait cruel, féroce même. Qu'un chat, par aventure, lui tombât sous la main, vite, il le chaussait de coquilles de noix, et le faisait ainsi courir sur le parquet le plus glissant de la maison; ou bien, il lui attachait des vessies aux pattes, le portait ainsi équipé au sommet de l'habitation, et le lançait dans l'espace.

Une fois, il fut puni comme il le méritait : un chat qu'il se préparait à maltraiter, lui déchira les mains profondément.

Pour les chiens, il leur passait au cou un collier de grelots, leur attachait ensuite un chaudron à la queue, et les poussait à coups de verge par le village et les champs.

Il éprouvait une jouissance singulière à tremper d'eau-de-vie un rat pris vivant, à allumer la liqueur, et à voir l'animal se débattre, se tordre, et mourir dans cette robe de feu.

Les hannetons et les oiseaux, lui procuraient des joies dont il ne se rassasiait jamais. Lorsque venait la saison des premiers, il les prenait, leur traversait le corps d'une épingle, et se délectait du bruyant tournoisement de leurs ailes, produit par les convulsions de l'agonie.

Il courait avec rage après les nids, et martyrisait les petits oiseaux qu'il pouvait attraper. Un jour, sa conduite barbare faillit lui coûter cher : il était occupé à enlever une couvée de jeunes corbeaux, quand la mère, arrivant subitement, lui déchira le visage d'un coup de bec ; il s'en fallut de peu qu'elle ne lui crevât l'œil gauche.

Depuis ce temps, il respecta les nids des gros oiseaux.

Jusqu'à sept ans, Henri Windmœr avait joui d'une santé florissante.

Mais, à la suite d'une maladie, on le vit lentement dépérir. Il devint hâvre, chétif, malingre, soufreteux. Sa croissance s'arrêta ; son corps sembla même se rapetisser. Ses traits s'enlaidirent, ses membres se déformèrent, sa chevelure, auparavant soyeuse, acquit une rudesse étrange. Ses mains et ses pieds s'allongèrent ; la couleur de ses yeux, celle de sa peau, le timbre même de sa voix changèrent.

En quelques semaines, il fut méconnaissable. On commenta de mille façons, dans le bourg de Ker-Trall, cette brusque transformation. Les uns l'attribuèrent à la méchanceté de l'enfant, aux indigestions que lui valait sa gourmandise, à la bile qu'engendraient ses colères, aux chutes qu'il avait faites en grimpant sur les arbres ; d'autres n'y voyaient que les suites de la maladie dangereuse dont il relevait. Certains croyaient y reconnaître une punition divine.

Mais le plus grand nombre accusaient du fait l'influence de maître Snip, le personnage détesté dont il a été question précédemment.

Expliquons en quelques mots comment cet homme avait élu domicile dans le village.

Il y avait de longues années déjà, un individu d'aspect extraordinaire arrivait à Ker-Trall. Sa mine était bizarre, sa physionomie grossière, sa barbe rude ; des guêtres de cuir lui montaient au-dessus des genoux, et il portait au côté une boîte carrée, sur laquelle on lisait cet écriteau : *Mort aux rats.*

La première personne qu'il rencontra, à l'entrée du bourg, était une ménagère allant vendre à la ville voisine ses provisions de la semaine. Ayant arrêté cette femme, il lui céda, moyennant finance, un petit paquet de *mort aux rats.*

Ensuite, pénétrant dans Ker-Trall, il fit également affaire avec d'autres habitants.

Ce marchand de *mort aux rats* n'était autre que maître Snip. Jusqu'à ce jour, on ne l'avait jamais vu dans le village, ni même dans la contrée.

Ceux qui avaient acquis de sa poudre purgèrent parfaitement leurs maisons de rats et de souris, mais on remarqua que tous éprouvèrent des accidents étranges, et que la plupart périrent de *male mort.*

Dès lors, maître Snip eut une réputation sinistre. Non seulement on refusa d'acheter de la poudre qu'il offrait, mais s'il paraissait quelque part les mères avaient grand soin d'éloigner leurs enfants.

Les précautions les plus minutieuses furent prises à l'égard de Henri Windmør ; ses parents lui adressèrent des recommandations multipliées et le firent surveiller sérieusement, afin qu'il n'eût aucun rapport avec le *petit homme.*

Mais le fils du bourgmestre, qui ne saluait pas M. le curé, qui faisait un pied de nez à mons Hildebertus, et qui traitait de même le capitaine, mais

de loin, parce que ce dernier eût été capable de lui frotter chaudement les oreilles, le fils du bourgmestre semblait épris de maître Snip.

Pendant la maladie de l'enfant, on trouva dans sa chambre, au fond d'une cachette, plusieurs jouets de forme merveilleuse. Interrogé, après sa guérison, sur la provenance de ces objets, et pressé de questions, Henri finit par avouer qu'il les avait reçus du *petit homme*.

Depuis cette époque, beaucoup de personnes pensèrent que maître Snip était cause de la difformité du fils de bourgmestre.

Quoiqu'il en fût, madame Windmœr s'affecta tellement du fâcheux état de l'enfant, qu'elle en tomba malade de chagrin et ne tarda pas à mourir.

Henri demeura seul avec son père, bon homme au fond, mais assez pauvre d'esprit, et tout à fait incapable de maîtriser l'ingrate nature de son unique héritier.

V.

Comment Henri Windmœr reçut son premier sobriquet.—Des trois premiers précepteurs qu'on lui donna et du quatrième, qui fut aussi le dernier.

On put croire d'abord que la double épreuve infligée au fils du bourgmestre lui serait salutaire. En effet, pendant quelques mois il sembla corrigé ; mais bientôt on comprit que la sagesse inaccoutumée qu'on remarquait en lui n'avait pour cause que l'exténuation momentanée de ses forces physiques. Ses mauvais penchants ne tardèrent pas à se reproduire, plus violents que jamais.

A son âge, on aime à trouver des camarades de jeu, on les recherche d'ordinaire, et ce serait une cruelle privation que de vivre dans l'isolement. Henri Windmœr, sur ce point, ne différait guère des autres enfants ; mais nous avons dit qu'il s'était rendu insupportable à tous :

Comme il les battait pour se venger de leur dédain, et qu'eux n'osaient prendre leur revanche à cause de son père le bourgmestre, ils traduisaient leurs ressentiments par les sobriquets qu'ils donnaient au jeune Windmœr.

Ils s'arrêtèrent de préférence à celui de *Henriquet* ; puis, par abréviation, ils prononcèrent simplement *Riquet*.

Ces dénominations mettaient au désespoir le fils du bourgmestre ; il entra dans d'affreuses colères. Mais comme sa rage ne contribuait qu'à exciter davantage ses petits ennemis, il finit par se résigner à entendre crier sans cesse sur son passage : Regardez Riquet le bossu, Riquet le grincheux !

On n'accola que plus tard à son nom celui de *Diable*.

Ce qui le mortifiait encore à l'excès, c'était que les mères répétaient à leurs enfants, quand elles les menaçaient :

— Vilain ! Tu seras comme Riquet.

D'autres, obligées de les laisser seuls, leur recommandaient instamment

de prendre garde à Riquet, et cela du ton qu'elles auraient mis à les avertir de se garer de la vipère ou du loup.

Ces déboires continuels, mais parfaitement mérités, aigrèrent de plus en plus le caractère de jeune Windmœr et le rendirent intraitable.

Son père, à bout de patience, résolut d'imprimer une autre direction à l'éducation de l'enfant et de lui donner sérieusement un précepteur.

Le digne curé de Ker-Trall consentit le premier à entreprendre la tâche difficile d'amender Riquet et de le retirer de la mauvaise voie où il marchait. Il obéissait en cela aux inspirations de la charité chrétienne ; en outre, il était bien aise de rendre service au bourgmestre ; car, quoique peu fervent dans l'accomplissement de ses devoirs religieux, Jean Windmœr venait toujours en aide au prêtre dans ses bonnes œuvres, à la disposition duquel il mettait volontiers sa bourse et sa personne.

En conséquence, chaque matin Riquet fut conduit au presbytère. M. le curé tenta de lui inculquer de bons principes et de lui donner quelques notions de grammaire. En même temps, il s'efforçait de réformer le déplorable caractère de son élève. Mais il eût réussi plutôt à apprivoiser les petits d'une panthère. Il n'obtenait aucune attention, aucun acte de bonne volonté.

Riquet se montra incapable de tout bon sentiment. Sa perversité précoce se signalait à chaque minute, pour ainsi dire. Il s'occupait uniquement à harceler, à quereller, à battre même deux ou trois autres enfants du bourg, que le bon prêtre instruisait également.

En un mot, il ne s'appliquait qu'à établir le désordre dans le presbytère.

Presque chaque jour, des mendiants frappaient à la porte de la cure, implorant une aumône qu'en ne leur refusait jamais.

Or, bien que sa bourse fût d'ordinaire largement garnie, Riquet se gardait de l'ouvrir aux malheureux. Non seulement il refusait de secourir les pauvres, mais il ne songeait qu'à se jouer de leur misère.

Une fois, ayant rencontré sur sa route trois aveugles, il leur indiqua d'abord un faux chemin ; puis, se ravisant, il courut après eux, et dit comme s'il se fût adressé au plus proche :

—Venez, mon ami, voici une pièce d'or : vous la partagerez avec vos camarades.

Les trois aveugles tendirent la main à la fois, en remerciant ; mais Riquet ne donna rien, et les malheureux s'éloignèrent, croyant, chacun, que l'un de ses camarades avait reçu l'offrande.

Le mauvais garnement, curieux de voir ce qui arriverait, les suivit à la sourdine.

Quand les aveugles se crurent à l'abri des regards, ils s'arrêtèrent pour partager la magnifique aumône. Mais chacun alors de déclarer qu'il n'avait rien reçu, et ensuite d'accuser ses camarades de le vouloir tromper en retenant la somme.

De là une violente querelle qui dégénéra en voies de fait.

Lorsque les aveugles se furent bien battus, Riquet, désirant compléter son odieuse jouissance, se présenta ; il expliqua la mystification dont il avait rendu victimes les trois malheureux, et il se sauva à toutes jambes, riant aux éclats des malédictions dont le chargeaient les aveugles.

Loin d'éprouver le moindre remords de cette infâme action, Riquet osa s'en vanter au presbytère. Le curé lui adressa une verte semonce, dont il ne profita nullement.

Il n'eut pas même la pudeur de s'observer le moins du monde. Quelques jours après cette aventure, le prêtre le surprit, poursuivant à coups de pierres un mendiant qui avait coûtume de se présenter chaque semaine à la cure.

Le pasteur de Ker-Trall, désespérant de corriger cette nature dépravée, et craignant l'influence de ses mauvais exemples sur les autres élèves, rendit le jeune Windmœr à son père.

Le bourgmestre, sentant bien que son fils, s'il demeurerait constamment au logis, lui ferait une existence intolérable, lui chercha un autre précepteur.

Son choix tomba sur maître Hildebertus.

Celui-ci, qui n'avait pour pensionnaires que des enfants du bourg ou des villages voisins, tous issus de paysans, avait toujours ambitionné l'honneur de posséder dans son école l'héritier du bourgmestre. Maintes fois il avait affirmé qu'il saurait changer le caractère de Henri Windmœr, si difficile qu'il fût.

Les promesses de mons Hildebertus inspiraient une médiocre confiance, car, à force de le bourrer de grec et de latin, il avait rendu son propre fils à moitié idiot.

Maître Hildebertus avait étudié sous un ancien magister fort renommé, qui, d'un trait de plume, dessinait un oiseau, un temple, ou couvrait toute une page d'enjolivements en traçant une lettre majuscule.

A sa mort, ce savant avait légué à Hildebertus trois opuscules, où il exposait tout autant de systèmes différents sur l'orthographe. L'un prétendait qu'on devait écrire les mots selon leur étymologie ou leur provenance ; l'autre soutenait qu'il fallait les écrire comme on les prononce ; enfin, le troisième opinait pour qu'on se conformât à l'usage.

Mons Hildebertus lut ces traités, les médita longtemps, puis conçut une idée singulière.

Partant de cette donnée que les mots sont la représentation des idées, il en conclut que les lettres les plus convenables seraient celles qui caractériseraient le mieux la pensée.

Ainsi, à son avis, lorsqu'il s'agissait d'écrire une chose petite, on devait employer de petites lettres, et de grandes quand il s'agissait de choses considérables.

—Par exemple, expliquait le magister, quoi de plus absurde que d'écrire le mot *Jambe de bœuf* avec une initiale et des lettres aussi courtes que le mot *Jambe de fourmi* ? Est-il sensé, pour écrire le mot *Montagne*, d'user des mêmes lettres que pour exprimer le mot *Moucheron* ? Il y a là une ignorance impardonnable, une réforme radicale, urgente, à opérer.

Avec mon système, il suffirait d'ouvrir un livre et d'y jeter un coup d'œil pour reconnaître aussitôt s'il parle de choses graves ou légères.

Mon orthographe, ajoutait Hildebertus, procurerait la concordance des lettres avec les idées qu'elles représentent ; elle serait une marque de respect pour les personnes en dignité, et éveillerait immédiatement l'attention du lecteur. De plus, elle embellirait singulièrement un ouvrage, les lettres majuscules étant sur le papier ce que sont les arbres dans une campagne.

Entêté de cette méthode de son invention, maître Hildebertus voulut l'appliquer à ses élèves. Mais la pratique répondit mal à ses espérances. La désertion de son école fut telle, qu'il dut modifier complètement cette nouvelle manière d'enseigner, et il rentra forcément dans la routine.

Riquet signala bientôt sa présence dans l'école de monsieur Hildebertus.

Henri Windmer fut d'abord respecté, et même assez recherché de ses condisciples : le rang de son père, sa malice précoce, ses curieuses espiègleries lui donnaient quelque ascendant sur ce petit peuple toujours disposé à s'insurger contre la discipline.

Les tours les plus pendables furent joués à maître Hildebertus et ses auxiliaires. Tantôt ils trouvaient leurs sièges garnis d'épingles ; leurs chapeaux englués de poix, tantôt leur encre convertie en boue mousseuse par suite d'une addition de craie réduite en poudre ; et encore étaient-ce là les moindres accidents qui pussent leur arriver, et le nouveau pensionnaire se jouait de toutes les punitions.

Pour Riquet, sa plus grande privation dans la pension de maître Hildebertus, fut d'abord le défaut de la liberté à laquelle il était accoutumé chez son père, et ensuite la difficulté de satisfaire sa gourmandise, d'autant plus que la table de maître Hildebertus était loin de valoir celle du bourgmestre. Pour ce dernier point, il ne fut rien qu'il n'imaginât pour y remédier.

Ses efforts consistèrent d'abord à enlever quelque dessert de la table des maîtres, à soustraire au déjeuner une bouteille de vin, un pot de confitures ou le contenu d'un sucrier ; mais ces exploits étaient difficiles, d'un maigre profit, et rapportaient plus de tribulations que de jouissances. Il rêva d'asseoir définitivement, par un coup hardi, sa domination au cœur de la place, c'est-à-dire dans la cuisine de la pension.

Pour cela il choisit le moment où le vieux cuisinier venait de s'absenter ; il s'introduisit dans son royaume, éteignit les fourneaux, et déguisé en diabolotin, c'est-à-dire tout barbouillé de charbon, il se campa traîtreusement dans une vaste casserole à la place d'un maître ragoût qui achevait de se

perfectionner ; il attendit ainsi que le seigneur du lieu revint pour voir de quel train allaient les choses.

A son retour, le cuisinier, soulevant d'une main le couvercle de la casserole, se préparait, avec la dignité qui convient à ces sortes d'opérations, à plonger son doigt savant dans le liquide savoureux qu'il croyait reconstruire, lorsque Riquet le lui mordit jusqu'au sang. Le vénérable valet, qui n'avait jamais rien vu de pareil se passer au fond de ses casseroles, cria de façon à bouleverser un empire et recula de quatre pas.

Riquet, armé d'une seringue, profita du mouvement pour surgir vivement de sa cachette. Il apostropha rudement le pauvre diable dans une langue bizarre, incompréhensible, langue dans laquelle il n'était possible que de démêler les épithètes de butor et d'empoisonneur.

Après ce beau discours, et comme conclusion, le fils de bourgmestre inonda la tête du cuisinier au moyen de sa machine hydraulique, puis il disparut avec la prestesse d'un démon consommé, pendant que sa victime faisait l'impossible pour échapper aux horreurs de ce déluge improvisé.

A dater de ce jour, Riquet fut maître de la cuisine : le chef ne doutait pas d'avoir été réellement en butte aux embûches de Satan. Voici comment Riquet s'y prit par la suite pour profiter de l'influence qu'il s'était acquise.

Un jour, après avoir tout préparé pour le dîner, le cuisinier se rendit au réfectoire. Riquet, qui guettait le moment, s'introduisit aussitôt subtilement dans le sanctuaire des marmites et enleva une des plus belles portions. Le cuisinier en entrant s'aperçut du larcin, crut avoir mal fait son compte, et se hâta de réparer son erreur. Mais le lendemain, même déficit. Pour le coup la bévuc était trop forte.

Le vieux Vatel se jura de n'être plus en faute, et le jour suivant il fit les parts, les compta, les recompta sans s'arrêter et ne les quitta pas d'une seconde. Mais au beau milieu de son opération, le voilà arrêté par un grand coup de sonnette ; il court ouvrir, ne voit personne à la porte de l'office et revient en maudissant le sonneur et la sonnette. Toujours occupé de ses portions, il en fait de nouveau la revue. Le nombre se trouve diminué d'une. Que penser de cette soustraction persévérante ?

Le lendemain, le surlendemain, même attention, même coup de sonnette, même vol accompli. Le cuisinier crut à une nouvelle intervention du diable et résolut de laisser faire, en se bornant à préparer une portion à l'intention de sa majesté infernale.

Toutefois, avant de la lui laisser sans discussion, il se détermina à tenter un suprême moyen ; ayant donc avisé certain piège, il se le procura et parvint à l'adapter à un de ses vases de cuisine. Le résultat fut tout ce qu'il en avait pu espérer, et le voleur fut pris. C'était, comme on le pense bien, Riquet qui venait chaque jour enlever une de ses portions. Le piège du cuisinier lui broya le bras à moitié, et la douleur lui fit pousser des cris qui

ébranlèrent toute la maison; on accourut, on le dégagea; mais la rage, la honte d'avoir été pris, lui occasionnèrent une seconde maladie, qui le rendit plus difforme encore. Sa taille se réduisit tellement, qu'il ressemblait à un véritable nain.

Il ne voulut plus absolument rester dans la pension de maître Hildebertus, où il avait fini par trouver ses maîtres dans quelques jeunes garçons, forts, indépendants et peu endurants, qui l'avaient traité plusieurs fois comme il le méritait.

De son côté, mons Hildebertus ne tenait plus guère à garder le fils du bourgemstre, qui lui avait fait perdre ses meilleurs pensionnaires, et il commençait à trouver que l'honneur d'avoir cet enfant terrible devenait par trop désastreux. Bref, Henri Windmœr fut retiré de la pension du magister après y être resté environ neuf mois.

(A continuer.)

LES PROCÉDURES POUR LA BÉATIFICATION DE M. OLIER.

(Extrait du *Nouveau-Monde*.)

Monsieur le Rédacteur,

C'est avec un bien sensible plaisir que je viens de rencontrer, dans les *ÉTUDES*, (journal rédigé par les Jésuites de Paris) une sympathie, que je partage, pour une noble et sainte cause qui concerne Montréal. Me feriez-vous, pour vos lecteurs, le plaisir de l'inscrire dans votre prochain numéro, en y ajoutant, si vous avez de l'espace, l'article suivant qui ne m'en paraît pas séparable.

L'un des plus grands rénovateurs de l'esprit sacerdotal au XVII^e siècle, M. Olier, curé de Saint-Sulpice, fondateur du séminaire et de la congrégation du même nom, est, en ce moment, du nombre des serviteurs de Dieu sur lesquels la vénération des fidèles, jointe à la bonne odeur toujours persistante de leurs vertus, attire les regards du Saint-Siège, qui seul peut les élever au rang des bienheureux et des saints et de leur décerner les honneurs d'un culte public. Il est donc enfin permis de l'espérer : un jour viendra—et puisse-t-il luire dans un avenir assez prochain—où l'Eglise de Paris, à laquelle ce saint prêtre appartient à tant de titres, renouvellera en son honneur les fêtes qu'elle célébrait, il y a près de quarante ans, en l'honneur de saint Vincent de Paul, dont M. Olier, fut, comme on sait, l'ami et même le fils spirituel dans les premières années de sa carrière sacerdotale. Né à Paris en 1608, mort dans la même ville en 1657, il est parisien autant qu'on peut l'être et comme on ne l'est plus guère aujourd'hui, à ce qu'on assure. Quelle bénédiction pour la capitale de la France de voir placé sur les autels un de ses enfants, le curé d'une de ses paroisses, une belle et douce figure sacerdotale dont les exemples, encore récents et conservés jusqu'à nous par une tradition de famille, sont une leçon si éloquente pour le clergé de cet immense diocèse !

Aussi Mgr. l'archevêque de Paris a-t-il favorisé de tout son pouvoir un dessein si légitime, et à la suite de la procédure ordinaire *de famâ sanctitatis*, qu'il a ouverte l'année dernière, il a pu se convaincre qu'une telle espérance était accueillie au sein du clergé et des congrégations religieuses avec un applaudissement unanime.

L'Amérique du Nord, que le serviteur de Dieu n'a jamais visitée, mais où il est béni dans la personne de ses enfants, les membres de la vénérable Congrégation de Saint-Sulpice, a voulu joindre ses vœux aux vœux de la France ; et en apprenant les démarches de Mgr. l'archevêque de Paris, les évêques du Canada, au nombre de onze, adressèrent spontanément au Souverain Pontife une lettre (en date du 30 juillet 1866) pour solliciter la canonisation de celui dont la sainteté leur semblait, disaient-ils, attestée par de récents miracles opérés sous leurs yeux. Une autre lettre, revêtue de deux cent dix-neuf signatures, exprimait les mêmes sentiments au nom du clergé de Montréal. Quelques mois plus tard, les archevêques et les évêques des Etats-Unis, au nombre de quarante-six, célébraient à Baltimore un concile national. Ils ne voulurent pas se séparer sans faire parvenir la même prière aux pieds du Saint-Père. " Nous osons, disaient-ils, concevoir cette espérance : puisque le cœur de ce digne serviteur de Dieu a été embrasé d'un zèle si pur et si brûlant, tant pour former les membres du clergé à la pratique des devoirs de leur état, que pour les guider dans les voies de la perfection,—zèle aujourd'hui encore si manifeste et si éclatant au sein de la congrégation de prêtres qu'il a fondée et qui continue, en France et en Amérique, à se consacrer à la direction des séminaires,—son intercession obtiendra sans doute de la divine miséricorde, pour le corps entier du clergé, une nouvelle et plus abondante effusion de l'esprit sacerdotal."

À l'heure qu'il est, la procédure ordinaire *de famâ sanctitatis* et celle *de non cultu præstito* sont terminées. Par ordre du Souverain Pontife, on s'occupe de rassembler tous les écrits soit imprimés, soit encore inédits du serviteur de Dieu, afin de les soumettre à la Congrégation des Rites, qui doit procéder à leur examen avant de statuer sur l'introduction de la cause.

CH. DANIEL.

LA MORT DE M. L'ABBÉ LE HIR, PRÊTRE DE ST. SULPICE.

Au moment même où s'achevait l'impression des lignes qui précèdent, un des plus dignes fils du Vénérable M. Olier terminait sa carrière belle et sainte comme celle de son glorieux père. M. l'abbé Le Hir a rendu son âme à Dieu, hier lundi, le 13 janvier.

Payer un tribut d'hommage à ce vénérable défunt, c'est pour nous un devoir de justice autant que de reconnaissance. Ce devoir, nous espérons nous en acquitter un jour, en racontant avec quelque détail ce qu'a

été ce prêtre admirable. Mais à cette heure, que pouvons-nous dire ? Nous venons à peine de saluer d'un dernier regard sa dépouille mortelle : il ne nous reste que le temps de tracer à la hâte quelques lignes pour apprendre à nos lecteurs cette perte immense.

Oui, et tous ceux qui l'ont pu apprécier le répèteront avec nous, perte immense pour l'Eglise tout entière, à laquelle sa science hors de pair aurait pu rendre encore tant de signalés services !

Perte immense pour la pieuse Compagnie de Saint-Sulpice, qui voyait en lui son ornement, sa gloire, et en même temps la personnification la plus accomplie de son esprit de vie intérieure ?

Perte immense pour le clergé français, dont tant de membres distingués, formés par lui à la science et à la piété, aimaient encore à visiter sa cellule, pour interroger le maître et le directeur consommé ?

Perte immense pour nos lecteurs et pour nous, il nous sera permis de le dire, puisqu'il nous avait fait l'inappréciable honneur de choisir les *Etudes* pour leur confier ses dernières productions et presque les seules qu'il ait livrées au public. Une semaine seulement avant sa mort, le 4 janvier, il adressait à notre directeur une lettre—la dernière peut-être qu'il ait écrite—dans laquelle il énumérait les travaux qu'il nous destinait encore. Il annonçait entre autres, une étude depuis longtemps méditée sur *l'Autorité des saints Evangiles vengée contre la critique allemande !* (ce devait être une œuvre de longue haleine, et nous l'avons plus d'une fois entendu s'accuser de n'avoir point abordé plus tôt ce sujet capital). Dans cette même lettre, il ajoutait : “ Voilà à peu près mon plan d'études ; je le sou mets en tout abandon à la très-aimable volonté de Dieu.”

La très-aimable volonté de Dieu l'avait déjà jugé digne de la récompense ; ses conseils ne sont pas les nôtres ; quoiqu'elle décide, nous n'avons qu'à l'adorer et à la bénir.

Comment, cependant, réprimer l'expressien d'un poignant regret, quand nous voyons le vide irréparable que laisse cette existence si tôt moissonnée ? Celui que nous pleurons n'avait pas encore achevé sa cinquante septième année . . . Il était peut-être l'homme le plus éminent qui fût en Europe par sa prodigieuse connaissance de l'Ecriture Sainte et des langues orientales, sans parler de tant d'autres branches de la science ecclésiastique qu'il possédait à fond. Et la mort l'arrête dans sa course à l'heure où il commençait à répandre au dehors les richesses qu'il avait amassées ! Ce vase précieux s'était lentement rempli jusqu'aux bords, et le voilà qui se brise, avant d'avoir pu épancher la meilleure part des trésors de sa plénitude !

Dieu l'avait donné à son Eglise, Dieu le lui a ôté : que son saint nom soit béni !

Au mois d'octobre dernier, M. l'abbé Le Hir avait ressenti déjà les

redoutables atteintes du mal qui devait l'emporter. C'était une maladie de cœur, née depuis dix ans à la suite d'une fluxion de poitrine, mais qui jusqu'alors n'avait présenté aucun caractère alarmant. Le repos et l'air bienfaisant de sa chère maison d'Issy le remirent cependant, et il put achever sans fatigue ces magnifiques pages sur les *Prophètes d'Israël* que nos lecteurs connaissent et que les meilleurs juges ont si hautement appréciées. Mais, vers la fin de décembre, le mal semblait renaître plus menaçant ; l'extrême rigueur de la saison ne permettait plus le séjour de Paris ; les médecins décidèrent que la malade se rendrait à Nice, puis à Rome, où il devait rester jusqu'au mois de mai. Le 2 janvier, veille du jour fixé pour son départ, il nous exprimait encore l'espoir de recouvrer ses forces pour travailler à la gloire de Dieu. Mais le départ dût être ajourné ; la situation s'aggravait. Le 8 janvier, survenait une crise foudroyante et on lui administrait les derniers sacrements. Le danger pourtant parut écarté les jours suivants ; on se reprit à espérer encore. Hélas ! la catastrophe était prochaine : le 13 janvier, tout était fini.

Que dire de sa maladie et de ses derniers sentiments, si ce n'est les paroles mêmes que nous adressait l'un de ses pieux confrères : " Vous l'avez connu, nous disait-il, vous savez ce qu'a été sa vie ; *sa mort a été comme sa vie, admirable et sainte.*"

Oui, cher et vénéré Monsieur le Hir, il me sera permis de rendre mon humble témoignage à votre vie sainte et admirable. Il y a vingt ans j'avais le bonheur de vous entendre dans la pieuse maison de Saint Sulpice, quand vous exposiez à vos auditeurs charmés les mystères profonds des Saintes Ecritures. Et depuis, combien de fois m'a-t-il été donné de contempler en vous l'inépuisable science de docteur, la piété fervente et douce, le dévouement absolu à l'Eglise et à ses plus pures doctrines, mais surtout—car c'était là le signe le plus éclatant de votre vertu—cette modestie admirable, plus admirable, j'oserai le dire, que la science même dont elle était comme l'émanation et le parfum ! Déjà, je l'espère, vous avez reçu de Dieu la récompense de vos travaux, qui n'avaient d'autre objet que Dieu et sa gloire. Mais si la divine justice retient encore votre âme momentanément éloignée de l'éternel bonheur, ô cher et vénéré maître, j'ai du moins la consolation de pouvoir solliciter en votre faveur le secours de nombreuses et ferventes prières. Ah ! j'en suis sûr, ceux qui ont tant de fois admiré sur ces mêmes pages vos doctes et pieux travaux, s'empresseront tous de porter devant Dieu le fidèle et constant souvenir de votre nom. Et nous, plus que tous les autres, nous que votre cœur aimait comme vos humbles collaborateurs, nous irons déposer sur votre cercueil le témoignage de nos douloureux regrets et l'assurance d'une gratitude qui ne s'effacera jamais de notre mémoire.

Nous reprenons encore un instant la plume, après avoir assisté au service funèbre qui vient de se célébrer au séminaire de Saint-Sulpice à dix heures et demie. Nous ne chercherons pourtant pas à redire nos religieuses impressions, si vives qu'elles aient été, en nous retrouvant dans ces lieux si pleins du souvenir de celui qui n'est plus, et en voyant ses pieux confrères, ses nombreux élèves, tous recueillis dans cette douleur profonde que la foi console, sans en amoindrir le sentiment.

Nous voulons seulement exprimer un désir que nous avons tout d'abord conçu et qui n'a fait que se fortifier à la suite d'une conversation avec un de nos condisciples, présent comme nous à la funèbre cérémonie. La Compagnie de Saint-Sulpice ne tiendra-t-elle pas à honneur de rassembler au plus tôt, de relever, autant qu'il sera possible, les pierres dispersées, les matériaux épars, laissés par l'éminent professeur ? Plusieurs manuscrits précieux ont été par lui prêtés à différentes personnes dont on ignore le nom : ne serait-ce pas un devoir pour elles de renvoyer sans retard ces manuscrits au Séminaire de Saint-Sulpice ? De plus, ne conviendrait-il pas qu'un appel fût adressé à tous les anciens élèves de M. Le Hir qui possèdent des rédactions soignées de ses cours, pour les prier de vouloir bien s'en dessaisir momentanément, afin d'aider à cette œuvre de restauration à laquelle applaudiront certainement, tous les vrais amis de la vraie science.

Le Gérant : E. PATON.

A PROPOS DE L'AUTORITÉ EN PHILOSOPHIE.

La société est malade. Jamais elle n'a présenté un spectacle aussi affligeant pour les esprits réfléchis et les cœurs honnêtes. De quelque côté que l'on porte ses regards, on ne voit que des ruines.

Depuis bien longtemps s'élevait des bas-fonds de la société un bruit sourd, semblable au terrible grondement qui s'échappe du sein d'un volcan, sinistre précurseur de l'irruption qui doit bientôt couvrir de sa lave brûlante tout le pays voisin, et ensevelir sous ses cendres les plus riches et les plus précieux monuments.

De tous les maux sortis de ce gouffre affreux de l'incrédulité, du mensonge et du crime, il n'en est aucun qui ait été aussi funeste à la société que la négation du principe de l'autorité ; car ruiner ce principe chez les peuples, c'est saper la société par sa base, c'est attaquer son principe vital. Aussi est-ce le dernier coup que ses ennemis, dans l'excès de la rage, lui ont porté, et ce coup a-t-il été de beaucoup le plus terrible. Car si la vérité ne remporte pas la victoire dans le combat que lui livre ce principe de mort, c'en est fait de la société qui, reculant d'un seul coup de plusieurs siècles, ira retomber dans le chaos de la barbarie ancienne.

Il semble que pour apprécier toute la valeur de ce principe de l'autorité, seule base solide de la société, il devrait suffire de jeter un coup-d'œil sur les sociétés anciennes ; de considérer quel était leur état, en dehors du petit peuple qui conservait encore chez lui le précieux dépôt de la révélation primitive qui constituait pour lui l'autorité divine. Que voyons-nous, même au sein de ces sociétés les plus éclairées ?... On recule d'horreur... Quel amas monstrueux d'erreurs, non seulement dans le domaine de la religion, mais encore dans celui de la philosophie ; dans l'ordre politique, civil et moral, dans le gouvernement de la société domestique !... Et cependant on ne dira pas qu'au temps de l'empire Romain la raison humaine n'était pas cultivée ; que les sciences et les lettres n'étaient pas florissantes ; que la philosophie n'était pas en honneur. Et toutefois les plus sages d'entre les philosophes sentaient le besoin d'une instruction supérieure à celle de la raison humaine, d'une autorité qui descendit *d'en haut* pour apprendre aux hommes leurs devoirs. "N'espérez pas, disait Platon, de réussir jamais dans le dessein de réformer les mœurs des hommes, à moins qu'il ne plaise à Dieu de vous envoyer quelqu'un pour vous instruire de sa part."

Aussi quel contraste présentent les siècles chrétiens, alors que le principe de l'autorité divine, ayant pour interprète l'Eglise, était hautement et universellement reconnu, que ce principe était l'âme et la vie de la société. Quel beau spectacle que celui de cette société, unie par le lien puissant de l'autorité, marchant glorieusement à la conquête de cette belle civilisation qu'elle nous a léguée comme le plus précieux patrimoine dont nous pussions hériter.

Qu'on exalte tant que l'on voudra la raison humaine, jamais le tableau de l'antiquité, marchant à la lumière de cette seule raison, ne méritera d'être comparé seulement à celui des siècles chrétiens.

Tel était, il y a trois siècles, l'heureux état de la famille humaine, quand le génie du mal, de l'orgueil, longtemps enchaîné, brise ses liens, se lève plus hardi que jamais, et se ruant avec fureur sur la société, va d'un seul coup, s'il est vainqueur, la faire rétrograder de dix siècles. Et par quel moyen va-t-il lui porter ce coup terrible... Le voici ; au lieu de s'attaquer à tel ou tel enseignement de l'autorité, comme avaient fait jusqu'alors les sectaires, il va s'attaquer au principe lui-même de l'autorité, au principe de vie de la religion et de la société humaine. Flattant les passions, l'orgueil de l'homme, il va décréter la suprématie de la raison individuelle ; permettre à l'humanité le règne glorieux et absolu de la liberté, et comme conséquence, du bonheur parfait.

Il est inutile de rappeler ici au long, quels furent les fruits de la négation du principe de l'autorité. Ce fut, dans l'ordre religieux, la négation successive de tous les dogmes, jusqu'à ce qu'on fut arrivé à l'infidélité pure ; dans l'ordre politique, la révolution en permanence ;

dans l'ordre social, le communisme, dans la famille, le divorce. En un mot, il n'est pas une institution de l'ordre religieux ou de l'ordre social qui n'ait été attaquée. Oni, il est facile maintenant de juger l'arbre à ses fruits. Jamais la société n'a présenté un aussi triste spectacle. Et, au risque de provoquer des réclamations, nous ajouterons que, dans un sens, les siècles du paganisme même ne nous offriraient pas une image plus pitoyable que le siècle présent, si nous n'avions pas de nos jours quelques exemples d'attachement à la vérité et à la vertu.

Dans l'antiquité payenne, le principe de l'autorité était inconnu, et c'est à l'absence de ce principe d'autorité qu'il faut attribuer les maux de cette époque. Or, si ce principe était inconnu, il ne pouvait pas y avoir négation, négation systématique, comme dans la société actuelle.

La société d'alors avait perdu de vue graduellement la révélation primitive ; elle n'avait pas rompu brusquement avec elle. C'était une famille dégénérée qui n'avait plus souvenir de sa noble origine.

Mais la société actuelle, du moins en grande partie, a abjuré, elle, son origine ; elle a rompu avec ses traditions ; elle les a foulées aux pieds, pour arborer audacieusement l'étendard de la révolte. Voilà son crime ! ... oui, son crime, c'est l'apostasie : c'est d'avoir péché au sein de la lumière ! c'est de proclamer l'erreur en face de la vérité qui brille de tout son éclat ; c'est de fermer l'oreille à la voix de la vérité pour se plonger dans le borbier de l'erreur et du mensonge. Son crime, ce n'est pas l'ignorance, c'est l'orgueil, c'est la haine, la haine de la vérité, la haine de l'ordre social, la haine de la religion, la haine de Dieu.

A la suite des chefs de l'école de la libre pensée, marche la multitude des adeptes, plus ou moins mystifiés, qui, dans leur fanatisme aveugle contre l'autorité, professent la suprématie de la raison individuelle. Pour la plupart moins coupables que leurs maîtres, ils n'en sont pas moins les échos de cette doctrine, et grossissent la phalange des libres penseurs.

Et telle est la force des préjugés, que des esprits, bien disposés d'ailleurs, mais confiant dans les ressources de la raison humaine, effrayés des maux qui affligent la société et menacent son existence, espèrent la sauver du naufrage, sans le retour à l'autorité. Ils croient encore que la raison peut guérir ses plaies ; que la tâche n'est pas au dessus de ses forces. Ce qu'ils demandent, c'est qu'elle ait ses coudées franches. Son action, disent-ils, est encore gênée par un reste de préjugés en faveur de l'autorité ; mais attendez, et vous verrez ! Attendez ! . . . Mais il y a trois siècles que vous êtes à l'œuvre ; trois siècles que les peuples séduits n'ont que trop écouté vos leçons. Vous avez eu pour vous la faveur des princes, la séduction de vos doctrines, qui flattent l'orgueil humain, les parlements, les tribunes, la presse, tout . . . hors la vérité. Qu'avez-vous fait ? Où en est la société ? Vous avez tout ébranlé ; l'édifice social menace ruine,

et si l'église, avec la promesse de son divin Fondateur, n'était pas là pour arrêter la chute, elle serait inévitable.

Toutefois, l'excès du mal fera peut-être recourir au seul remède efficace. D'une autre part, les champions de l'autorité, seule planche de salut pour la société, semblent redoubler d'ardeur. Espérons avec confiance.

Les réflexions qui précèdent devaient servir d'introduction à l'analyse que nous nous proposons de faire d'un travail important, publié dans l'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial, ayant pour titre " de l'Autorité en Philosophie " et qui vient de la plume d'un homme aussi marquant par son érudition, que par ses vertus solides, et que la mort a enlevé trop tôt aux études sérieuses.

Dans l'impuissance où nous mettent nos occupations d'accomplir cette tâche, nous sommes obligés de nous contenter de signaler à l'attention publique cette étude importante.

HERC. BEAUDRY.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

—L'ineffable bonté avec laquelle Pie IX accueille les étrangers émeut et transporte les personnes les moins susceptibles d'enthousiasme. Les protestants eux-mêmes subissent l'irrésistible attraction, le tout-puissant prestige que Pie IX exerce sur tous ceux qui l'approchent. Il y a peu de jours, lord Clarendon est sorti ravi et enthousiasmé d'une audience de Sa Sainteté, qui a duré près de deux heures.

L'ancien ministre britannique, si roide et si froid, s'est laissé aller à un de ces élans qu'on ne rencontre que rarement dans les diplomates, surtout dans les diplomates anglais ; il s'est écrié que Pie IX était le plus aimable des souverains de l'Europe, et qu'il n'y en avait pas un seul qui fût aussi digne de conserver la couronne que les siècles avaient posée sur son front. De la part d'un homme d'Etat, d'un ex-collègue de Palmerston, un pareil aveu a sa valeur. Aussi le noble lord, entièrement dominé par le magique ascendant du Saint-Père, s'est-il bien promis de ne rester que quinze jours à Naples et de passer le reste de l'hiver à Rome.

* * *

—On écrit de Rome : Notre bien-aimé Père et Roi jouit d'une santé admirable. Avant-hier, il se promenait, à pied, sur le mont Pincio, bénissant la foule agenouillée. Hier, il descendait aussi à pied, les rampes du mont Montorio. Des campagnards et des ouvriers terrassiers quittaient un instant leurs travaux et le suivaient en l'acclamant. Comme il faisait froid, Pie IX portait sur sa soutane blanche le grand manteau de drap rouge, au collet filaté d'or, et avait la tête coiffée du large chapeau rouge.

Le même soir, il a reçu, avec une affabilité toute paternelle, plusieurs Canadiens qui forment l'avant-garde du bataillon que cette nation transatlantique organise pour l'envoyer à la défense du Saint-Siège.

Le mouvement catholique s'étend rapidement et embrassera bientôt le monde. L'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, la Pologne, envoient tant de recrues que le gouvernement pontifical trouve, dit-on, ses prévisions dépassées, et qu'il invite le comité belge à suspendre pendant quelque temps du moins, l'enrôlement des Hollandais. Il faut pouvoir vêtir les recrues à mesure qu'elles arrivent.

Il est question d'organiser sur une large échelle les soins religieux pour l'armée pontificale. Et d'abord, afin d'éviter le contact trop fréquent des soldats avec les oisifs de la ville, on fonde des cercles pour les diverses langues de l'armée, et des prêtres et des évêques y adresseront des instructions aux volontaires sur leurs devoirs.

—Le catholicisme continue, comme nous l'avons déjà dit, à faire en Angleterre des progrès lents mais sûrs, que la statistique vient de constater au commencement de cette année. Au commencement de 1867, on comptait 1,608 prêtres, il y en a aujourd'hui 1,639 ; le nombre des églises et chapelles qui, à la même époque, était de 1,207 est de 1,283 ; celui des couvents de femmes qui était de 220 est de 227 ; celui des monastères qui était de 63 est de 67. Il y donc un accroissement de 31 prêtres, 76 églises et chapelles, 7 couvents de femmes et 4 monastères d'hommes. Le personnel des couvents de femmes s'est considérablement accru, et sur 227 maisons plus de 200 s'occupent de l'éducation des jeunes filles de toutes les classes. Pour rendre ces progrès du catholicisme encore plus sensibles, nous rapprocherons ces chiffres de la statistique de 1843. Il y a vingt-cinq ans, l'Angleterre et le pays de Galles ne comptaient que 648 missionnaires, 499 églises et chapelles, 27 monastères et couvents.

Ainsi, en vingt-cinq ans, l'Angleterre a vu son clergé augmenter de plus de 1,000 membres, ses églises et chapelles s'accroître de plus de 700, et ses couvents ou monastères de près de 300. Voilà où en est l'Angleterre, que le protestantisme avait cru conquérir. Comme l'a dit éloquemment Mgr. Manning dans un de ses récents ouvrages : " Durant trois cents ans, l'église d'Angleterre a pratiqué son culte en secret, se cachant de la vue des hommes. Après toutes les blessures qu'elle a reçues, elle survit, pleine d'une vie énergique et impérissable, et elle se montre de nouveau à nous, sortant des catacombes, pour offrir le saint sacrifice dans de somptueux sanctuaires et à la lumière du jour."

On annonce depuis quelques semaines des conversions nombreuses dans les rangs élevés de la société. Lord Louth, la comtesse de Portarlington viennent d'embrasser le catholicisme. On cite aussi un gradué de l'Université d'Oxford qui se préparait à recevoir les ordres dans l'église anglicane, et la supérieure d'une communauté anglicane de femmes. On

parle également beaucoup, dans les cercles de Londres, d'un jeune officier de la garde, qui devait bientôt être promu au grade de lieutenant-colonel et qui vient de vendre son brevet pour entrer comme novice dans l'Ordre de l'Oratoire. Cet officier, à peine âgé d'une trentaine d'années, jouissait d'une grande fortune et s'était converti au catholicisme il y a quelques années. Les protestants ne peuvent s'expliquer des déterminations de ce genre ; ce qui se passe autour d'eux bouleverse toutes leurs idées. Un pasteur de Suffolk écrivait naguère à un journal protestant : " Je suis plein d'appréhensions ; je ne suis pas prophète ; mais du train dont nous y allons, je crois dans l'ordre des choses possibles, qu'avant peu d'années, l'Eglise d'Angleterre sera réunie à l'Eglise de Rome. La couronne d'Angleterre reposera de nouveau sur la tête d'un papiste, le protestantisme sera formellement répudié. Un archevêque papiste siégera au palais de Lambeth, la messe sera de nouveau célébrée à l'abbaye de Westminster et à la cathédrale de Saint-Paul."

Bien que l'auteur de ces lignes se défende d'être prophète, espérons qu'il aura la satisfaction de voir se réaliser ses prévisions.

* *
*

—Nous avons à constater le même élan vers le catholicisme en Suisse. Voici, d'après les chiffres officiels du recensement de 1866, le nombre des catholiques et des protestants. Dans le canton de Genève, 42,099 catholiques et 40,069 protestants ; dans la ville 16,564 catholiques et 24,364 protestants.

Genève, devenue, grâce à l'influence catholique, la plus grande ville de la Suisse (elle a 41,415 habitants, tandis que Bâle, qui vient immédiatement après, n'en compte que 37,918), Genève donne à plusieurs de ses sœurs un exemple qu'elles devraient imiter. Deux églises principales, sans parler de plusieurs chapelles privées, ouvrent déjà à la population leurs trop étroites nefs ; cet hiver même la bénédiction d'un nouveau sanctuaire cherche à répondre à des besoins croissants. Les cérémonies du culte, reprenant leur grandeur légitime, rencontrent auprès des dissidents un respect digne d'éloges ; depuis deux ans, les messes de Noël se célèbrent à minuit, sans craindre, comme autrefois, les insultes ou les menaces, et on a vu récemment les soldats Valaisans traverser la ville pour se rendre à la messe, un gros chapelet de bois au bras. Il y a trois ans à peine, le bataillon de Fribourg, chargé de tenir garnison à Genève, entraînait avec son aumônier. C'était un capucin qui portait le brassard fédéral ; il célébra la messe chaque dimanche, en plein air, au milieu des troupes agenouillées.

A côté des édifices consacrés au culte, la charité en élève d'autres dédiés à l'enseignement. Il y a peu de mois, une construction importante s'achevait, et plus de mille enfants peuvent désormais recevoir, avec les notions qui font le citoyen éclairé, les principes qui font le chrétien complet.

* *
*

—LES ADMIRABLES CHRÉTIENS DU JAPON.—On lit dans la correspondance de Rome :

Mgr. Bernard Petitjean, de la Congrégation des missions étrangères, vicaire apostolique du Japon, vient d'arriver à Rome, pour y traiter des affaires de sa mission, à laquelle la découverte, qui eut lieu en mars 1865 de chrétientés ignorées pendant plusieurs siècles, a donné un puissant intérêt.

On sait aujourd'hui en Europe, par suite de quelques révélations prématurées, que les populations de nombreux villages de cet empire païen sont demeurées, dans le secret, fidèles à Jésus crucifié ; ont retenu avec le baptême, quelques notions catholiques, le culte de Marie et plusieurs prières de l'Église ; qu'elles vénèrent les tombes de leurs anciens martyrs. On prétend qu'héritières d'une tradition laissée par ces mêmes martyrs, elles attendaient des prêtres qu'elles devaient reconnaître au célibat qu'ils gardent, au nom de Marie qu'ils invoquent, au Pape, chef de l'Église de Rome, auquel ils obéissent ; qu'à la vue des ministres protestants, elles avaient dit : Ce ne sont pas ceux que nous attendons ; qu'au spectacle des mœurs et de l'indifférence religieuse des Européens, elles s'étaient demandé souvent : n'avons-nous donc plus de frères ? Qu'enfin, à l'arrivée de nos missionnaires, elles avaient compris que leur longue attente était satisfaite.

Or, le retour, bien que secret, de ces populations, aux pratiques chrétiennes, a éveillé l'attention du gouvernement japonais, et suscité, en juillet dernier, une persécution nouvelle, dont les journaux, le *Moniteur du Soir*, entr'autres, parlent en termes peu exacts. Aussi, devons-nous nous borner à déclarer qu'à cette heure les chrétiens japonais savent qu'ils ont deux cent millions de frères épars sur la surface du globe. Ils savent que la gloire de Marie a reçu ici-bas, en 1854, grâce au chef de l'Église, une splendeur plus merveilleuse ; que leurs martyrs, depuis si longtemps invoqués, ont été exaltés à Rome en 1862 et en 1867.

Le doux nom de Pie IX est sur leurs livres comme sur les nôtres, et comme nous, ils admirent les conséquences des actes du Pontificat actuel.

Mgr. Petitjean a été reçu au Vatican, il y a quelques jours. Avons-nous besoin de dire que Pie IX a accueilli l'apôtre du Japon avec une tendresse singulière, et que celui-ci s'est senti, par cet accueil même, largement récompensé et préparé à de nouveaux travaux ?

Sa Grandeur a apporté à Rome une photographie de la ville de Nangasaki et de la montagne appelée Sainte où subirent le martyr, à peu de distance les uns des autres, les japonais canonisés en 1862 et ceux qui ont été béatifiés en 1867.

REVUE SCIENTIFIQUE.

L'astronomie et les faux prophètes.—Où l'on apprend à se débiter des poêles de fonte.— Ce que peut, pour la blancheur du linge, un mélange de savon, de térébenthine et de corne de cerf.—Une révolution dans l'éclairage.—L'homme-oiseau.—Un nouvel engin de guerre.—La vérité sur l'origine du fusil à aiguille.

Les deux mois qui viennent de s'écouler nous ont rendus témoins d'un phénomène astronomique qui ne se renouvelle qu'à de longs intervalles :

Le soir, aussitôt après le coucher du soleil, on voyait briller à l'occident, deux astres dont l'éclat surpasse de beaucoup celui des étoiles de première grandeur. L'un d'eux, connu de tous sous les noms de *Lucifer*, d'*Etoile du Berger*, d'*Etoile du Matin*, est la planète *Venus*. L'autre s'appelle *Jupiter*. C'est le corps le plus important, par ses dimensions, de tout le système solaire. Il est 1400 fois plus gros que la terre et ne nous paraît si petit qu'à raison de son immense éloignement.

Le peuple, peu accoutumé à voir ces deux planètes dans le voisinage l'une de l'autre, a cru à l'apparition d'une étoile nouvelle, et j'ai eu, pour ma part, à désabuser sur ce point plusieurs personnes. On a profité du moment où ces astres paraissaient vers le même point de la voûte céleste pour lancer dans les journaux une prédiction que je ne mentionnerais point si elle n'avait eu pour effet de jeter l'émoi dans une grande partie de la population. C'étaient des tremblements de terre, des bouleversements épouvantables qui devaient résulter de la rencontre des deux planètes, et l'on ajoutait que le Canada, plus que tout autre pays, aurait à souffrir de ces désastres.

Sans connaître l'auteur de cette prédiction, on peut affirmer hardiment qu'il n'est pas des plus malins qu'abrite la calotte du ciel. S'il avait eu la plus légère teinture d'astronomie, il aurait compris que *Vénus* et *Jupiter* passant à des millions de lieues l'une de l'autre, elles ne courent pas plus de risque de se rencontrer, que les chars de Montréal ne courent le risque d'aller se heurter contre ceux de Russie ; il aurait vu également que leur influence sur notre globe est si peu de chose qu'à peine son mouvement pourrait se ressentir de leur disparition, et qu'enfin, si les forces qui les maintiennent dans leur orbite venaient à cesser leur action, ce serait sur le soleil et non pas sur la terre que leur poids les précipiterait.

Du reste, l'idée d'un bouleversement de la terre par le choc de *Vénus* et de *Jupiter*, n'est guère plus ridicule que la prétendue interprétation des prophéties d'*Holzhauser*, qui court en ce moment la ville : On veut nous faire croire à l'arrivée prochaine de la fin du monde !!! Fausse science, folles imaginations jetées en avant dans l'unique but d'exploiter la crédulité des vieilles femmes !

—Une discussion du plus haut intérêt s'est élevée dernièrement au sein de l'Institut de France.

“ Faut-il proscrire l'usage des poêles de fonte et leur substituer les poêles de faïence ? ” Telle était la question à l'ordre du jour.

Des savants illustres, le général Morin, Payen, Frémy, Henri Sainte-Claire Deville et Bussy se sont prononcés pour l'affirmative, et en cela, ils étaient d'accord avec un médecin de Savoie, M. Carret, et qui depuis longues années, étudie l'influence des poêles de fonte sur l'homme et les animaux.

D'autres académiciens, très-savants aussi, ont été moins absolus dans leurs conclusions. Sans contester les avantages bien connus des poêles de faïence, ils ont cherché à atténuer les accusations portées contre ceux de fonte, et ont pensé que l'on peut très-bien continuer à s'en servir, pourvu que l'on ait soin de s'entourer de précautions convenables.

Quels sont donc les dangers auxquels nous expose un poêle de fonte, et quelles peuvent être ces précautions indispensables que l'on nous conseille ? Voilà, sans doute, chers lecteurs, ce que chacun de vous se demande.

Vous avez entendu parler plus d'une fois d'un certain gaz qui porte le nom d'*oxyde de carbone*. Dans tous les foyers où se brûle du bois, dans tous ceux, particulièrement, où se brûle du charbon, l'oxyde de carbone se dégage en grande abondance, et c'est lui qui, en prenant feu, donne cette belle flamme bleue que vous avez maintes fois admirée.

L'oxyde de carbone n'est pas aussi inoffensif qu'on serait porté à le croire. Celui qui le respire ne tarde pas à ressentir un malaise général, de violents maux de tête, et si son action se prolongeait, il y aurait des accidents beaucoup plus graves à redouter.

Or, voilà l'agent pernicieux avec lequel nous mettent en rapport les poêles de fonte.

Henri Sainte-Claire Deville a analysé avec beaucoup de soin l'air qui entoure ces sortes de poêles, et toujours il l'a trouvé mélangé avec une proportion notable d'oxyde de carbone. Il avait d'abord pensé que ce gaz prenait naissance par la combustion d'une partie du charbon qui entre dans la composition de la fonte, mais il s'est assuré dans la suite qu'il prend son origine dans le foyer même, et que c'est en traversant les plaques de fonte qu'il se répand dans l'appartement. Qui se serait douté qu'une substance aussi compacte fut assez poreuse pour laisser filtrer les gaz à travers sa masse ? C'est pourtant un fait parfaitement établi. Le chimiste que nous venons de nommer n'a pas pu trouver un seul tube de fonte qui fut en état de conserver le vide. Il a fait plus : ayant rempli de mercure l'un de ces tubes, il a pu voir bientôt le métal suinter à l'extérieur en fines gouttelettes.

A vrai dire, cette perméabilité de la fonte n'est bien considérable qu'à la chaleur rouge, mais elle existe aussi, quoi qu'à un degré moindre, pour des

températures plus basses. La faïence n'est pas sujette à cet inconvénient. Avec un poêle formé de cette matière les produits de la combustion ne pénètrent pas dans les appartements et sont entraînés au dehors par le tirage de la cheminée.

Voici maintenant les conseils que dicte la prudence à tous ceux qui sont obligés de faire usage des poêles de fonte. Ils sont courts, et d'une facile exécution :

1°. A moins d'une nécessité absolue, ne portez jamais vos poêles à une forte température. On devrait se tenir toujours dans les limites de 12° à 18 degrés.

2°. Etablissez une bonne ventilation dans vos appartements ; plus ils sont petits et plus il est nécessaire que l'air en soit renouvelé souvent.

Pendant que les Académiciens de Paris travaillent à nous soustraire aux influences d'un violent poison, d'autres savants, moins connus mais non moins dignes d'éloge, sont à la recherche de procédés qui puissent amener l'aisance au sein des ménages. Un nouveau système de coulage des lessives, qui vient d'être inventé, est très-propre sans doute à atteindre cet heureux résultat. Il est si économique qu'il permet de réduire à *un cent* le blanchissage d'une paire de draps, à un demi cent celui d'une chemise, et tout le reste à l'avenant.

Plusieurs établissements de ce genre fonctionnent en divers pays et voici d'après quel système :

On prend deux livres de savon dont on fait, avec un peu d'eau et l'application de la chaleur, une bouillie qu'on étend de huit gallons d'eau et à laquelle on ajoute une cuillerée d'*ammoniaque liquide* ou *corne de cerf*, puis on fouette le tout avec un petit balai.

L'eau doit être chaude au point seulement d'y pouvoir tenir la main. On y introduit le linge sec et on l'y laisse macérer deux heures environ avant de le savonner ; il faut avoir soin de couvrir le cuvier.

L'eau de savon peut être réchauffée et servir une seconde fois, mais il faut y ajouter une demi cuillerée de térébenthine et une cuillerée d'*ammoniaque*. Après que le linge a été savonné, on le rince à l'eau tiède et on le passe au bleu.

Ce procédé épargne, comme on le voit, beaucoup de temps, de travail et de combustible. Il communique au linge un plus beau blanc que tout autre mode et n'exige pas le travail destructeur de la brosse pour purger complètement le linge des impuretés qui le souillent.

L'éclairage au gaz, cette magnifique invention de l'ingénieur Lebon, est sur le point de subir une révolution complète. Ne vous en effrayez

point, car il s'agit d'une amélioration très-importante : *On veut nous éclairer trois ou quatre fois plus avec une dépense moitié moindre !*

Pour faciliter l'intelligence du sujet, rappelons d'abord quelques principes de la combustion.

Un jet de gaz d'éclairage s'échappe dans l'air ; vous en approchez un corps très-chaud, une allumette enflammée, par exemple, et aussitôt il éclate en une vive flamme. Comment cela se fait-il ?

Le gaz est un composé d'hydrogène et de charbon ; sous l'influence de la chaleur, ces deux éléments se séparent pour s'unir à l'oxygène de l'air et de cette combinaison nouvelle résulte dans toute la masse gazeuse, un mouvement vibratoire excessivement rapide qui se transmet jusqu'à nos sens et fait naître la double sensation de chaleur et de lumière.

Ce n'est toutefois que par sa surface que le jet de gaz se trouve en contact avec l'air. Le milieu de la flamme tient en suspension une multitude de particules de charbon qui s'élèvent peu à peu et finissent par brûler au contact de l'air. Avant leur disparition, ces particules se trouvent portées à la chaleur blanche par la haute température de la flamme et c'est à elle que celle-ci doit tout son éclat.

Projetez un courant d'air au sens du jet de gaz, alors ce ne sera plus seulement à la surface que s'opérera la combustion, mais dans toute la masse à la fois. Les particules de charbon ne seront pas plus tôt mises en liberté qu'elles tomberont au pouvoir de l'oxygène.

Elles disparaîtront sans avoir le temps de devenir incandescentes et votre flamme deviendra si pâle qu'elle ne vous donnera presque aucune lumière.

Le phénomène dont nous parlons peut être observé dans les illuminations publiques, chaque fois que le vent souffle. Mécaniquement poussé par le vent, l'oxygène pénètre jusqu'au cœur de la flamme et la lumière blanche passe instantanément à l'état de lueur bleue ou comme sépulcrale.

Mais en même temps que disparaît l'éclat de la flamme, la plus grande activité de la combustion fait naître dans la masse une quantité énorme de chaleur et cette chaleur peut être utilisée pour rendre incandescents les corps solides qu'on y plonge.

C'est là tout le principe du mode d'éclairage que nous exposons.

MM. Tessier du Mothay et Maréchal, qui en sont les inventeurs, font arriver dans le jet de gaz d'éclairage non pas de l'air, qui ne contient l'oxygène qu'à l'état de mélange avec l'azote, mais de l'oxygène pur. Ils obtiennent ainsi une flamme extrêmement chaude au milieu de laquelle ils placent un petit cylindre de magnésic, substance très-réfractaire. Celle-ci, devenue incandescente, produit une lumière tellement vive, tellement pure, qu'elle permet la lecture d'un journal à 25 pas et laisse distinguer les nuances les plus délicates de la couleur des étoffes.

Ce genre d'éclairage, comme on le sait, n'a rien de bien nouveau. On

peut le considérer comme un perfectionnement de la lumière inventée depuis longtemps déjà par l'anglais Drummond. L'hydrogène et la chaux employés par ce dernier ont fait place au gaz d'éclairage et à la magnésie.

Ce qui constitue le véritable mérite de M. Du Mothay, c'est sa nouvelle méthode d'extraction de l'oxygène, méthode fort ingénieuse et qui permet de réaliser d'importantes économies.

Cette méthode a été expérimentée l'été dernier à l'occasion de l'exposition universelle de Paris. Elle est fondée sur le fait bien connu que les corps riches en oxygène, tels que le manganate de soude, abandonnent une proportion plus au moins grande de ce gaz lorsqu'ils sont exposés à une température élevée. Mais la dépense nécessaire pour obtenir cette température élevée était un obstacle à une production économique.

M. Du Mothay, ayant reconnu que la vapeur d'eau à la température de 400 à 500 degrés peut se substituer à l'oxygène et le chasser de quelques-unes de ses combinaisons, ce fait a été utilisé par lui et dans son procédé la vapeur ainsi chauffée devient l'agent au moyen duquel s'opère la décomposition du manganate de soude. L'oxygène ainsi déplacé est recueilli dans un gazomètre, et il reste dans l'appareil, un mélange de soude et d'oxyde de manganate combinés à l'eau.

Ce mélange étant soumis à l'action d'un courant d'air chaud, l'oxygène de cet air chasse la vapeur d'eau et transforme de nouveau la soude et l'oxyde de manganèse en manganate susceptible d'une nouvelle décomposition.

Cette alternance de décompositions et de recompositions peut avoir lieu indéfiniment sans frais considérables et tout nous porte à croire que l'emploi de l'oxygène pur pour l'éclairage ne saurait tarder à être universellement adopté. Voici quelques chiffres qui parlent éloquentement en sa faveur.

Un pied cube d'oxygène préparé par la méthode précédente coûte moins d'un demi cent. Les expériences mentionnées plus haut prouvent que 110 pieds cubes de gaz d'éclairage et 148 pieds cubes d'oxygène valant \$1.90 donnent autant de lumière que 6660 pieds cubes de gaz ordinaire dont la valeur est de \$10.50. C'est, à la lumière égale, un économie d'environ neuf piastres. Que ne peut-on pas espérer pour l'époque où l'imperfection naturelle des premiers appareils aura disparu !

*
* *

Quelle différence entre notre temps et celui de nos anciens pour la facilité des communications ! Tout n'est pas dit cependant, car les voies ferrées ne traversent qu'un petit nombre de localités et jamais on ne pourra les multiplier assez pour toutes les exigences de nos relations mutuelles.

Ce qu'il nous faut, c'est un moteur qui ne boive ni ne mange et qui, néanmoins, soit toujours sous notre main prêt à nous transporter là où nous

appellent nos affaires. Ce qu'il nous faut plus encore ce sont des ailes qui nous permettent de prendre pleine possession de notre domaine aérien, de nous élever à la façon de l'aigle vers les régions supérieures et nous y mouvoir à notre gré. Or, c'est là un double progrès qui est en voie de se réaliser et auquel travaillent avec ardeur plusieurs esprits d'élite. Nous apprenons, en effet, qu'on vient d'essayer avec beaucoup de succès une voiture qui est mise en mouvement au moyen de l'air comprimé. Telle est la simplicité du mécanisme qu'un seul homme peut la diriger à son gré.

D'autre part une lettre adressée de Brest à l'un des journaux de Paris, mande que l'on dispose en ce moment sur le terre-plein du port Napoléon, le mécanisme en bois et coton d'un oiseau à l'axe duquel l'inventeur se placera et, par une organisation spéciale, manœuvrera en s'envolant de terre pour planer sur le port, si l'expérience vient confirmer la théorie que le capitaine expose à ses amis.

L'oiseau qu'il construit en ce moment aura la forme d'un héron et l'envergure des ailes sera, avec le corps de l'oiseau, de 30 pieds. Il faudra de 2,000 à 2,600 pieds d'étoffe pour soutenir les plumes faites avec des lattes en bois de frêne.

Après une première expérience, si elle réussit, le capitaine inventeur doit se placer sur la jetée du sud qui se trouve entourée par l'eau, s'envolera et planera sur la rade, puis reviendra à terre en descendant sur le port. Une chaloupe à hélice suivra l'*homme-oiseau* et se trouvera à sa portée en cas d'une descente forcée.

*
* *

A côté des conquêtes pacifiques de la science que nous venons d'énumérer, il s'en trouve d'autres qu'on ne mentionne qu'avec un certain effroi, car elles ont pour but une plus rapide destruction de l'espèce humaine. Nous voulons parler des armes perfectionnées dont le nombre va, chaque jour, en augmentant.

Chacun a entendu parler des *torpilles* en usage dans la marine. Elles ont été ainsi nommées à cause de l'analogie qu'elles présentent avec la torpille de mer, poisson électrique, qui par des chocs répétés peut faire périr des ennemis beaucoup plus forts que lui.

Les torpilles de guerre, après avoir été fortement chargées de poudre, sont placées sous l'eau dans les ports que l'on veut protéger contre les attaques d'une flotte ennemie. On y met le feu au moyen d'un câble électrique et alors a lieu une explosion qui peut, dans certaines conditions produire des ravages terribles.

Une torpille d'invention nouvelle vient d'être essayée à Brest. L'effet produit a été tellement énergique que c'est à grand peine qu'on est parvenu à échouer sur les bords du chenal, la carène du *Wagram*, vaisseau qu'on avait placé à dessein, à quelque distance de l'engin destructeur.

L'on avait espéré, en bouchant les ouvertures produites, pouvoir faire servir ce vaisseau à la suite des expériences ; mais les ravages produits

ont été si considérables, il a été tellement disloqué, qu'on a été réduit à démolir sur place ce qui en restait.

—Le fusil Chassepot s'est acquis une renommée impérissable par les merveilles qu'il a opérées contre les Garibaldiens de Monte-Rotondo : peu de personnes néanmoins en connaissent toute la puissance.

Il résulte d'expériences faites au camp de Châlons que ce fusil atteint jusqu'à l'énorme distance de deux milles, c'est-à-dire aussi loin que les pièces d'artillerie les plus perfectionnées d'autrefois. Le but en blanc qui, avec les armes précédentes, n'était que de 500 pieds, est, avec le nouveau fusil, de 2,600 pieds et même davantage.

La nouvelle arme peut atteindre avec justesse et précision le but que la vue peut saisir, jusqu'à une distance de 4,000 pieds. Au-delà, elle tire nécessairement dans le vide, puisqu'on ne peut plus viser. Ces résultats nous expliquent parfaitement pourquoi les Prussiens se montrent en ce moment si empressés de se défaire de leurs fusils à aiguille en les vendant à prix réduit aux Italiens.

Nous ne laisserons pas, toutefois, disparaître cette arme célèbre, prototype, pour ainsi dire, de toutes celles qui cherchent aujourd'hui à la supplanter, sans en faire connaître l'origine à nos lecteurs.

Le fusil à aiguille, dit un écrivain connu, n'est pas ce qu'un vain peuple pense. Au XVI^e siècle déjà on en avait fait l'essai et le P. Daniel, au livre V, Ch. V, de sa *Milice des français*, en parle avantageusement. Sous le règne de Louis XVI, le chevalier d'Arcy imagina un fusil "sans bayonnette, se chargeant par la culasse, dont la construction était très-solide et le service sans danger."

L'Académie des sciences écouta, au sujet de cette arme, un rapport lu en séance publique, le 23 mars 1776. Les conditions furent très-favorables au chevalier ; mais Grisbeauval, qui commandait l'artillerie, s'étant déclaré contre le projet, rien de sérieux ne fut tenté.

Trente ans après, Napoléon se souvint des travaux de d'Arcy. Il fit venir un de ses meilleurs officiers, le colonel Pauly, et le chargea de reprendre l'affaire en sous-œuvre. Pauly avait à placer une certaine amorce fulminante qu'il avait trouvée. Il construisit son engin de guerre dans ce but. Le fusil fut jugé trop compliqué et inacceptable, mais on donna une jolie somme à Pauly.

Celui-ci avait, parmi ses ouvriers, un pauvre garçon d'Erfurth, qui n'avait pas réussi comme serrurier et qui s'était jeté dans l'armurerie faute de mieux. Ce jeune homme avait étudié silencieusement le système que son maître avait voulu expérimenter. Il ramassa l'arme rejetée, l'emporta en Prusse et le perfectionna. Cet ouvrier obscur était M. Dreyse dont on a dernièrement annoncé la mort. Soixante ans après l'époque dont nous avons parlé, ses efforts étaient récompensés et la terrible invention qu'il avait dérobée à la France, faisait triompher la Prusse sur le champ de bataille de Sadowa.

LA CROISADE AU CANADA.

Depuis trois mois bientôt notre population catholique est sous le poids d'une émotion profonde. Ah ! c'est qu'il en coûte aux peuples et aux familles comme à l'homme lui-même de faire un sacrifice, quelque soit la générosité et la grandeur d'âme avec laquelle ils l'accomplissent. Mais il y a des temps où le témoignage de la foi chrétienne et du dévouement doit aller jusqu'à l'effusion du sang.

Lorsque la société chancelle, que les peuples sont amollis ; quand les âmes sont éternées, quand les cœurs sommeillent, quand on ne comprend plus dans le monde, ni la grandeur morale, ni la vertu du sacrifice, quand les intérêts matériels de la vie, et la soif des plaisirs menacent de faire oublier les devoirs les plus sacrés ; quand il y a des hommes qui demandent à quoi bon se faire tuer ?—c'est folie ;—mieux vaut vivre.--Alors il faut des héros et des martyrs ; il y a dans leur sang une vertu régénératrice, et les sociétés ne se sauvent qu'à ce prix.

C'est donc une consolation pour vous, familles chrétiennes, qui venez de sacrifier le plus pur de votre sang, de vous rappeler que cette immolation de ce que vous avez de plus cher, a été fait pour le plus grand bien du pays et de la religion.

Soyez saintement fières du dévouement de vos enfants. Ils se sont consacrés au triomphe de la plus noble, de la plus juste et de la plus sainte des causes.

De la plus noble, puisqu'il n'y a rien dans le monde au-dessus de cette Eglise sainte, assise sur la base posée par le Christ, qui rachète, délivre et guide les âmes vers leurs immortelles destinées.

De la plus juste, puisque cette cause est la défense de tous les droits et divins et humains, indignement violés dans la personne du plus auguste des représentants de l'Autorité sur la terre.

De la plus sainte enfin, puisque ce sont les intérêts les plus sacrés qui sont ici en jeu, et que si la lutte pour de tels intérêts n'est pas une sainte Croisade, jamais lutte religieuse n'aura mieux mérité ce nom.

Consolez-vous, mères pleines de foi, familles profondément chrétiennes, séchez vos pleurs, livrez vos cœurs à une sainte allégresse ; si vos enfants vous sont un jour rendus, et nous l'espérons, vous les recevrez couronnés du laurier sacré des héros chrétiens ; et si le ciel vous les envie, vous les honorerez comme martyrs de la foi et vous baiserez avec vénération, en les arrosant de vos larmes, les pieuses reliques qu'ils vous auront laissées.

Pour nous, qui ne pouvons que les accompagner de nos vœux et de nos prières, tant qu'ils seront absents, nous croyons être utiles à leurs mémoires, et apporter quelque consolation à tant de familles affligées, en recueil-

lant ici, tous les beaux exemples de dévouements, tous les généreux sentiments qu'ils nous ont laissés, ou qu'ils ont fait naître dans tant de cœurs qui leur sont chers.

*
* *

Lorsque le 17 octobre de l'année écoulée, se fit entendre, du haut du Vatican, la grande voix du Père commun de tous les fidèles, *déplorant les abominations qui désolent la malheureuse Italie, signalant les très-graves dangers* auxquels sa personne sacrée, *entourée d'une race d'hommes diaboliques était exposée dans cette heure de ténèbres* ; avouant avec une *ouverture de cœur toute paternelle* la destruction prochaine de cette petite *troupe héroïque* de défenseurs, accablée sous le nombre toujours croissant de ses *iniques* agresseurs, la chrétienté entière se sentit frappée au cœur, et ce cri de détresse vint émouvoir les cœurs catholiques jusqu'aux rives éloignées de notre Saint-Laurent.

Alors les Croisés se levèrent de toutes parts, de l'Europe, de l'Asie, de l'Océanie, de l'Afrique et de l'Amérique, pour voler au secours du Pontife-Roi en répétant le vieux cri de guerre des temps de foi, DIEU LE VEUT.

Des comités d'enrôlement et de souscription s'organisèrent à Montréal et à Québec, nos Evêques bénirent cette généreuse initiative et lui prêtèrent l'appui de leurs puissantes exhortations.

A ce sujet, Mgr. l'Archevêque de Québec écrivait à ses diocésains :

“ Le Canada ne veut pas demeurer en arrière dans cette manifestation de dévouement à l'égard du Chef de l'Eglise. Vous avez appris par les journaux le mouvement qui se fait à ce sujet à Montréal. Quant au diocèse de Québec, trois de ses enfants sont déjà partis pour se joindre aux défenseurs du vicar de Jésus-Christ. Un très-grand nombre d'autres, animés de la même ambition, parmi ceux surtout qui ont suivi les exercices militaires, viennent chaque jour offrir leurs services, et seraient prêts à partir immédiatement pour Rome, s'ils avaient les moyens de s'y rendre.

“ J'ai lieu de croire que les fidèles du diocèse tiendront à honneur de se faire représenter en proportion de leurs ressources, dans les rangs de cette milice sacrée. Ils s'estimeront heureux de faire les sacrifices nécessaires pour obtenir ce privilège.”

Déjà Mgr. de Montréal dans sa Lettre Pastorale du 8 décembre, relevant les avantages de cette entreprise, avait adressé à son troupeau ces bienveillantes paroles :

“ N. T. C. F., Nous demeurons étranger à ce mouvement laïque ; mais, Nous vous l'avouons, Nous le bénissons de tout notre cœur et Nous lui souhaitons un plein succès. Car, Nous le considérons comme une gloire pour notre religieux pays, et comme une bénédiction pour ses habitants. Nous pensons qu'en effet, un bataillon de zouaves canadiens prouverait au

monde entier que l'extrême Occident se joint à toutes les autres parties du monde, pour épouser la Cause sacrée à laquelle se dévouent aujourd'hui tant de cœurs généreux, et montrer que le nom de l'immortel Pie IX est grand et béni dans les froides contrées du Nord. Ce bataillon, en combattant pour le grand principe sur lequel seul peuvent reposer solidement les sociétés humaines, donnerait un admirable exemple de dévouement pour la cause catholique, et chacun lui consacrerait, avec une nouvelle ardeur, sa plume, sa parole, et surtout son cœur. Mais tout le monde comprend que pour cela, il faudrait que les hommes qui se dévoueraient ainsi pour l'Église et pour son auguste Chef, fussent des hommes de foi, de principes et de pratique ; car autrement, ils ne pourraient que faire tort à cette Cause sacrée, et faire honte au pays qui les aurait députés. Mais encore une fois, Nous laissons à ceux qui ont conçu ce projet la noble tâche de l'exécuter. Pour Nous, Nous allons faire ce que nous demande Notre Saint-Père le Pape."

" Quel honneur et quel bonheur pour nous, s'écriait avec éloquence, l'Evêque de St. Hyacinthe, s'il peut nous être donné de nous associer à ce sublime élan, qui vient en plein dix-neuvième siècle manifester et prouver encore une fois au monde étonné toute la vitalité du principe catholique, qui n'a tant de force et de puissance que parce qu'il est la Vérité !! Quelle noble satisfaction pour nos cœurs de Canadiens-Français, de savoir que les enfants de la Nouvelle-France se trouveraient ainsi réunis sur le champ de bataille avec les preux et vaillants fils de la Vieille-France, la patrie de nos ancêtres, pour y combattre côte-à-côte et verser leur sang avec eux pour la plus juste et la plus sainte des causes, la cause de Dieu lui-même, puisque c'est celle de son Eglise !! Quelle gloire pour nous, si notre nom allait quelque jour se trouver inscrit aux plus glorieuses annales du monde, celles des Faits de Dieu par ces Francs (*Gesta Dei per Francos*), dont nous sommes fiers d'être les descendants.

Les quelques gouttes de notre sang qui ont coulé comme contribution au beau fait d'armes de Mentana, ont suffi pour réveiller en nos âmes le feu de cette ardeur militaire qui a dans tous les temps et tous les âges caractérisé nos ancêtres. Il est permis d'espérer que ce noble feu ne manquera pas de produire une plus large immolation ; et que bientôt notre religieux Canada aura le mérite et la gloire d'avoir ajouté des hécatombes aux deux intéressantes victimes dont le souvenir est désormais impérissable parmi leurs compatriotes. Les noms des courageux LaRocque et Murray sont gravés au Temple de Mémoire en lettres dorées ou plutôt empourprées du sang du martyr ! !"

Tous les autres Evêques de la Province applaudirent à ce noble élan.

* * *

Il nous est difficile de peindre l'enthousiasme qui s'empara de la jeunesse de nos villes et de nos campagnes à cet appel des premiers pasteurs.

Plusieurs, impatientes de se dévouer, n'attendirent pas les opérations des comités, et partirent.

D'autres, en plus grand nombre, se firent inscrire sur les rôles ouverts à Montréal et dans la capitale.

Les quêtes s'organisèrent dans les églises, à domicile et dans les Chambres du Parlement Provincial. A Montréal, elles ont rapporté \$17,000. A Québec elles ont été assez abondantes pour couvrir les frais de voyage, d'équipement et d'entretien de treize soldats pendant les deux années de leur service, sans qu'il en coûte aucun sacrifice au trésor pontifical.

On raconte un joli trait d'un protestant qui, entraîné par l'enthousiasme général se serait, dit-on, présenté au comité de Québec. Il insistait pour que l'on prit son nom :—mais vous êtes protestant ! et vous ne pouvez être enrôlé dans l'armée pontificale !

—Eh quoi ! s'écria-t-il, si tout protestant que je suis, j'ai la conviction que le Pape est dans son droit, ne puis-je pas comme tout autre, voler à son secours ! Eh bien ! si plus tard il a encore besoin de soldats, je serai toujours prêt.

Brave jeune homme, puisse le ciel récompenser ton dévouement et la droiture de ton cœur.

A Montréal, on vit un jour se présenter, je ne dirai pas un homme, je n'ose dire un jeune homme, je dirai presque un enfant, tant il était petit !

—Mais, mon ami, vous n'avez pas la taille.

—Oh ! Monsieur, je vous en prie, inscrivez-moi, je possède \$100, je paierai mon voyage ; si vous me refusez, je partirai quand même. Et le jeune homme se mit à pleurer, on prit son nom, et l'on sécha ses larmes. Les grands cœurs ne se mesurent pas à la taille.

Pendant que ce mouvement allait toujours croissant, s'opérait au sein de nos populations, dans les asiles et dans les écoles ; dans les couvents et les collèges ; dans les missions des Sœurs comme dans nos communautés religieuses, s'organisaient des fêtes littéraires, des concerts, des bazars. Là aussi s'accomplissaient les sacrifices les plus généreux pour subvenir aux dépenses que nécessitait le départ des Volontaires.

Entre toutes ces fêtes, dont la publicité est parvenue jusqu'à nous, ou dont nous avons été les témoins, quelques-unes nous ont frappés par le caractère particulier qu'elles présentaient.

Au Pensionnat du Mont Ste. Marie, toute la *Vie de Notre Saint Père Pie IX*, de sa naissance jusqu'à nos jours, a été mise en scène et reproduite avec un rare succès, et les *Bienfaits de la Papauté* ont été racontés avec tous les charmes de l'enthousiasme et du dévouement filial. Un tableau saisissant couronna ces scènes charmantes. Au premier plan, on voyait la barque de Pierre sur les vagues agitées, battue par la tempête, mais toujours surmontant les flots, guidée par l'Étoile Immaculée des mers : à l'arrière plan, la Religion couronnée, triomphait au milieu de couronnes

d'anges dont les chants se perdaient dans le lointain, au milieu des chœurs des Apôtres, des Martyrs et des Confesseurs.

L'assemblée aussi nombreuse qu'au jour des distributions, s'est retirée enchantée, émue, applaudissant de tout cœur aux félicitations que Mgr. de Montréal adressa aux maîtresses et aux élèves de l'établissement.

A l'Assomption, l'histoire des angoisses d'une mère qui a sacrifié son fils unique à la défense des droits du Saint-Siège, a également remué tous les cœurs et fait couler bien des larmes d'attendrissement.

Au Collège de Montréal, le bazar qui a produit près de \$200, a donné lieu à une scène non moins touchante.

C'était la veille du départ des Volontaires. Un ancien professeur, M. Forget, et trois élèves de cette maison, MM. Lamarche, Brunet et Lachapelle, vinrent, en uniforme, faire les adieux à leurs maîtres et à leurs condisciples.

En entrant au réfectoire, ils furent accueillis par des applaudissements vifs et prolongés. Placés à la table d'honneur, ils attiraient tous les regards, particulièrement M. Forget, qui avait été neuf ans, dans la maison, un professeur intelligent, pour un bon nombre un conseiller plein de charité, pour tous un ami tendre et dévoué.

Les imaginations étaient aux champs, les conversations s'animaient et montaient toujours, les cœurs battaient bien fort, le repas fut plein d'entrain et de gaieté militaire.

Mais le repas fini, la scène changea tout-à-coup. En récréation, rien de ces éclats spontanés, par lesquels les écoliers témoignent de leur liberté et secouent la contrainte du silence. Une émotion contenue et réservée agitait secrètement toutes les âmes. On se pressait autour des bien-aimés condisciples, avec une tendresse anxieuse mêlée de tristesse, de regrets, d'estime, de respect et de cette vénération religieuse que l'on ne peut s'empêcher d'éprouver en présence d'un mouvement sublime.

Instinctivement toute la Communauté silencieuse, avait entouré les quatre Zouaves. Alors s'improvisa une de ces scènes touchantes dont le cœur seul a le secret et qui ne s'oublie jamais.

Un élève de philosophie se détache alors du groupe et s'adressant à ses anciens condisciples.

“ Chers amis, leur dit-il, vous allez donc bientôt nous quitter ! Permettez-nous de vous dire les impressions que nous éprouvons : nous ne pouvons vous le cacher, votre départ nous cause beaucoup de peine. Nous nous séparons d'amis bien chers, et les séparations font toujours une plaie au cœur. Nous faisons cependant volontiers notre sacrifice, en pensant à la sainte cause pour laquelle vous vous sacrifiez si généreusement.

“ Oui, partez, nobles amis, puisque Dieu vous appelle, accomplissez votre grande mission, et nos cœurs vous accompagneront partout. Vous serez toujours présents dans nos souvenirs. Nous aimerons à nous rappeler les

chers condisciples avec lesquels il nous était si doux de vivre, un maître bien-aimé qui a été le professeur d'un grand nombre d'entre nous, l'ami de tous et comme un frère pour plusieurs.

“ Mais avant que vous nous quittiez, permettez-nous de vous offrir quelques objets qui vous rappelleront notre souvenir, une croix à chacun de vous. C'est pour la croix que vous allez combattre, c'est pour elle que vous voulez vivre et mourir, vous, Zouaves du Vicaire de Jésus crucifié. Elle sera le signe et le lien de notre union. Ce sont vos professeurs et vos condisciples de classe qui vous présentent ce *memento*. Et vous, M. Forget, c'est la communauté entière qui n'a pas voulu vous laisser partir sans vous donner au moins ce faible témoignage de son affection.”

Après ces paroles entrecoupées de larmes, on offrit aux jeunes volontaires un portefeuille, renfermant dans ses plis, les louis d'or du Bazar. Puis à chacun on remit une croix portant son nom et celui de Pie IX. Les condisciples de classe la baisaient en la passant au cou des volontaires, et eux la recevaient avec effusion, et en l'arrosant de leurs larmes.

M. Forget prit ensuite la parole, mais c'est à peine s'il pouvait parler, tant il était ému.

“ Ah ! mes biens chers amis, je comprends aujourd'hui, plus que jamais, qu'il y a des choses qui se sentent, et qui ne peuvent s'exprimer. . . Comment vous dire ce que mon âme ressent en ce moment. . .

“ Je me contenterai de vous remercier tout simplement, mais, certes bien cordialement, du témoignage de sympathie affectueuse que vous voulez nous donner avant notre départ.

“ Ah ! mes chers amis, j'ai toujours cru au bon cœur des élèves du Collège de Montréal. Oui, et j'en ai eu bien des preuves, et la délicatesse avec laquelle vous en agissez, ce soir, envers nous, les beaux sentiments que vous venez de nous exprimer, tout cela ne peut être pour moi que la confirmation d'une chose déjà prouvée depuis longtemps, je veux dire de la bonne éducation et de la politesse qui vous distinguent. Je vous remercie donc, encore une fois, de tous vos bons sentiments à notre égard. Je vous remercie du don que vous nous faites. C'est le fruit et tout à la fois le gage de votre générosité. Je sais avec quel cœur et quelle libéralité vous donnez toujours.

“ Vous me dites que vous avez déjà pensé bien des fois aux Zouaves dans votre prières, et que vous ne les oublierez jamais. Je vous en suis bien reconnaissant. Le Zouave pontifical ! ah ! il a bien besoin du secours du ciel. Il ne s'agit pas seulement pour lui d'être un brave et courageux soldat, un soldat prêt à donner volontiers son sang, à vendre chèrement sa vie sur le champ de bataille, mais surtout il doit être un excellent chrétien ; et certes, il est plus difficile de bien vivre pour J.-C que de mourir pour lui.

“ Vous trouvez du dévouement dans notre démarche et vous semblez

l'admirer. Pour moi, mes chers amis, j'estime que s'il y a quelque mérite dans notre départ, c'est le mérite d'accomplir un devoir, et rien que cela. Pie IX, notre Père commun, appelle à son secours un certain nombre de ses enfants. C'est la voix de Dieu qui se fait entendre. Notre saint évêque fait appel à son tour aux enfants de son diocèse ; c'est encore la voix de Dieu. Dieu lui-même parle au fond de l'âme de quelques-uns et leur dit : "Partez." Et ceux-là, il faut qu'ils partent. C'est un devoir pour eux d'aller à Rome, rendre témoignage à la justice, au droit, à la vérité. C'est un devoir pour eux d'aller combattre pour toutes ces grandes choses, et, s'il le faut, de mourir pour elles.

"Le devoir, je le sais, demande le sacrifice. Le sacrifice est une conséquence inévitable du devoir. Ah ! que vous avez eu une bonne et belle pensée de nous faire présent, à chacun, d'une croix. C'est là l'emblème du sacrifice. Rien de bon, rien de grand ne peut se faire sans le sacrifice, sans la croix. Oui, c'est l'arme avec laquelle nous devons combattre dans la cause dont il s'agit. Si la victoire est due au sacrifice, c'est assurément dans la cause de J.-C. ; Lui, notre chef, n'a pas combattu autrement.

"Le Zouave Pontifical qui a compris et qui aime la sainte cause qu'il va défendre doit tout lui sacrifier : la patrie, les amis, son avenir, son cœur, sa vie, son vieux père et sa tendre mère qu'il ne reverra peut-être jamais plus ici-bas. Mais, mes amis, laissons là ces pensées, je ne veux pas être trop faible devant vous, ce ne serait pas digne d'un Zouave Pontifical."

Puis s'adressant aux Directeurs de la Maison :

"M. le Directeur, vous avez toujours été bien bon pour nous, pour moi en particulier, permettez-moi de vous renouveler ici, devant toute la communauté, ainsi qu'à tous les autres Messieurs de la maison, l'expression de ma vive reconnaissance pour l'intérêt que vous m'avez toujours porté. Veuillez recevoir mes adieux avec l'hommage de mon respect filial."

Se retournant ensuite vers ses anciens confrères et ses élèves de la veille :

"Pour vous, chers confrères, avec qui j'ai vécu si paisiblement, agréez aussi mes adieux et mes amitiés les plus affectueuses.

"Et vous, mes jeunes amis, je vous dis aussi adieu, car il faut vous quitter. Ah ! comptez toujours sur mes meilleures amitiés, vous surtout avec qui j'ai eu des rapports plus particuliers, dont j'ai été le professeur. Et pour vous, jeunes amis, qui m'avez montré plus de confiance et d'amitié que les autres, ah ! croyez que je ne vous oublie pas. L'amitié est une chose trop sacrée pour moi ; soyez bien persuadés que j'y serai fidèle et toujours fidèle."

Il n'oublia personne, et personne ne l'oubliera. Après lui, M. Lamarche exprima aux Directeurs, aux Maîtres et à ses Condisciples la reconnaissance dont lui et ses deux compagnons étaient pénétrés, pour l'affection qu'on leur témoignait ; puis il ajouta d'une voix vivement émue :

“ Ce crucifix qui est devenu pour nous l’emblème de la religion, de l’amitié et du souvenir, ce crucifix auquel vous avez attaché tous vos cœurs, nous est un gage assuré de votre éternel souvenir.”

La communauté ne répondit que par ses larmes et ses sanglots à ces épanchements de l’amitié. C’était une famille en pleurs qui perdait des frères tendrement aimés et dignes de toute son admiration.

M. le Directeur, s’adressant aux Zouaves, leur dit ces quelques paroles bien senties :

“ Mes bien chers amis, nous vous remercions très-cordialement de votre bonne visite et des beaux sentiments que vous venez d’exprimer. Vous n’avez pas voulu partir pour votre noble mission sans venir nous faire vos derniers adieux. Cette délicate intention de votre part sera pour nous un souvenir toujours précieux. Dieu vous appelle à défendre le Saint Père. Ah ! vous ne pouviez faire un meilleur usage de vos jeunes années qu’en les consacrant à la défense de la plus noble et de la plus sainte des causes. Cet exemple si touchant de sacrifice et de dévouement que vous nous donnez aujourd’hui, jamais nous ne l’oublierons. Partez donc, généreux amis, partez avec les bénédictions les plus affectueuses de tous les prêtres de cette maison, avec les vœux et les prières de tous. Veuillez, s’il vous plaît, vous souvenir de nous lorsque vous serez aux pieds de Pie IX, dans vos pieux pèlerinages aux tombeaux des SS. Apôtres et des martyrs. Bien chers amis, nous ne vous désirons pas la mort, nous serions si heureux de vous revoir, mais s’il arrivait à quelqu’un d’entre vous de succomber dans la lutte, oh ! que le collège de Montréal bénirait le ciel de lui avoir donné un martyr.”

“ Nous vous sommes très-reconnaissants, M. le Directeur, reprit aussitôt M. Forget, pour les bonnes paroles que vous venez de nous adresser. Ah ! oui, nous nous souviendrons toujours, et partout, du Collège de Montréal. . . Ajoutez, s’il vous plaît, une nouvelle faveur à toutes celles que nous avons reçues de vous, en nous donnant votre bénédiction qui sera pour nous un gage de bonheur et de la protection du ciel.”

Et les quatre Volontaires s’agenouillèrent : nouveaux Croisés, ils reçurent la bénédiction du ministre du Dieu des combats—qui donne la victoire à ses élus, et les fait triompher de la mort.

Les sanglots éclataient dans toute la Communauté, ils redoublèrent encore quand les Volontaires se relevant se jetèrent au cou de leurs Directeurs, et leur dirent le dernier adieu. Chaque élève, chaque maître se présenta à son tour, et les embrassa affectueusement, échangeant avec eux des vœux, des larmes et des promesses.

Pour eux, ils étaient calmes, et une douce sérénité et un rayon de joie divine perçait à travers des larmes qui n’avaient rien d’amer.

Le moment du départ était arrivé. “ Adieu, mes amis, leur dit M. Forget, essuyons nos larmes, car Dieu aime le sacrifice fait avec joie : *hilarum*

datorem diligit Deus. Nous partons, mais nous nous reverrons . . . donnons-nous rendez-vous au ciel . . . Le voulez-vous ?

Et tous de lever la main en signe d'adhésion. Les voix, les coeurs étaient trop émus pour répondre par des acclamations.

Tous les conduisirent, ces chers amis, jusqu'au seuil du collège, ne pouvant en détacher leurs yeux ; leur laissant emporter les plus tendres affections de leurs coeurs. La porte se referma tristement, la séparation était consommée. Espérons qu'ils nous reviendront, ou avec le laurier de la victoire, ou avec l'auréole du martyr.

Dire maintenant tous les autres sacrifices généreux auxquels a donné lieu cette manifestation générale de la foi vive de nos populations, c'est ce que nous ne pouvons entreprendre, car le plus grand nombre se sont cachés sous le voile de l'humilité et n'en sont que plus louables.

Nous pourrions nommer telle pauvre communauté religieuse, qui n'ayant pas d'épargnes devant elle, s'est imposée la privation du sucre, jusqu'à ce que la somme de 100 piastres eut été complétée.

Telle maison d'éducation où les élèves se sont spontanément privés de leurs étrennes pour grossir les secours envoyés au Saint-Père.

Parmi les Volontaires, plusieurs n'ont pas cru que ce fut assez de sacrifier leur personne, leur avenir, leur famille, leur patrie, ils se sont dépouillés de tout ce qu'ils auraient pu légitimement garder, afin de se procurer la somme nécessaire pour payer leur passage, et d'être moins à charge au Comité. De tels sacrifices ne peuvent pas manquer d'attirer les bénédictions du ciel sur une nation.

Cependant le jour du départ approchait ; déjà la grande Démonstration du 18 février avait été annoncée par tous les échos de la publicité, et le jour des derniers adieux était fixé au lendemain.

On vit alors un grand mouvement se faire sur tous les points de la Province. Les paroisses, qui devaient avoir leurs représentants dans le détachement des Zouaves, se préparèrent à de nobles démonstrations. Les adieux se faisaient dans les familles ; et des faits dignes de ce que l'on a raconté de plus touchants, en France et ailleurs, et des sentiments aussi élevés qu'en peut donner la foi, éclataient partout où se préparait une séparation.

M. Gouin de St. Antoine de la Baie, fut accompagné par toute la paroisse jusqu'à l'embarcadère du chemin de fer. Avant de se séparer de tant de coeurs sympathiques, il leur adressa ces généreuses paroles :

“ CHERS AMIS,—Ce n'est pas sans éprouver de vives émotions que je vois l'intérêt et l'estime que vous me portez. Les démonstrations de ce jour me prouvent combien votre foi est vive, puisqu'elle vous fait voir dans mon humble personne un défenseur de la plus juste et de la plus sainte des causes.

“ Comme moi, à l'appel paternel de l'immortel Pie IX, vous avez, chacun

de vous, senti votre cœur battre plus vite qu'à l'ordinaire, et vous avez dit : Que ne puis-je voler au secours d'un aussi bon Père. Sans des circonstances incontrôlables, au lieu d'un seul zouave, St. Antoine de la Baie en compterait huit. Si, malgré mon indignité, Dieu m'accorde la palme du martyr, j'ai l'intime conviction qu'un de vous viendra prendre ma place. En partant, je vous demande le secours de vos prières, afin de pouvoir vous représenter dignement dans la plus sainte des armées. Adieu donc, cher père, qui n'avez pas reculé devant le sacrifice que la Religion vous demandait ; adieu, chers amis ; toujours je me souviendrai de vous ; adieu, chers co-paroissiens, qui avez fait avec bonheur les sacrifices nécessaires pour donner un défenseur au Saint-Siège. Adieu, la séparation est toujours pénible, mais je pars avec joie puisque *Dieu le veut.*"

Dans toutes les paroisses d'où partait quelque Volontaire, pareilles scènes se renouvelaient, comme à Nicolet, Trois-Rivières, Ascot, Bécancourt et Saint-Grégoire.

Avant de partir les Volontaires de St. Hyacinthe voulurent assister au divin sacrifice. Les Elèves du Collège chantaient à l'Orgue, la milice formait une garde d'honneur et les paroissiens se pressaient en foule sous les voûtes sacrées.

Après la Messe, ils se rendirent à l'Evêché. Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe était malade, mais Mgr. de Germanicopolis leur donna sa bénédiction en leur disant avec affection : "Allez, mes enfants, soyez bons chrétiens et bons soldats."

A la gare du chemin de fer, les citoyens leurs présentèrent une adresse de félicitation :

"JEUNES AMIS,—Permettez-nous, à l'occasion de votre départ pour l'Italie, de vous témoigner nos plus vives sympathies pour votre dévouement à la belle cause que vous embrassez.

"Quoique nous éprouvions un profond regret en vous voyant laisser nos rangs, nous sommes fiers de votre décision et nous sommes convaincus que si l'occasion se présente sur le champ de bataille, vous ajouterez de nouvelles gloires au nom canadien, vous ferez l'honneur de St. Hyacinthe que vous allez représenter en défendant, au prix de votre sang, s'il le faut, la plus belle cause, la cause que tout Canadien noble et généreux voudrait défendre, la cause de notre St. Père le Pape.

"En nous séparant, veuillez croire en notre affection la plus sincère, et espérons qu'un jour nous viendrons vous recevoir ici couverts des lauriers que vous aura mérités votre courage.

"Au revoir, jeunes amis, soyez braves et courageux."

Ils promirent d'être fidèles à l'honneur !

Bientôt après, le convoi partait au milieu des acclamations de la foule qui les suivit longtemps du regard, et se dispersa profondément émue en faisant des vœux pour leur heureux retour.

C'est le 17 janvier que les Volontaires partirent de Québec ; avant de quitter leurs concitoyens, ils se réunirent dans la Chapelle de Notre-Dame-des-Victoires. Ce nom béni est de bon augure. Le modeste sanctuaire était encombré. Mgr. l'Archevêque était au chœur avec le clergé de la ville. D'une voix mâle ils entonnèrent ce chant si bien approprié à la circonstance :

La Religion nous appelle,
Sachons vaincre, sachons périr...

Puis l'un d'eux, d'une voix ferme et accentuée, prononça l'acte de consécration à la Vierge-Immaculée et l'acte d'engagement pour deux années de service dans l'armée pontificale.

Mgr. l'Archevêque se leva pour les bénir ; mais avant, il leur adressa d'une voix affectueuse ces encourageantes paroles :

“ C'est avec joie et confiance, mes chers enfants, que je vous ai vus vous mettre tout à l'heure sous la protection de la Ste. Vierge. C'est dans ce sanctuaire béni et deux fois séculaire que les premiers missionnaires du pays venaient prier, avant de partir pour leurs courses lointaines et pour les combats de la Foi. Vous aussi, avant d'aller combattre en Italie les combats du Seigneur, vous avez voulu vous consacrer à Marie dans ce temple qui lui est dédié. Oui, j'en suis sûr, cette Mère de Dieu conduira partout vos pas, et vous préservera de tout péril. Portez toujours, mes chers amis, portez bien haut l'étendard de l'honneur, et surtout de l'honneur religieux. Rappelez-vous que noblesse oblige. Or vous êtes vraiment nobles, vous qui aspirez à combattre pour la plus sainte des causes, vous qui voulez entrer dans le régiment des zouaves pontificaux. Et quel beau régiment que celui des zouaves pontificaux, où l'on voit tant de fils des meilleures familles de la France, tant de jeunes gens instruits, éclairés et profondément religieux ! Soutenez donc toujours par une conduite exemplaire, par des mœurs sans tache, l'honneur de votre position. Partez mes chers enfants, partez avec courage pour la Ville Eternelle, et que la bénédiction de votre premier pasteur vous accompagne jusqu'aux pieds du Souverain Pontife.”

Au sortir de la pieuse Chapelle, ils se précipitèrent dans les bras de leurs parents et de leurs amis, et partirent recueillant partout sur leur passage les ovations que mérite leur courage.

Tous ces départs laissaient après eux bien des regrets, bien des affections brisées ; mais c'est surtout le cœur des mères qui saignait. Il y en a qui depuis trois mois ont vieilli de dix ans : mais leur courage n'a point été au-dessous de leur foi.

“ Mon fils, disait l'une d'elle, si j'avais quelques années de moins, je vous suivrais jusqu'à Rome, je vous accompagnerais jusqu'au lieu du combat.”

Une autre écrivait cette lettre admirable d'héroïsme et de sentiment :

St.*** 18 janvier 1868.

“ MON CHER FILS, — Pars pour Rome, les bénédictions de ta mère t’accompagneront. Je craindrais d’aller contre les desseins de la Providence, en m’opposant à une démarche si pure dans ses motifs et si sainte dans son objet. Malgré l’embarras et la difficulté que cause ton éducation, je veux bien faire encore à Dieu le sacrifice des espérances que je fondais sur toi pour mes vieux jours. Ce Dieu si bon saura bien subvenir à l’indigence de la veuve qui lui sacrifie ce qu’elle a de plus cher au monde. Que Dieu donc bénisse ton noble dessein ! que St. Pierre te prenne sous sa protection, et te préserve de tout danger. Et si tu as le bonheur de voir le St. Père, demande-lui une bénédiction pour ta mère. C’est la seule récompense qu’elle attend, ici-bas, des larmes qu’elle versera pendant ton absence.

Ta mère dévouée.”

Combien de paroles semblables, de sacrifices non moins généreux, se cachent dans l’ombre, que nous ignorons, mais que le ciel bénit.

* *
*

Le 18 au matin se terminait, au Gesù, le *Triduum* d’exercices religieux qui avait préparé les Volontaires au départ pour la Ville-Eternelle. A la messe, les Zouaves, en costume, s’approchèrent du banquet divin, et vinrent recevoir le pain des forts. Leur pieuse tenue, leur recueillement profond, la noblesse de leurs traits où rayonnait un bonheur divin voilé de quelques larmes, impressionnèrent vivement toute l’assistance.

L’Agape de charité suivit le sacrifice de l’autel, dans une des salles du collège, où les élèves présentèrent leurs adresses de félicitation, et leurs offrandes qui furent acceptées avec reconnaissance. Ainsi commença ce jour qui devait se couronner par une des plus belles démonstrations religieuses dont Ville-Marie ait été témoin.

Dès six heures les portes de la vaste Basilique de Notre-Dame s’ouvraient aux fidèles ou étrangers accourus de tous les points de la Puissance du Canada et des frontières des Etats-Unis. Plus de 15,000 personnes se pressaient sous les nefs et dans les galeries plus serrées que les épis au temps de la moisson.

Les oriflammes des sociétés religieuses et industrielles se balançaient suspendus aux colonnes légères : des festons, aux couleurs variées, descendaient des voûtes et se croisaient en tous sens : mille gerbes de feux s’élançaient de l’autel et se reflétaient dans les glaces qui en garnissaient les gradins.

Au centre de la grande nef, se dressait un trophée de drapeaux entremêlés de feuillages, surmonté d’une couronne princière, et çà et là on lisait : *Vive Pie IX, — Amour — Fidélité.*

Au-dessus, flottait le drapeau des Zouaves. Sur un fond de velours blanc sont délicatement brodées des feuilles d’érables. D’un côté se dé-

tachent les Armes pontificales, de l'autre l'Écusson du Détachement ; il est au champ d'azur, à bande d'argent portant feuille d'érable et castor, orné de deux haches, et en tête, la croix : La devise est : *Aime Dieu et va ton chemin*. C'est un don de M. le curé de Notre-Dame, et l'ouvrage délicat des Sœurs de l'Hopital-Général.

La foule silencieuse attendait avec anxiété l'arrivée du bataillon d'élite qui nous rappelle si bien ce bataillon de la Vierge, qu'avait organisé M. de Maisonneuve aux premiers jours de Ville-Marie pour la défense du pays.

Soudain les cloches redoublent leurs carillons joyeux, et l'orgue entonne avec majesté la *grande marche du Sacre*. Le défilé du clergé commence : près de 400 prêtres, descendus au Séminaire, précèdent messieurs les Evêques de Montréal et d'Anthédon, et forment une couronne vénérable autour du vaste sanctuaire. Puis il y eut un moment d'attente, mais bientôt les fanfares guerrières annoncèrent les Volontaires, une commotion électrique parcourut l'assistance, tous les regards se portèrent sur le bataillon que précédait une garde d'honneur.

Les Volontaires défilèrent par la grande nef, au milieu des dignitaires des sociétés de la ville, et se placèrent à droite et à gauche aux pieds des degrés du sanctuaire ; les membres du comité occupaient les sièges du milieu.

A l'orgue, l'Orchestre se composait de plus de trois cents exécutants, on entonna le *Veni Creator* auquel succédèrent l'*Italiana in Algeri* et le *Pape-Roi*.

Mgr. Laflèche, coadjuteur de Mgr. l'Evêque des Trois-Rivières, avait été invité à prendre la parole dans cette circonstance solennelle. Il prit pour texte, ces paroles des secondes Vêpres des Apôtres.

Estote fortes in bello et Vugnate cum antiquo serpente.

La terre est un vaste champ de bataille.—La vie de l'homme est une guerre continuelle.—Ceci est surtout vrai de la vie du chrétien, et la société dont il fait partie est combattante, on l'appelle l'Eglise militante, guerrière.—Cette guerre ne se fait pas seulement dans le monde invisible, mais aussi dans le monde visible.—Le chrétien doit s'éprouver sur trois champs de bataille : le premier se trouve dans son cœur, le second chez les nations infidèles qu'il doit ramener à la foi ; le troisième est dans l'Eglise même qu'il doit défendre jusqu'à la dernière goutte de son sang.

Pendant une heure entière, le vénérable prélat a déroulé à nos yeux le tableau des luttes successives de l'Eglise, nous montrant la guerre prenant son origine dans le combat de Lucifer contre les Anges de Dieu, se perpétuant sur la terre dans la lutte de Caïn contre Abel, des enfants des hommes contre les enfants du ciel, se renouvelant plus acharné dans les tribulations de l'Eglise résistant à l'idolâtrie, aux empereurs, aux hérésies, aux barbares, au fanatisme musulman. Voici comment l'orateur nous présenta cette grande lutte :

“ Satan se dit alors : je ravirai au Seigneur son héritage. Il envoie Mahomet pour s'emparer de l'Europe. L'Eglise, rencontrant alors un pouvoir agresseur, prend les armes, elle ne se contente plus de l'obéissance passive. Les nations avaient pour l'Eglise un respect profond. Elle leur commande de se lever et de chasser le mahométisme de l'Europe.

“ Parmi ces nations, l'une d'elle, la première à se convertir, reçoit de Dieu la mission de défendre l'Eglise avec l'épée. Ses rois reçoivent le titre de Rois très-chrétiens ; et c'est un de ses chefs qui arrête dans sa marche le torrent envahisseur de l'Islamisme. Les armées se rencontrent près de Tours, 300,000 hommes restent sur le champ de bataille, et l'Europe est sauvée. Mais le mahométisme n'est que légèrement affaibli. Il s'empare des lieux les plus chers aux chrétiens. Une masse de chrétiens poussés par le sentiment religieux et le sentiment national, se précipitent sur l'Asie. Dans le nombre se trouvent plusieurs chrétiens méchants qui ne marchent que mus par le motif national ; voilà ce qui explique les épreuves que Dieu a envoyées aux Croisés. Toutefois nous devons remercier Dieu du résultat final, qui a amené la chute du mahométisme à Léban, et sous les murs de Vienne. Et le Christ a conservé les nations comme son héritage.’

Le protestantisme succéda aux Croisades, et ici se présente à l'esprit du prélat, une objection qui est aussitôt réfutée.

“ On croit qu'il n'est pas nécessaire d'être nation catholique pour avancer dans la civilisation. Regardez dans les temps anciens, les Romains et les Grecs, et dans les temps modernes, l'Allemagne et l'Angleterre, vous y verrez les signes d'une décadence marquée. Elles sont comme les branches coupées du tronc qui, quelques années encore, portent des feuilles et des fruits jusqu'à ce que la sève soit épuisée ; elles sont demeurées longtemps imprégnées de la sève catholique, elles avaient le souvenir des institutions d'autrefois ; voilà ce qui les sauvait.

“ La philosophie du XVIII^e siècle entraîna la France dans une révolution qui bouleversa l'Europe, et le rationalisme moderne entraîne aujourd'hui l'Italie sur la pente du même abîme. C'est la lutte de nos jours.” Puis l'orateur continue :

“ Nous avons été, nous, visiblement protégés. Depuis un demi siècle, la guerre n'a pas passé sur notre pays et la paix semble notre état normal ; il ne faut pas se tromper, nous subirons la loi générale.

“ Nos pères ont combattu, nous devons combattre et si nous étudions l'histoire, nous verrons que comme nos ancêtres les francs, nous avons une mission spéciale à remplir en Amérique.”

Ici s'arrêta le vénérable Pontife, la fatigue avait éteint sa voix. Il lui restait à développer la mission du Canada dans l'Eglise, et à montrer avec quelle généreuse ardeur la jeunesse canadienne embrassait cette mission ;

c'était la partie qui nous intéressait le plus, et notre regret d'en avoir été privé n'en est que plus profond.

Le chant du *Sanctus* précéda la bénédiction du drapeau.

Mgr. l'Evêque de Montréal s'adressa aux Volontaires :

“ BRAVES JEUNES GENS,—Voici l'étendard sur lequel vous allez vous rendre à Rome, pour offrir vos services à N. S. Père le Pape. Il vient d'être béni par l'Eglise qui a, dans ses livres lithurgiques, une belle et touchante prière pour consacrer les drapeaux sous lesquels ses enfants marchent au combat, avec l'espérance de remporter la victoire, par la puissance du Dieu des armées. Il a été béni dans l'Eglise de son Auguste Mère, la glorieuse Vierge-Marie, dont le nom est saint et terrible dans les combats. Il a été béni dans cette immense assemblée et au milieu de toutes les plus splendides démonstrations de foi et de religion. Il a été béni à la demande du peuple canadien, représenté par le Comité des Zouaves, pour que vous ayez un signe éclatant pour vous rallier et vous reconnaître, en tous lieux, sur terre et sur mer. Il a été béni pour que, par la grâce attachée à ce glorieux étendard, vous soyez toujours et partout dignes de porter le nom canadien auquel sont attachés la foi et la bravoure de nos pères.

“ Voulez-vous, braves enfants de la religion et de la patrie, prendre l'engagement d'honneur de ne jamais rien faire, pendant la noble excursion que vous allez commencer, qui puisse imprimer quelques taches à cette divine Religion et à cette aimable Patrie, dont vous êtes chargés de faire l'ornement et la gloire aux yeux des nations étrangères !”

Levant la main vers le drapeau, tous répondirent : *Nous le jurons* ; l'assemblée tressaillit.

On entonna la *Marche de Mentana*, et à la bénédiction, on remarqua un *Ave Maria* de la composition de M. Martel.

Au sortir de l'Eglise, le détachement des Volontaires sortit bannière en tête, conduit par un corps de musique jouant la *Marche de la Victoire* ; les acclamations de la foule avide de les voir, les accompagna jusqu'à l'Institut-Canadien-Français.

Le Président du Comité, invité à prendre la parole, céda l'honneur au Capitaine Taillefer, commandant provisoire du détachement ; il ne dit que peu de mots, mais ils sont sortis d'un noble cœur et méritent d'être conservés :

“ Messieurs, dit-il, je suis trop ému ce soir pour m'exprimer longuement. Qu'il me soit permis, au nom des Zouaves, de remercier les citoyens de Montréal pour ce qu'ils ont fait pour nous. Depuis notre arrivée, nous avons été d'étonnement en étonnement. Ce drapeau, dont vous nous avez gratifiés, nous vous promettons de vous le rapporter sans tache, et s'il ne revoit pas le Canada, c'est qu'il aura servi de linceul au dernier d'entre nous.”

Tel a été ce jour qui demeurera un des plus beaux jours de notre histoire ; qui jettera un éclat semblable à celui des premiers jours si purs de notre Colonie de Villemarie ; qui rappelle les jours des Maisonneuve, des Daulac, des Iberville. Jour d'émotions mystérieuses et indéfinissables, mêlées de tristesse et de joie, d'espérances et de crainte, de regrets, de larmes, d'étonnement, d'admiration et d'enthousiasme ; jour que la religion seule a fait et auquel elle a apposé son sceau d'immortalité.

*
* * *

Le lendemain matin eut lieu l'inspection des équipements. Le rendez-vous pour le soir était à la Cathédrale.

A deux heures, le détachement arrivait et eut peine à se frayer passage à travers la foule qui encombrait toutes les avenues.

La Cathédrale était remplie, le clergé était dans le sanctuaire. Debouts à l'entrée de la nef et ralliés autour du Drapeau, les Volontaires écoutèrent avec recueillement les paroles pleines d'émotion que leur adressa Mgr. l'Evêque d'Anthédon.

Il leur rappela la sainteté de la cause qu'ils embrassaient, leur donna pour modèle l'héroïsme de M. de Maisonneuve, de Daulac et de ses dix-sept Montréalistes ; il les encouragea à soutenir la gloire de leurs ancêtres, leur promit que les vœux et les prières de leurs compatriotes les accompagneraient jusque sur la terre lointaine, et que les angoisses de leurs mères, acceptées du ciel comme un holocauste propitiatoire, leur mériteraient les bénédictions divines et la force dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Les assistants fondaient en larmes, mais les généreux jeunes gens demeurèrent le cœur ferme.

On récita au milieu des sanglots des amis et des parents, les prières touchantes que l'Eglise adresse au ciel pour ses enfants en voyage. Ces prières terminées, Mgr. de Montréal distribua des chapelets bénis par le Saint-Père, et le temps ne lui permettant pas de leur adresser la parole, il donna à chaque volontaire un livret imprimé contenant ses adieux.

Dans cette allocution le pieux Prélat les félicite de leur courage qui a triomphé du respect humain et brisé les liens les plus chers qui les attachaient au sol natal. Il leur rappelle, comme adoucissement à leur sacrifice, les sympathies universelles dont ils ont été l'objet, et à ce sujet il rend un éclatant témoignage à l'empressement des Communautés religieuses qui se sont employées avec le plus grand zèle au confectionnement de leur uniforme.

“ Ces vives émotions, qui ont agité tous les cœurs, ont aussi pénétré jusque dans nos maisons religieuses, ces paisibles retraites où les nouvelles du monde ne sauraient pénétrer. Là aussi, au bruit qui s'y est répandu que vous partiez pour aller défendre le Père de la grande famille chré-

tienne et religieuse, on s'en est fortement préoccupé, pour s'imposer de généreux sacrifices, afin de contribuer à l'œuvre de dévouement que vous avez entreprise. C'est même au fond de ces solitudes qu'ont été travaillés, par des mains vierges, vos habits de Zouaves. Vous dire les transports de ces anges de la terre en travaillant pour leurs frères, chargés par leur pays d'aller à la défense de Rome, la patrie du monde chrétien, c'est chose impossible. Car la pensée que ces habits seraient un jour arrosés de vos sueurs et peut-être teints de votre sang, s'est bien des fois présentée à leur esprit et les a vivement pénétrés d'un respect religieux. Il en sera de même de vous, en vous en revêtant ; car, n'en doutez pas, ils sont tous imprégnés du parfum des prières qu'elles ont commencé à adresser au ciel pour vous, et qu'elles vont continuer à faire pour obtenir que vous reveniez victorieux au sein de la patrie."

Le Prélat les prépare ensuite aux nouveaux sacrifices qui les attendent, comme aussi il leur fait entrevoir les consolations qui sont réservées à leur fidélité. Il leur trace leurs devoirs nouveaux, les prémunit contre les dangers, leur indique les moyens de se soutenir dans la lutte qu'ils vont entreprendre contre le mal, et termine par ces paroles pleines d'une onction paternelle :

" Enfin, nous tous, vos pasteurs, présents et absents, nous vous bénissons au nom de Dieu, le père des miséricordes, le Dieu de toutes consolations, l'auteur de tous les dons parfaits. C'est avec toute l'affection de nos cœurs, et dans toute l'effusion de nos âmes, que nous levons nos mains suppliantes vers le ciel, pour demander à Notre-Seigneur en qui réside la plénitude de tous les trésors célestes, par son Immaculée mère, et par tous les bons Anges et les Bienheureux, qu'il vous accorde un heureux voyage, de la santé, du courage, de la bonne volonté ; qu'il vous conduise et vous protège en tous lieux ; qu'il vous ramène sains et saufs dans votre chère patrie, afin que tous, pasteurs, mères, parents, concitoyens, aient la consolation de vous revoir, chargés de lauriers et comblés de mérites, de vous embrasser et arroser des douces larmes que fait couler la joie du retour, après les fatigues et les dangers d'un long voyage.

" Encore une fois, vous partez : mais n'oubliez jamais et souvenez-vous toujours que la Religion et la Patrie s'attendent que vous ferez votre devoir et que vous vous montrerez, en tous lieux et en toutes occasions, dignes du Canada qui a produit tant de bons chrétiens et de vaillants guerriers.

" Au nom du Père, et du Fils et du St. Esprit. Ainsi soit-il."

Au loin déjà on entendait le signal de la vapeur. Le Détachement sortit de la Cathédrale et fut accueilli par les acclamations d'une foule immense qui remplissait les rues, et par les airs joyeux du corps de musique du collège de Montréal qui le précéda à l'embarcadère de la station Bonaventure.

Quatre chars magnifiques avaient été préparés par les soins et la générosité de l'Administration du Grand-Tronc, qui n'a demandé que la moitié des frais de transport.

Les Volontaires eurent peine à se frayer passage jusqu'au lieu du départ, tant la foule était compacte. Ils eurent quelques instants pour serrer la main de leurs amis et embrasser leurs parents.

Ils sont tous jeunes et plusieurs n'ont pas encore vingt ans. Leur costume est d'étoffe fine et de couleur blanche, la tunique, le pantalon, à collet, parements et liseret de velours noir ; les guêtres sont de toile, et le képi de feutre. Le havre-sac, formé d'une couverture grise plissée carrément, s'adapte aux épaules par des courroies de cuir verni.

Ce havre-sac avait son poids pour de jeunes épaules encore peu faites à la fatigue.

Ce fardeau est bien pesant, disait-on à l'un deux ?

—Oui, dit-il, mais voilà qui l'allège, et il embrassait la croix d'argent, souvenir de ses amis, et qu'il portait sur la poitrine.

Puis, il ajouta : "Mon père est ici qui pleure, mais je lui ai dit : Papa, consoles-toi donc, sois fort, et ne pleures pas, pour ne point affaiblir le mérite de mon sacrifice."

Ils étaient beaux à voir, sous leur riche uniforme. Il y avait de ces figures intéressantes que l'on ne pouvait considérer sans être attendri ; une surtout nous a frappé, son front respirait la candeur, et ses traits, encadrés dans de beaux cheveux noirs, une aimable douceur, son chapelet passé autour de son cou, révélaient la piété et la foi de son âme. Nous nous rappelions ce qu'il disait il y a peu de jours :

"Je prévois que je ne reviendrai pas, mais mon sacrifice est fait ; je pars, car je me sens poussé intérieurement.

"Mon père est résigné, ma mère est dans la douleur et résiste, mais j'espère qu'elle me donnera son consentement.

"Tous mes amis vont à Rome, moi, je ne puis rester : si j'apprenais qu'ils ont succombé, je me reprocherais éternellement de n'avoir pas pris part à leur sacrifice."

Il est parti, et nous le vîmes au dernier adieu, souriant à tous avec les charmes de la jeunesse, et il nous rappelait ces jeunes martyrs que l'on voyait autrefois monter au bucher avec le calme que donne la conviction d'un noble dévouement et la paix d'une conscience sans reproche.

* * *

Déjà la cloche du départ avait sonné pour la troisième fois, le sifflet strident se fit entendre, un frémissement involontaire courut par tous les membres de la multitude. Bientôt le convoi s'ébranle, un dernier adieu s'élève de toutes les poitrines ; les Volontaires répondent aux fenêtres, les képis s'agitent ; de toutes parts on n'entend que ces acclamations : *Vive le Pape—Vive Pie IX—vivent les Zouaves.*

Déjà le convoi disparaissait dans le lointain et la foule, redevenue silencieuse, suivit du regard jusqu'à ce qu'il se fut perdu dans les détours du chemin.

Quand dans les chars on n'entendit plus les bruits du dehors, un silence solennel se fit parmi toute cette jeunesse. C'était le recueillement de l'émotion ; les cœurs sentirent le besoin de prier. Alors une voix religieuse entonna l'*Ave Maris Stella*, et lorsque la confiance se fut relevée, lorsque quelques larmes involontaires eurent été essuyées, on donna un dernier souvenir à la patrie, en entonnant ces vieilles chansons du pays que l'on avait tant de fois répétées sur les pentes des montagnes, au milieu des campagnes, et sur le cours des eaux rapides des fleuves et des grands lacs.

Ce départ d'un si grand nombre de jeunes gens pour l'Italie nuira-t-il à la défense du pays, nous ne le croyons pas. On sait quels avantages les Croisades apportèrent à l'Europe ; des avantages semblables, quoique sur une échelle moins grande, résulteront pour le Canada de cette expédition, c'est du moins l'opinion de plusieurs personnes pleines de sagesse et d'expériences. Ces jeunes gens nous reviendront formés d'après les plus excellentes tactiques du vieux monde : ils reviendront aguerris, avec quelque expérience de la vie, dépouillés de préjugés locaux, l'esprit et le cœur grandis par le contact nécessaire qu'ils auront avec de nobles et généreux caractères, plus en état par conséquent de servir le pays que s'ils fussent demeurés parmi nous.

Une dernière ovation les attendait aux frontières. A la station de St. Jean, les Associations de la ville et plus de 500 personnes vinrent pour les recevoir.

A l'arrivée du convoi, mille acclamations retentirent dans les airs, et lorsqu'ils furent descendus, M. Charland, au nom de ses concitoyens, leur présenta cette adresse :

AUX ZOUAVES PONTIFICAUX DU CANADA.

“ Permettez aux Catholiques de St. Jean de vous dire quelques mots à votre passage au milieu d'eux.

“ Deux des nôtres sont parmi vous ; puis c'est bien ici qu'il faut se dire adieu ; car à une prochaine étape, vous serez déjà sur une terre étrangère ; vous aurez perdue de vue tout ce que vous avez aimé depuis l'enfance.

“ Mais vous et les êtres chéris que vous laissez, vous vous consolerez en songeant que bientôt vous serez au service de Celui pour lequel il faut tout quitter : famille et patrie. Car la cause du Pape, c'est bien la cause de l'Eglise, la cause de Dieu.

“ Vous allez servir Dieu, jusqu'à l'immolation de votre propre vie, s'il le faut, en défendant les droits les plus respectables et les plus anciens qui soient au monde. Vous ne soutiendrez pas seulement le catholicisme dans

la personne de son chef, mais vous soutiendrez l'ordre et le droit de propriété dans leur représentant le plus vénérable sur la terre.

“ Si la foi peut transporter les montagnes, que ne pourra pas faire une armée peu nombreuse, il est vraie, mais recrutée dans le monde catholique tout entier, parmi les hommes au cœur généreux et à la foi vive ; une armée qui ne sera pas étrangère cependant, et qui combattra pour ses foyers ; car Rome est bien une patrie pour tous les catholiques.

“ Partez donc avec une sereine confiance et un indomptable courage, pour la défense de l'Eglise et la gloire de votre pays. Nous vous suivrons par le cœur et par la pensée dans votre noble carrière. Tous les jours des milliers de supplications s'élèveront pour vous vers le ciel. Vos pères et vos pasteurs vous ont béni : vos mères et vos sœurs, en vous pressant sur leurs cœurs, vous ont offert à Dieu avec cette sublime résignation de la femme chrétienne ; bientôt vous inclinerez vos fronts sous la bénédiction du représentant de Dieu et vous vous releverez invincibles. Vous ne redouterez ni les glorieuses blessures, ni même une glorieuse mort : tombés martyrs sur les sommets de la catholicité, ne seriez-vous pas plus près du ciel ! AIMEZ DIEU ET ALLEZ VOTRE CHEMIN.”

M. Edmond Moreau, leur aumônier, remercia la population de St. Jean ; promis pour les Volontaires la fidélité au drapeau, et demanda l'assistance de la prière, pour le succès de leur voyage. Leur départ fut salué des mêmes acclamations que leur arrivée. Enfin, ils franchirent la frontière, et plus d'un cœur se serra au souvenir du Canada. Après 27 heures de voyages, ils arrivèrent, le jeudi soir, à New York. Laissons raconter à l'un d'eux une de leurs premières nuits de campagne.

“ Nous sommes logés au collège St. François-Xavier, appartenant aux RR. PP. Jésuites. Nous occupons une immense salle où se donnent les séances publiques. Là il a fallu nous servir de lits peu ordinaires. Chacun a pris un ou deux bancs ; le sac de voyage a servi d'oreiller, l'enveloppe du havre-sac de matelas et de couverture. Je vois qu'un certain nombre n'ont dû dormir qu'à petites journées, et ne se rendre au matin que d'étapes en étapes, bien qu'ils n'eussent pas dormi la nuit précédente et qu'ils se soient couchés à minuit, après un léger souper.”

Le vendredi un concert avait, en effet, été donné en leur honneur. Le samedi matin ils prirent la mer, sur le *St. Laurent*, de la Compagnie Française transatlantique et aujourd'hui ils voguent sur les plaines de l'Océan.

Puisse l'Etoile virginale des mers te diriger sûrement à travers les écueils ! Puisse l'Ange des Tempêtes retenir prisonniers les autans désastreux pour ne laisser souffler pour toi que l'Alisé favorable !

O vaisseau, qui emporte ce que nous avons de plus cher, rends-les sains et saufs aux plages de la vieille France, aux rivages de l'Italie ! Conserve-nous ces enfants consacrés par un dévouement sublime et qui sont devenus les plus tendres objets de notre tendresse !

Pour eux, que l'amour de la Religion et de l'Eglise les soutienne au milieu des épreuves qui les attendent ! Conduits par des vues supérieures et surnaturelles, qu'ils aillent rejoindre les jeunes compagnons qui ont déjà versé généreusement leur sang dans un glorieux combat ! Qu'ils ne le cèdent à aucune autre milice dans la pratique de l'immolation et de la fidélité au drapeau, et qu'accompagnés partout de nos prières, ils nous reviennent un jour triomphants au sein chéri de la famille et de la patrie !

CANTATE.—LA CONFÉDÉRATION.

Paroles de M. A. Achintre.—Musique de M. J. Bte. Labelle.

DÉDIÉE A L'HON. GEORGE ETIENNE CARTIER, MINISTRE DE LA MILICE.

Nous publions aujourd'hui, un peu tard peut-être, le texte de la CANTATE composée et exécutée le 7 janvier dernier, à Montréal, en l'honneur de l'honorable G. E. Cartier. Les journaux du temps en étaient alors remplis ; notre Publication, ne paraissant que tous les mois, n'a pu se donner ni donner à ses Lecteurs le plaisir et l'intérêt de l'actualité. Nous croyons toutefois leur faire encore plaisir en l'insérant dans notre *Revue*, où ceux qui seraient bien aises de conserver cette pièce, la retrouveront plus facilement que dans les feuilles détachées qui la publièrent alors.

PREMIÈRE PARTIE.

CHŒUR D'INTRODUCTION.

Prière à l'Éternel.

Français, Anglais, enfants d'un même père,
Demandons tous, en ce jour solennel,
Que le Très-Haut bénisse notre terre ;
Que le Très-Haut bénisse notre terre ;
Ce qu'il consacre est durable, éternel.
Membres épars de la famille humaine,
Prenons un rang parmi les Nations,
Nos cœurs unis abjurent toute haine,
Seigneur sur nous vos bénédictions !

Refrain.

Par un chant d'allégresse,
Implorons du Seigneur
Conseil, force, sagesse,
Et prudence et valeur :
S'il donne la constance
Au héros, au martyr,
Il a fait l'espérance
Pour le sombre avenir.

RECITATIF.

Coup d'œil sur l'Histoire de la Colonie.

Colomb depuis treize ans avait conquis un monde.
 Majestueux et fier, jusqu'à la mer profonde,
 Le Saint Laurent roulait son flot libre, indompté ;
 Vierge encor, rien n'avait troublé sa pureté.
 Lorsqu'un jour, tout-à-coup, ses eaux capricieuses
 Courbent sous un vainqueur leurs cimes orgueilleuses :
 Parti de l'Orient, un Français, le premier,
 Montait le fleuve Roi, c'était JACQUES CARTIER.
 A son aspect soudain, les Tribus des sauvages
 Accourent à l'envi couvrir les deux rivages ;
 Leurs devins et leurs chefs le proclament partout
 Messager de l'*Esprit*, fils du *Grand Manitou*.
 Du pays, en un jour, il a fait la conquête ;
 Partout bien accueilli, sa marche est une fête.
 Et ces bords inconnus, pour la première fois,
 Voient un drapeau flotter à l'ombre de la croix

.....
 Mais bientôt, après lui, ces champs couverts de huttes
 Virent d'affreux combats et d'héroïques luttes.
 Toujours l'arme à la main, les courageux colons
 D'un sang vivace et pur fécondaient leurs sillons.

Les épis ondoyaient en de vertes campagnes,
 Et jusque sur le flanc de nos riches montagnes,
 De distance en distance, une église dans l'air,
 Lançait sa flèche aigüe au milieu du désert.
 Des bourgs et des maisons, à la façade neuve,
 Riantes se miraient dans les ondes du fleuve ;
 Et la première Ville, en ce climat lointain,
 Eclot en Acadie au souffle de Champlain :
 Tandis que sur son roc, sentinelle guerrière,
 Comme un soldat debout, veillant à la frontière,
 Il bâtissait Québec. Emule en son labeur,
 Maisonneuve aussitôt fonde une ville sœur ;
 Montréal, qui s'étend le long de ces rivages,
 Dont le vieux sang Français a fécondé les plages ;
 But aux vaillants assauts de cruels ennemis,
 Boulevard redouté couvrant tout le pays.

Avance, maintenant, pionnier intrépide,
 Le pays est ouvert : un nouveau chef te guide :
 Lassalle, va, bientôt, courageux voyageur,
 A découvrir au loin employer son ardeur,
 Rien n'arrête ses pas, nul péril, nul obstacle,
 Lorsqu'à ses yeux ravis, ô sublime spectacle !
 Un grand fleuve apparaît, c'est le Mississipi,
 Dont le cours orageux s'enfuit vers le midi.

Les terres de l'Ouest, les Montagnes Rocheuses,
 Livrent tous leurs secrets de leurs cimes neigeuses.
 Et la Fleur de Lys d'or brille en ce continent,
 Du Golfe du Mexique au Golfe St. Laurent.
 La colonie ainsi puissante, à sa naissance,
 Fille du sol natal, fut la *Nouvelle France*.
 Noble nom que porta le pays tout entier
 Trois siècles avant nous. GLOIRE A JACQUES CARTIER!!!

3.

Chœur.

Justement fiers d'un passé tout de gloire
 Enfants issus d'un peuple de Héros,
 Comment chanter dignement leur mémoire,
 De leur vertu les glorieux travaux ?
 Vainqueurs du temps leurs efforts magnanimes,
 Font aujourd'hui notre orgueil, notre espoir.
 Faibles rivaux de vos âmes sublimes,
 De loin vous suivre est tout notre devoir.

Refrain.

Honneur, honneur aux vertus de nos pères,
 Chantons en chœur leurs hauts faits, leur valeur.
 Dignes Ayeux, c'est un peuple de frères
 Qui vous célèbre aux élans de son cœur. (1)

4.

SUITE DU RÉCITATIF.

Planant à l'horizon, jeune, plein de courage,
 Un aigle au vol hardi, va fondre, aux jours d'orage,
 Sur ce sol convoité. Pays trop tôt conquis,
 Et trop tôt, par le sort à notre amour surpris,
 Où tes mœurs et tes lois, ta langue harmonieuse,
 Survivent plein d'éclat. O France glorieuse !
 Rappelant, qu'autrefois, on vit tes étendards,
 De ces climats lointains, affronter les hasards,
 Vous portez aujourd'hui le joug de nouveaux maîtres.
 Toi même ô Canada, terre de nos ancêtres
 Cent ans déjà passés, tu vis ton pavillon,
 Jusque alors redoutable à la fière Albion,
 S'incliner glorieux même dans sa défaite,
 Sauvegardant tes droits, amoindrir la conquête ;
 Tandis que tes combats rendaient tout l'univers,
 Sympathique à ta cause, à tes nobles revers ;
 Que Montcalm éperdu voyait fuir la victoire,
 Et tombait foudroyé, déjà mûr pour la gloire,

(N. B.)—Ce couplet ainsi que celui qui précède le chœur de femmes et d'enfants est d'une plume étrangère. Le besoin des répétitions ayant demandé la composition de ces deux strophes durant une grave maladie de l'auteur.

Avec Wolf son rival ; tous deux frappés au cœur
 Mouraient en chevaliers, sans reproche et sans peur.
 Tes fils, gardant alors leur mâle indépendance,
 Dépouillés, non vaincus, défendent ta puissance.
 Toujours un serviteur à ta gloire attaché
 Illustra son pays. Faut-il nommer Taché
 Guerrier, Législateur, Ministre, Politique,
 Noble cœur, ferme appui de la chose publique,
 Dévoué citoyen, modeste en sa vertu,
 Mourant, soldat, chrétien, comme il avait vécu.

Soudain quel grand spectacle et quelle nouvelle ère
 S'ouvre aux yeux étonnés dans ce vaste hémisphère.
 La foule dit *Vivat ! CONFÉDÉRATION !*
 C'est un peuple nouveau devenant *Nation*.
 Et ce triomphe heureux, pacifique victoire,
 Sera l'un des grands faits de notre jeune histoire.
 Vous, mesurez des yeux sur ce grand continent
 La part aujourd'hui faite aux fils du Saint Laurent.
 Haut et Bas-Canada, Brunswick, Nouvelle-Ecosse :
 Provinces, saluez ! Le nain s'est fait colosse.
 Et si jamais un nom, illustre souvenir,
 Doit un jour, radieux, briller dans l'avenir,
 C'est celui dont la vie et la noble existence,
 Fidèle à l'Angleterre, amicale à la France,
 S'employa toute entière à grandir son pays.
 Pur, désintéressé, sourd aux voix des partis,
 Marchant droit à son but ; tel, à sa découverte,
 Jadis, marcha l'ayeul, sur la mer entrouverte ;
 C'est le second du nom, le plus noble héritier
 Du Malouin hardi. GLOIRE A GEORGE CARTIER !!

5.

Chœur.

O, Canada, tes annales sont belles. Déjà ton peuple, illustre à son ber- ceau, [telles, Sut moissonner des palmes immor- Mais il pressent un jour encor plus beau.	Quand le pays, étendant ses limites, Voit devant lui s'élargir l'horizon, A ses enfants il faut plus de mérites, C'est à la gloire à tracer leur blason.
---	---

Refrain.

Honneur, Honneur aux vertus de nos pères, Chantons en chœur leurs exploits, leurs bienfaits :	Dignes Ayeux, c'est un peuple de frères Qui vous célèbre a celamant vos haut faits.
--	--

6.

Mais à chanter gloire et conquête Le droit n'est pas aux seuls guer- riers.	Femmes, enfants, aux jours de fête Couronnons-nous de leurs lauriers.
---	--

CHŒUR DE FEMMES ET D'ENFANTS.

Célébrons, chantons la gloire
 Du pays de nos ayeux.
 Eternissons la mémoire
 De ce temps si merveilleux.
 Nous, enfants, dont la jeunesse
 Fait l'espoir de l'avenir,

Répétons avec ivresse :
Noble sang ne peut mentir.
 Et nous, mères, nous épouses
 De nos fils formant le cœur,
 Enseignons, fières, jalouses,
 Ces vertus à leur valeur.

O CANADA ! MON PAYS ! MES AMOURS !

*Paroles de L'Hon. M. G. E. Cartier (Pendant son cours d'Etude
 au Collège.)*

Comme le dit un vieil adage :
 Rien n'est si beau que son pays ;
 Et de le chanter, c'est l'usage ;
 Le mien je chante à mes amis. *(bis.)*
 L'étranger voit avec un œil d'envie
 Du Saint-Laurent le majestueux cours ;
 A son aspect le Canadien s'écrie :
 O Canada ! mon pays ! mes amours ! } *(bis.)*
 Mon pays, mon pays, mes amours ! *(bis.)*

Maints ruisseaux et maintes rivières
 Arrosent nos fertiles champs ;
 Et de nos montagnes altières,
 De loin on voit les longs penchants.
 Vallons, côteaux, forêts, chutes, rapides,
 De tant d'objets est-il plus beau concours ?
 Qui n'aimerait les lacs aux eaux limpides ?
 O Canada ! mon pays ! mes amours !

Les quatre saisons de l'année
 Offrent tour-à-tour leurs attraits.
 Le printemps, l'amante enjouée
 Revoit ses fleurs, ses verts bosquets.
 Le moissonneur, l'été, joyeux s'apprête
 A recueillir le fruit de ses labours,
 Et tout l'automne et tout l'hiver, on fête.
 O Canada ! mon pays ! mes amours !

Le Canadien, comme ses pères,
 Aime à chanter, à s'égayer.
 Doux, aisé, vif en ses manières,
 Poli, galant, hospitalier,
 A son pays il ne fut jamais traître,
 A l'esclavage il résista toujours ;
 Et sa maxime est la paix, le bien-être
 Du Canada, son pays, ses amours.

O mon pays ! de la nature
 Vraiment tu fus l'enfant chéri :
 Mais l'étranger souvent parjure,
 En ton sein, le trouble a nourri.
 Puissent tous tes enfants enfin se joindre,
 Et valeureux voler à ton secours !
 Car le beau jour déjà commence à poindre.
 O Canada ! mon pays ! mes amours !

DEUXIEME PARTIE.

CHANTS DES DIFFÉRENTES PROVINCES.—I. LE BAS-CANADA.

Représenté par les Laboureurs.

RÉCITATIF.

Jadis, errants, perdus en des plaines immenses
 On vivait des troupeaux : nuls grains, nulles semences.
 Nos pères, descendus de ces peuples pasteurs,
 Voyant un épi d'or devinrent laboureurs.

Chœur.

C'est leur amour pour cette vieille mère
 Qui s'enflammant à travers six mille ans
 A fait bénir ces aînés de la terre.
 Ces travailleurs qu'on nomme : *Paysans*.
 Vrais nourriciers des villes souveraines,
 Au vent du ciel nous jettons notre grain.
 Nos durs labeurs fécondent monts et plaines
 Et sans nos bras vous n'auriez point de pain.

Refrain.

A nous les fruits, les moissons de l'automne,
 Les plaisirs purs, le travail, la santé ;
 Ces vrais trésors le bon Dieu nous les donne,
 A lui la gloire, à nous la liberté.

II.—LE HAUT-CANADA.

Représenté par les Défricheurs de Forêts.

RÉCITATIF.

Le chant du coq, dès l'aube matinale,
 Est le clairon sonnante notre réveil :
 La hache en main, sous le froid, la rafale,
 Les bûcherons dévancent le soleil.

Chœur.

Hôtes de la forêt profonde,
 Nous travaillons sous le ciel bleu ;
 Notre œuvre enrichissant le monde
 Va du pôle au tropique en feu.
 Bûcherons, sous les coups de hache,
 Le chêne altier gémit blessé ;
 Frappons sans trêve ni relâche,
 Le géant tombe terrassé.

Pan, pan, pan !!! frappons en cadence.
 Pan, pan, pan !!! encore debout !
 Pan, pan, pan !!! l'arbre se balance.
 Pan, pan, pan !!! c'est le dernier coup.

L'ACADIENNE.

AIR:

Autrefois	{	Perdue, errante en ce désert sauvage, Je pleure, hélas, sur mon triste destin ! Mon père mort ; éperdus au rivage, Parents, amis, transportés au lointain ; Clocher natal, maternelles caresses, Vous n'êtes plus pour moi qu'un souvenir Heureux moments, jours remplis de promesses, Vous avez fui pour ne plus revenir.
Aujourd'hui.	{	Larmes séchez ! La douce <i>Evangéline</i> De l'Acadie exprima le malheur ; Le passé meurt sous le temps qui le mine Et l'avenir m'offre paix et bonheur.

III.—LA NOUVELLE-ECOSSE.

Représentée par des Pêcheurs et des Matelots.

RÉCITATIF :

Voyez là-bas, au large, où la mer étincelle,
 Disparaître, bondir, sous la vague rebelle,
 Les barques des pêcheurs. Tout fiers de leurs travaux
 Ils dédaignent la terre, ils règnent sur les eaux.

CHANSON DES PÊCHEURS.

Compagnons au rivage !
 C'est l'instant du réveil.
 Alerte ! sur la plage
 Dévançons le soleil.
 Sous les feux de l'Aurore,
 L'Orient se rougit,
 La vague se colore
 Et la mer respandit.

Refrain.

Partons la mer est belle
 Et le ciel est d'azur,
 La brise nous appelle,
 Pêcheurs, le temps est sûr.

2^{me}.

Sous la lame mouvante,
 Aux bords frangés d'argent,
 Sous la vague écumante,
 Mon lourd filet descend ;
 Ou bien il se déploie,
 Et ses mille réseaux

Vont saisir une proie
 Nageant au sein des eaux.

Refrain.

Sur la mer azurée,
 Bondit le Marsouin ;
 La pêche est assurée,
 Le présage est certain.

3^{me}.

Pêcheur ouvre ta voile,
 C'est l'heure du retour.
 Sous le ciel qui s'étoile,
 Déjà s'enfuit le jour.
 Vois-tu dans le village
 S'éclairer ta maison,
 Et ta fille au rivage
 Consultant l'horizon ?

Refrain.

Reviens la mer est belle
 Pêcheur, voici le soir,
 Et la mer étincelle,
 Féérique miroir.

LE CHANT DU MOUSSE.

Mousse, marin, né dans la hûne,
 J'aime la mer, j'en suis jaloux.
 Laisant repos, gloire, fortune,
 Pour l'océan et son courroux ;
 Gai matelot, quand la tempête
 Souffle, mugit, troublant les airs,
 Ma voile blanche et la mouette
 Semblent voler dans les éclairs ;
 Puis quand le calme après l'orage
 Dérive enfin le front des cieus,
 J'accoste, alerte, et sur la plage,
 Je bois, je chante insoucieux.

Refrain.

Hisse le foc, largue l'amarre,
 Mon brick se berce sur le flot ;
 L'œil au bossoir ; veille à la barre
 Voilà les cris du matelot.

2me. Couplet.

Je porte les trésors des Mondes
 A chaque bout de l'univers,
 Et dans mes courses vagabondes
 J'ai sillonné toutes les mers,
 Aux eaux de l'Inde et d'Amérique
 J'ai coulé-bas cent galions ;
 J'ai fait la traite à Mozambique
 Et dévoré des millions.
 Aussi j'espère, vieux corsaire,
 Dormir un jour au sein des flots :
 La vague bleue est le suaire,
 Le vrai linceul des matelots.

Refrain.

Hisse le foc, largue l'amarre,
 Mon brick se berce sur le flot ;
 L'œil au bossoir ; veille à la barre
 Voilà les cris du matelot.

IV.—LE NOUVEAU-BRUNSWICK.

Représenté par les Ouvriers.

RÉCITATIF.

Entendez-vous les marteaux sur l'enclume,
 Dominant tout, le fracas et le bruit ?
 Le métal fond, il bouillonne, il écume.
 Forge, ouvrier, et le jour et la nuit.

Chant.

De la nature imitant les merveilles
 Notre génie inventa les métiers :
 Tous nos outils sont l'œuvre de nos veilles
 Le siècle marche : honneur aux ouvriers !!!
 Car l'industrie est la reine féconde,
 Qui sous ses lois transforme l'univers ;
 Déjà, par elle, unie au Nouveau-Monde,
 La vieille Europe a triomphé des mers.

Refrain.

Dispos, joyeux, dans l'atelier sonore.
 A nos travaux mêlons un gai refrain :
 Une chanson rend plus légers encore
 Les lourds marteaux qui façonnent l'airain.

Quatuor (avant le serment.)

Unis tous quatre à la cause commune,
 Dès aujourd'hui lions-y notre sort ;
 Nous n'aurons plus qu'une même fortune,
 Restons amis, frères, jusqu'à la mort.

CHŒUR DU SERMENT.

Chanté par les représentants des quatre Provinces.

Quatuor.

Sur mon honneur sur la foi de nos pères,
Chacune ici nous jurons devant vous,
De soutenir, défendre contre tous,
Le Canada, ses provinces prospères.
Serrés autour de ce jeune Drapeau,
Ne craignons plus l'étranger, la conquête ;
Chaque combat deviendrait une fête,
Chaque bataille un triomphe nouveau.

CHŒUR GENERAL APRÈS LE SERMENT DES PROVINCES.

Qu'elle repose au fond de l'âme,
La fière et belliqueuse flamme
De ces ancêtres valeureux,
Qui, dans les jours de nos alarmes,
Toujours debout et sous les armes,
Frappés au cœur mouraient heureux.

Avec la paix vient l'abondance,
Semant partout et des fruits et des fleurs
Puis derrière elle l'espérance
D'un seul sourire essuye tous nos pleurs :

CHŒUR FINAL.

Célébrons les gloires fécondes
De la concorde et de la paix.
Assez de sang dans les deux mondes,
Coula jadis pour le progrès.

Non plus de guerre
Plus de misère,
Notre soleil
Est plus vermeil ;
Et l'espérance
Montre d'avance
De doux loisirs,
De purs plaisirs.
Point de vain songe,
Ni de mensonge,
Mais vérité
Mais liberté.

Chants d'allégresse,
Joyeuse ivresse,
Montez en chœur
Vers le Seigneur.
A cette cause
D'hier écelse,
Prêtons toujours
Aide et secours.
La Providence,
Par sa puissance
Conservera
Le Canada !!!